

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET SCIENCES
HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN ARTS, LANGUES ET CULTURES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN ARTS, LANGUES ET CULTURES

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace -Work-Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL
SCIENCES

POSTGRADUATE SCHOOL FOR ARTS
LANGUAGES AND CULTURES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR ARTS,
LANGUAGES AND CULTURES

DEPARTMENT OF FRENCH

ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE DES PRODUCTIONS ORALES DU FRANÇAIS DANS LES VILLES DE DSCHANG ET DE BAFANG

Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Lettres Modernes Françaises.

Option : Sociolinguistique

Par

SABINE LUMIÈRE ONDOBO NDOA

Sous la direction de

Marie Désirée SOL épouse AMOUGOU

Maîtresse de conférences



Année académique 2023-2024

DÉDICACE

Au Dieu Tout-Puissant

et

à ma famille

REMERCIEMENTS

Notre gratitude est adressée au Professeur Marie Désirée SOL épouse AMOUGOU, qui nous a ouvert les portes d'entrée en sociolinguistique sans hésiter. Nous lui sommes reconnaissantes pour avoir laissé germer toutes les idées qui sommeillaient en nous, avant de les recadrer, et les encadrer continuellement par des conseils qui ont été d'une aide très précieuse.

Nous remercions ensuite, l'ensemble des enseignants du Département de Français et de ce programme de master de l'Université de Yaoundé I.

Nos remerciements vont à présent au Professeur Alexis BELLBI de l'École Normale Supérieure de Yaoundé I, pour son apport efficace, surtout en ce qui concerne la documentation.

L'occasion nous est à présent donnée de dire également merci à mes parents Monsieur Luc ONDOBO et Madame Léocadie NDOA, à mes frères et sœurs qui n'ont cessé de nous conseiller et nous encourager malgré les circonstances qui n'étaient pas toujours favorables.

Enfin nous disons un grand merci à Monsieur Gérard OBAMÉ, Madame Laurentine BESSOLO, ainsi qu'à tout encadreur pour leurs conseils, encouragements et prières élevées à notre endroit. Nous ne saurons cependant clôturer cette phase sans dire merci au Docteur Marie Michèle NGANMO FOYET, à notre aîné académique le Doctorant Alphonse NOAH, nos amis et camarades, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont apporté une aide de quelque nature que ce soit.

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	I
REMERCIEMENTS	II
SOMMAIRE.....	III
LISTES DES SYMBOLES	IV
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VI
RÉSUMÉ.....	VII
ABSTRACT	VIII
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE PRAGMATIQUE POUR UNE ANALYSE	
SOCIOLINGUISTIQUE	14
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DU TERRAIN DE L'ÉTUDE	16
CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE.....	28
DEUXIÈME PARTIE : NORMES ET USAGES	42
CHAPITRE III : LES PHÉNOMÈNES D'HYBRIDITÉ LANGAGIÈRE DANS LA PHRASE	44
CHAPITRE IV : LA FLEXION VERBALE	66
CHAPITRE V : STRUCTURATION SYNTAXIQUE DE LA PHRASE.....	75
CHAPITRE VI : LES TRAITS DE PHONOLOGIES.....	94
CONCLUSION GÉNÉRALE	114
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	120
TABLE DES MATIÈRES.....	127
ANNEXES.....	130

LISTES DES SYMBOLES

P	Phrase
↑	Tonalité ascendante
↓	Tonalité descendante
→	Tonalité uniforme
Ali	et les autres
Al.	et les autres
L1	langue maternelle
L2	langue française
AF	Ancien Français
FM	Français Moderne
FP	Français Populaire

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau des représentations du lexique désignant le statut social.....	49
Tableau 2 : Tableau des représentations du lexique désignant l’art culinaire	50
Tableau 3 : Tableau des représentations du lexique désignant une réalité dans les villes de Dschang et de Bafang.....	52
Tableau 4 : Tableau phonétique des consonnes.....	97
Tableau 5 : Tableau phonétique des voyelles	97

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Carte de la Région de l'Ouest Cameroun. Source : carte administrative du Cameroun	27
Figure 2 : Alphabet Phonétique International ;	98
Figure 3 : Symboles phonétiques des sons du français.....	99

RÉSUMÉ

Une production orale est une activité langagière qui se décline sous plusieurs formes, chacune nécessitant la mobilisation de compétences linguistiques et de savoir-faire spécifiques. Dans ce mémoire de Master II en sociolinguistique, nous rendons compte de l'étude de l'analyse sociolinguistique des productions orales du français dans les villes de Dschang et de Bafang. À travers une approche se fondant sur les travaux d'auteurs spécialisés dans notre champ, nous nous interrogeons d'une part sur la façon dont les peuples de ces localités s'expriment et d'autre part sur les changements que subit la langue française ainsi que la valeur du français produit par ces derniers. L'analyse des données quantitatives et qualitatives obtenues par enregistrements des échanges communicatifs, se base sur des cas précis que sont les productions orales du français, dont l'influence des facteurs internes et externes entraîne des modifications linguistiques à plusieurs niveaux de la langue. Nous nous proposons de relever les productions orales des populations de Dschang et de Bafang, les analyser et les traiter, en faisant ressortir les particularités présentes chez ces derniers, afin de cerner les phénomènes de la variation, de l'appropriation et de la dynamique de la langue française dans cette partie du pays ; phénomènes qui affectent le fonctionnement de la phrase.

Mots clés : Productions orales-analyse sociolinguistique-communauté linguistique-variation-phrase

ABSTRACT

Oral product is a language activity that comes in several forms, each requiring mobilization of language skills and specific know-how. In this Master II memory in sociolinguistics we report on the study of the sociolinguistics analysis of oral productions of French in Dschang and Bafang cities. Through an approach relying on the work of authors specializing in our field, we question on one hand how peoples of these localities express themselves and on the other hand about the changes French language undergoes as well as the value of French produced by these. Quantitative and qualitative data analysis obtained by recording of communicative exchanges, relies on precise cases which are the oral products of French, whose influence of internal and external factors results in multi-level language. We propose to raise the oral productions of Dschang and Bafang populations, analyze and treat them, arising out of the peculiarities present in these latter, in order to identify the phenomena of variation, appropriation and dynamics of French language in this part of the country; phenomena that affect the functioning of the sentence.

Keywords : oral productions-sociolinguistic analysis-language community-variation-sentence



INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'Afrique est actuellement le seul continent au monde qui parle pratiquement les langues de tous les autres continents, en plus ses propres langues. Elle possède, de ce fait, une littérature dans les langues nationales et dans les langues venues d'ailleurs : le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol... Bien que certains considèrent cette diversité linguistique comme une richesse, il n'en demeure pas moins qu'elle cause des difficultés lors de la communication en société, car l'individu a tendance à être influencé par l'une des langues qu'il possède.

Le territoire camerounais est marqué par une forte hétérogénéité linguistique. Classé parmi les vingt-cinq pays au monde reconnu comme doté d'une « méga diversité linguistique », le Cameroun occupe la septième place au monde et la deuxième en Afrique après le Nigéria. Avec un taux de linguistique très varié, ce pays compte plus de 280 langues nationales cohabitant sur l'étendue du territoire, en plus des langues officielles (le français et l'anglais), considérées comme les langues les plus prestigieuses voire privilégiées du pays. Cependant, malgré leur statut de langues officielles, c'est la langue française qui semble la plus répandue sur l'ensemble du territoire, au vu de son utilisation présente dans toutes les régions constituant cette partie du continent africain. Elle se rencontre jusque dans les zones rurales les plus éloignées et peut servir ainsi de langue de communication même par les personnes les plus âgées de ces zones, en plus des plus jeunes qui bénéficient de son enseignement dans les établissements scolaires.

L'enseignant en général, mais celui de la langue française en particulier, est sans cesse confronté à l'exercice de l'évaluation du niveau de langue de ses apprenants, afin de pouvoir déployer ses enseignements. C'est la raison pour laquelle il lui est très souvent conseillé d'établir une grille d'évaluation d'expression orale, grille grâce à laquelle il pourra connaître le niveau oral de son élève tant en compréhension, qu'en expression. Parler de l'analyse sociolinguistique des productions orales du français dans les villes de Dschang et de Bafang, revient à relever les problèmes que rencontrent les locuteurs de ces villes dans leurs contacts avec la langue française. Car comme dit Larvol (2021), « si l'appropriation sociolinguistique d'une langue est avant tout un processus intime qui regarde chacun, en contexte minoritaire, l'appropriation des langues peut être rendue difficile par des circonstances restreintes de socialisation linguistique ou des déterminismes et des idéologies défavorables. ». C'est-à-dire que la variation d'une langue dépend non seulement de l'individu (sa capacité à la posséder, la maîtriser, en un mot de ses compétences et performances), mais aussi de l'espace dans lequel elle évolue, puisque l'usage du code linguistique ou la maîtrise de cette dernière par un individu peut varier d'une langue à une autre.

L'analyse, en effet, est un examen détaillé pour le discernement des constituants ou pour la compréhension de leurs fonctionnements. La sociolinguistique pour Labov, est considérée comme cette branche de la linguistique qui étudie le langage, en prenant en compte des facteurs externes à la langue, et non en considérant uniquement les structures internes. Elle envisage l'évolution de la langue dans un contexte social. Pour une étude sérieuse d'un phénomène sociolinguistique, il faut le mettre dans son contexte social, au risque d'en faire une analyse boiteuse, le contexte ici étant les productions orales du français.

L'oral est considéré comme une action de rendre manifeste par toutes les possibilités du langage parlé ce que l'on est, pense ou ressent¹. L'oral a toujours précédé l'écrit et occupe une place prédominante dans les relations humaines. Bien avant de savoir tracer ses premières lettres, l'enfant, dès son bas-âge, parle sa langue maternelle. De même, l'étranger pour besoin de socialisation, se voit dans l'obligation de maîtriser certains mots d'une langue, afin de pouvoir communiquer oralement, plutôt que les écrire. Cela suppose l'acquisition des compétences de compréhension et d'expression. Ces deux aspects de la compétence de communication sont continuellement et incessamment en interaction. C'est en cela que l'on peut dire du système oral de la langue qu'il est tel un système autonome, régi par ses propres lois, distinctes de celles de la langue écrite.

La notion de communauté linguistique a été proposée par le même auteur pour désigner l'ensemble des locuteurs d'une langue partageants les mêmes normes. Bien que les groupes constituant la communauté aient des pratiques distinctes, il reste cependant qu'ils partagent un ensemble d'attitudes sociales envers les divers usagers et se rejoignent sur la manière dont ceux-ci s'hierarchisent. Elle peut également se réduire à un groupe de personnes qui décident de vivre ensemble. Cela dit, dès lors que des individus ont en commun une seule variété linguistique, ainsi que les normes de son emploi, on peut parler de communauté linguistique. Ces variétés vont de ce fait entraîner des variations au niveau de la syntaxe.

Parler de syntaxe renvoie à l'étude des mots unis entre eux pour former des propositions ou des phrases ; ou encore la séquence dans laquelle le sujet, le verbe ou l'objet apparaissent dans la phrase. La syntaxe est à l'origine de la branche de la linguistique qui étudie la manière dont les mots se combinent pour former des phrases ou des énoncés. Selon le dictionnaire Larousse, elle est la partie de la grammaire qui décrit les règles par lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrase.

¹ Wikitionnaire, le dictionnaire libre

Le présent travail se déroule en Afrique noire principalement au Cameroun ou République du Cameroun qui est un État d’Afrique centrale ou selon d’autres définitions² d’Afrique de l’Ouest, situé entre le Nigeria au Nord, le Tchad au Nord-Est, la République de Centrafrique à l’Est, la République du Congo au Sud-Est, le Gabon au Sud, la Guinée Équatoriale au Sud-Ouest. Les langues officielles sont le français et l’anglais.

Avant la période coloniale, les habitants ne forment pas un seul groupe homogène et présentent plusieurs formes d’organisations sociales allant des royaumes à des ethnies nomades. Le Cameroun est aujourd’hui membre de droit de l’Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), du Commonwealth, ainsi que de l’Organisation de la Coopération Islamique (OCI). Le Cameroun est surnommé « Afrique en miniature » en raison de sa diversité climatologique, minière, géographique, humaine, linguistique et culturelle.

L’ouest du pays présente une importante chaîne volcanique dominée par le mont Cameroun, qui est culminant d’Afrique centrale avec 4 100m d’altitude. Il connaît une période trouble au plan linguistique qui viendra bouleverser son fonctionnement. La date du 19 juin 1919 est un moment de révolution dans le système linguistique camerounais. En effet, le traité de Versailles, tenu à la date susmentionnée qui fixait les conditions de paix, entérina le partage franco-britannique du Cameroun. Ce pays devint de ce fait un territoire sous mandat de la Société Des Nations (SDN) confié à la France (les quatre cinquièmes du territoire) et à la l’Angleterre (le cinquième du territoire). Chacun des colonisateurs marqua « son » Cameroun de son empreinte en imposant soit l’anglais, soit le français.

Au Cameroun britannique, l’anglais n’était en général pas beaucoup pratiqué, car les écoles confessionnelles préféraient les langues africaines.

La France, par contre, veillait à ce que le français remplaçât littéralement la langue du colonisateur précédent (allemand). Alors plusieurs progrès furent publiés pour faire du français la langue obligatoire de l’enseignement, tout en interdisant l’utilisation des langues locales dans le système éducatif. Cardes (1921), Haut-Commissaire de la République française au Cameroun, donna d’ailleurs ces instructions formelles dont la teneur est la définition de l’objectif de la politique linguistique de la métropole dans ses colonies :

Il faut donc de toute nécessité que vous suiviez avec grand soin, le plan de campagne que je vous ai tracé, que vous coordonniez vos efforts, tous les efforts et que le défrichement méthodique et bien concerté des autres langues se poursuive sans hâte comme sans arrêt... afin de concrétiser notre volonté de donner aux populations

² <https://www.prc.cm>

du Cameroun la langue en quelques sorte nationale qu'elles n'ont pas et qui ne saurait être évidemment que celle du peuple à qui est dévolue la souveraineté du pays.

Progressivement, ces deux langues occidentales gagnent du terrain au Cameroun et deviennent les langues les plus usitées. Un peu plus tard, elles deviendront langues officielles, chacune étant pratiquée dans chaque État de la république fédérale du Cameroun (11 février 1961). Dans la constitution de 1996, il est stipulé que la République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur.

Constitué de plus de 250 dialectes identitaires, le Cameroun doté d'un phylum linguistique hyper varié, va être le théâtre d'une vaste diglossie³. De ces deux langues découlent le camfranglais et le pidgin English. Le français, langue la plus usitée au Cameroun va, au contact de ce melting pot linguistique, subir une sorte de « camerounisation ».

La situation linguistique présente dans les zones de notre étude est telle que les locuteurs, lorsqu'ils insistent à vouloir produire une phrase française, se trouvent toujours, pour certains, dominés par l'influence de leurs langues maternelles, ce qui fait en sorte que, la qualité du français produit par ces individus reste défectueuse.

Les motivations du choix de ce sujet sont dues au fait de notre constat selon lequel la langue française une fois en contact avec les populations subit des variations, et pour ce qui est du Cameroun précisément, ces modifications dépendent des individus, des peuples et ou des régions. Dans le souci de comprendre ce phénomène nous avons décidé de nous pencher sur ce sujet.

Les peuples du Cameroun, en général, dans leurs rapports avec la langue française ont chacun une façon de l'appréhender, cela en fonction de l'environnement dans lequel ils évoluent. Nous pouvons le remarquer ici chez les Bassas, les Bulus, les Etons, les Bamilékéés, les Bamouns et ailleurs. Cela démontre, en d'autres termes, que les camerounais se sont appropriés la langue française, ce qui fait en sorte que cette dernière subit des transformations systématiques en territoire camerounais.

Ce phénomène devenu pratiquement viral va attirer notre attention pour ce qui est des peuples de la région de l'Ouest-Cameroun précisément les Bamilékéés qui ont leur manière presque identitaire d'aborder la langue française. Aussi, rappelons que même dans l'État de France, la langue française dont le texte intitulé *les Serments de Strasbourg* en l'an 842 constituerait l'acte de naissance, connaît une évolution continue, car elle est une langue vivante.

³ Foisonnement de plusieurs langues dans un espace donné

Nous pouvons de ce fait parler de Français classique du XVI^e et XVII^e, qui deviendra le Français Moderne du XVIII^e, langue véhiculaire d'Europe ; et pour cette raison, ne saurait rester statique hors de France.

En effet, depuis notre tendre enfance, nous avons été bercée par des sketchs, des pièces de théâtre, en particulier ceux d'un célèbre comédien de regrettée mémoire Jean Miche KANKAN qui mettait en exergue une manière particulière de s'exprimer propre à un groupe en l'occurrence les peuples bamilékés. Ce qui a suscité en nous le désir de nous intéresser aux raisons d'une telle particularité. C'est aussi l'attachement que l'on voue à la linguistique, précisément à la langue française, suite à notre choix d'études et de filière (Lettres Modernes Françaises en abrégé LMF) qui nous pousse à mener des recherches sur la façon dont les individus parlent la langue.

Il est primordial dans tout travail de recherche, de remonter au point de départ, en rappelant ce qui a déjà été dit à ce sujet, puisque nous ne sommes pas les premiers à nous intéresser à cette question ; le but étant de mettre les jalons à propos de ce que l'on veut entreprendre comme recherche. Dit autrement, il est question de faire le point critique des recherches antérieures, sur le sujet afin d'éviter un recommencement, mais l'objectif étant ainsi de situer le prolongement d'une façon novatrice. D'où l'impératif de passer en revue quelques études pertinentes s'inscrivant dans le même ordre que la nôtre.

Tel que dit plus haut, il serait prétentieux et moins honnête de considérer comme nouveau un sujet comme le nôtre portant sur l'analyse des productions orales du français dans un cadre sociolinguistique. Nous nous proposons de réagir par rapport aux études qui ont été menées avant la nôtre, dans une perspective de continuité ou d'ouverture, et non pas de critique ou une remise en question des travaux qui ont déjà été fait jusqu'ici.

Bon nombre de chercheurs tel que Essono (1979), Mendo Ze (1992), Zang Zang (1999) et Biloa (2003), cité par Mebara (2015-2016 :5) s'accordent sur la coloration⁴ de la langue et de son appropriation au Cameroun, c'est-à-dire que l'origine de l'interlocuteur influence sa langue en y apportant des éléments présents dans ses origines ce qui rend les pratiques linguistiques au Cameroun hétérogènes.

L'hétérogénéité du code linguistique que Mbodji-Pouye et Van (2007 :127) considèrent en ce sens où « la coprésence de deux langues est marquée du signe de l'hétérogénéité ; ils s'apparentent à des signalements métalinguistiques ou méta discursifs ». Ils poursuivent en disant

⁴ Usage du français en y associant la tonalité camerounaise à laquelle l'interlocuteur appartient

qu'»il faudra mettre en regard ces moments de signalisation dans l'écrit de l'hétérogénéité linguistique et les moments où au contraire, différentes langues sont utilisées de façon plus « intégrée », sans que l'activité linguistique du scripteur sur la différence linguistique soit apparentée ».

De par les multiples dimensions que lui confèrent plusieurs auteurs, l'hétérogénéité est un concept multidimensionnel. Selon Wenning (2007), cité par Noesen et alii. (2008), les dimensions suivantes sont à prendre en compte : âge, sexe, performances scolaires, origine socioculturelle, dimension linguistique éléments en lien avec la santé et le corps. Suchaut (2007 :18) estime que l'hétérogénéité « recouvre en fait plusieurs dimensions au niveau des élèves : niveaux d'acquisition, capacités cognitives, comportement scolaire, milieu social... ». En (2008 :6) Noesen et al. Considèrent que l'hétérogénéité « permet d'exprimer à la fois la diversité sociale, nationale, culturelle, linguistique, physique et cognitive des élèves ». Hansen (2003), cité par Noesen et alii. (2008), reprend une partie de ces éléments mais mentionne spécifiquement le handicap et ajoute la confession et le talent ainsi que plusieurs éléments déjà mentionnés que Noesen et alii nomment ethnicité.

Précisons que dans un environnement multilingue, plusieurs langues sont en contact et l'usage de ces langues, par les locuteurs, entraîne incontestablement des phénomènes linguistiques liés au contact des langues ; phénomènes qui sont parfois contraires à ceux reconnus ou prescrits par la norme standard de linguistique.

En effet, la norme tend à établir un conformisme linguistique national unitaire ; elle fait partie intrinsèque du réel linguistique et socioculturel de la société dans la mesure où une communauté linguistique, est définie tel « un groupe de sujets parlants qui possèdent en commun des ressources verbales et des règles de communication » (Bachmann et al, 1981 :61)

Bourdieu (1982 :42) solidaire avec Bachmann et al, (1981 :61) et précise que « la compétence suffisante pour produire des phrases susceptibles d'être comprises est tout à fait insuffisante pour produire des phrases susceptibles d'être écoutées, des phrases propres à être reconnues comme recevables dans toutes les situations où il y a lieu de parler ».

L'analyse du parler mixte se perçoit dans l'article de Kuitche, Dispi-Unisi, « *Parlers mixte en Afrique Sub-saharienne francophone* ». Cet auteur considère que dans les sociétés africaines, la compétence plurilingue est souvent la règle. Les situations de monolinguisme individuel sont des exceptions, puisque l'Afrique englobe 1/3 de langues du monde. Il n'est pas

rare de rencontrer des individus qui s'expriment en quatre ou cinq langues différentes et qui les utilisent quotidiennement selon leurs situations de communication.

C'est pourquoi, ZANG ZANG, (1998 :2) estime que

Le sort de la langue française n'a jamais cessé de faire, au cours des siècles, l'objet de plusieurs préoccupations. Nombreuses sont les initiatives qui, jusqu'à nos jours, visent à la défendre ou la purifier. Depuis Défense et Illustration de la Langue Française en passant par " l'Académie Française", maints organismes à caractère national, régional ou international, tels l'Office de la Langue Française, le Comité d'Étude des Termes Techniques Français, l'Association Française de Normalisation, Défense de la Langue Française, le Club de la Grammaire, etc... ont vu le jour à cet effet. Cependant, la langue française reste malgré la sonnette d'alarme tirée par les puristes, en état de dégénérescence ! Élèves, étudiants, journalistes, écrivains et même les professeurs de lettres... personne ne sait plus parler français. Si donc parler français est devenu difficile, tant pour les personnes supposées être des techniciens de la langue française, qu'en sera-t-il pour les amateurs, des dilettantes ?

Biloua (2003) estime par ailleurs que le français est une langue balkanisée puisqu'il « ...existe donc bel et bien un français distinct du français de France, ou de la Belgique, ou de Suisse, ou du Québec par sa phonologie, sa morphologie, sa syntaxe, sa sémantique ».

L'école produit le français « standard homogène et normé qui élimine toute variation sociale ou dialectale (...) ; le français écrit littéraire tend à fonctionner dans certaines situations de classe comme norme et but à atteindre en toute situation » (Boutet 2002 :145).

L'intitulé de notre travail de recherche « Analyse sociolinguistique des productions orales du français dans les villes de Dschang et de Bafang », est assez évocateur en ceci qu'il nous amène à interroger le français produit à l'oral dans cette région du Cameroun, dans le but de mieux comprendre et analyser les productions orales obtenues dans ces villes. Nous nous focaliserons sur la variation linguistique pour mieux expliciter ce phénomène.

Bien que des études aient été menées dans le passé allant pour certaines dans le même sens que la nôtre, nous nous proposons de donner une orientation différente à ce travail. Très souvent les uns et les autres se sont attelés à démontrer qu'il existe des variétés de français propres à un pays, une région ou à des individus ressortissants d'une localité précise ce qui, vu sous un certain angle, ne semble pas erroné puisqu'après étude, nous nous sommes rendus à l'évidence de telles positions.

Après observation, nous constatons que ce ne sont pas seulement les lieux et les espaces qui influencent la langue, mais également les individus, c'est la raison pour laquelle on peut parler de français de l'Ouest, du Centre, du Nord, etc... pour ce faire, la langue française et toute autre langue varie en fonction des individus, et des couches sociales. Cela-dit, l'assimilation

d'une langue dépend des compétences et des performances de chaque individu. Aussi, notre étude vise à traiter des particularismes phonologiques dont disposent chacun des locuteurs que nous avons rencontrés.

La sociolinguistique est considérée comme une branche de la linguistique qui étudie le langage humain ou une langue, un dialecte, une communauté linguistique du point de vue sociolinguistique. Elle peut aussi être définie comme la partie de la linguistique qui traite des relations entre langage, culture et société. Notons que le terme langue renvoie, d'un point de vue sociolinguistique, à ce que Blanchet (1998 :50) définit comme un réseau minimal (du point de vue linguistique) de variétés (en quelques sortes un système des systèmes) identifié par un même terme et une conscience linguistique spécifiques. Autrement dit, des individus et/ou groupes d'individus décident, selon une dynamique sociale qui peut être fort diverse, de survaloriser des traits de proximité entre variété (et non plus de faire l'inverse) pour construire la conscience d'une intelligibilité suffisante pour activer les discours métalinguistiques, permettant son amplification et le sentiment d'une unité identifiante ; qu'ils proposent ou choisissent de dénommer ce processus alors implicite, pour le distinguer des autres processus d'identification, fait de ce processus une langue. Dit autrement (Bulot, 2004), une langue est ainsi non seulement une pratique discursive (une pratique du discours), mais encore des pratiques de réserves sur ce discours (un discours sur la pratique) ; en un mot, le concept de langue renvoie en l'état à une production tierce (nécessairement sociale, diverse et hétérogène).

La syntaxe, comme dit plus haut, est la partie de la grammaire qui dicte les règles par lesquelles les unités linguistiques se combinent en phrases ; ainsi la syntaxe dicte la grammaire formelle d'un langage, en d'autres termes, elle prescrit l'agencement des lexèmes en des termes plus complexes. La langue est comme tout organisme social, conditionnée par l'influence du milieu dans lequel elle vit et qu'elle influence à son tour. La présence du français est observée dans le marquage du territoire (toponymie, homonymie, ou hydronymie) et de l'espace social (anthroponymie, ethnonymie ou glossonymie). Les lieux, les moments et les situations de contact réel avec le français sont identifiés, tout comme les formes de langage pratiquées au quotidien, les normes valorisées, et les écarts stigmatisés. L'impact de la francophonie sur la vie quotidienne des populations est évalué autant que son efficacité dans les secteurs formels (école, administration, entreprise) et informels (alphabétisation ou petit commerce). C'est dans cette logique que nous inscrivons notre sujet, en ceci que la langue est un système qui régit et définit la vie et le fonctionnement d'un milieu.

Le problème que révèle le sujet que nous traitons « Analyse sociolinguistique des productions orales du français dans les villes de Dschang et de Bafang » est celui de la variation

liée aux productions orales du français, cela revient à dire que les constructions syntaxiques subissent des changements ou modifications ; d'où notre interrogation à propos de la variation linguistique dans l'Ouest-Cameroun. Précisons que ces modifications ne sont pas que sur le plan oral mais écrit aussi. Cependant, comme nous l'impose le sujet, nous n'analyserons que celles concernant l'oral.

Considérant le français parlé au Cameroun aujourd'hui, l'on constate que celui-ci est aussi un cloisonnement, puisque que dans chaque région de ce pays, on observe des particularités distinctes. Par conséquent, étant donné que ce pays a dix régions, selon le découpage administratif, l'on a autant de cloisons francophones (Extrême-Nord, Nord, Adamaoua, Centre, Littoral, Sud, Sud-Est, Sud-Ouest, Est et Ouest), ces cloisons sont aussi constituées de sous-cloisons. Autrement-dit, la francophonie de l'ouest Cameroun par exemple, est constituée de huit (08) sous-ensembles selon le nombre de circonscriptions départementales y rencontrées. Parmi ces circonscriptions, on a le Haut-Nkam où le système linguistique pratiqué est le Fèfè (ou mifi) et la Menoua avec pour principal idiome le Yemba. Dans ces parties de l'Ouest, nous avons des particularismes linguistiques propres à chacune de ces villes, ce qui rend notre étude intéressante. Ces particularismes permettent de percevoir un tant soit peu les convergences et les divergences existantes au niveau syntaxique des productions linguistiques de ces peuples.

Compte tenu de ces réalités, nous avons formulé une problématique autour du problème relevé à savoir : comment cerner et saisir la façon dont les peuples des villes de Bafang et de Dschang s'expriment en langue française ? Est-ce de la marginalisation, de la frustration ou tout simplement une affirmation de leur identité ?

En effet, les progrès scientifiques et techniques semblent avoir une influence négative sur la langue française. Le télégramme, le télex, le téléphone et plus récemment le fax, favorisent l'information en raccourci : l'essentiel, juste l'essentiel, pas plus ! La meilleure manière de formuler sa pensée semble désormais résider dans la simplicité, la brièveté et la concision : "*time is money*" ! Pendant la correction des devoirs, des interrogations et des examens officiels, les copies qui ont le plus de chance de mériter l'attention des correcteurs sont celles qui sont propres, bien présentées, d'un style simple, clair, précis et concis. Dans « l'administration, seules les requêtes les plus courtes ont des chances d'aboutir. Dans la vie courante, le chauffeur de taxi, attend juste qu'on lui donne sa destination, le boutiquier, le gargotier et même le pharmacien, attendent juste le nom du produit dont on a besoin, personne de ceux-là n'a besoin de belles phrases » (Zang Zang 1998 :4).

L'hypothèse principale de notre travail est que la langue est vectrice de culture et d'identité, pour ce faire, elle doit faire partie de l'histoire culturelle du peuple qui la pratique. Or la langue française est une langue étrangère, et les individus, par conséquent, se sentent en insécurité, d'où les variations auxquelles elle se heurte. De cette hypothèse naîtront d'autres tel que : la langue évolue parce que les individus s'en servent ; la norme n'est pas respectée dans la société à plusieurs niveaux et donc ne saurait l'être au plan linguistique ; les peuples sont plus traditionnels que modernes ; les cultures et civilisations bamilékes sont sacrées et ne sauraient intégrer la langue française (étrangère) ; car les bamilékes croient à l'action des morts ou des Ancêtres sur les vivants (cosmogonie⁵ négro africaine), on doit en cas de difficultés existentielles, offrir des sacrifices à ces derniers. Nous constatons ainsi que la langue a une valeur symbolique, tant pour l'identité individuelle, avec le concept de langue maternelle qui est différemment appréhendé. Pour certains linguistes, la langue maternelle est la langue de première socialisation d'un enfant ; et au Cameroun, c'est très souvent les langues de la colonisation, le français et l'anglais, lesquelles sont parlées autour de l'enfant dès sa naissance. De telles pratiques influencent les attitudes langagières des locuteurs francophones, d'où la fréquence des néologismes (calques d'expression et emprunts linguistiques) dans leurs parlures ; les conditions d'apprentissage de la langue française sont différentes d'un pays à un autre ou d'une région à une autre et préoccupent diversement les locuteurs et les gouvernants : manque d'ouvrages, baisse de niveau, effectifs scolaires, outils didactiques ; la langue reflète l'état de la société où elle vit.

L'utilisation de l'outil par rapport à son statut est un problème qui suscite des interrogations. À qui appartient la langue française, au colonisateur ou à son utilisateur ? Est-ce un vestige de colonisation imposé à ses utilisateurs par une nécessité d'ouverture au monde ?

D'après Labov⁶, la sociolinguistique doit expliquer et décrire les variations dans l'usage de la langue, tant à l'échelle microsociale (au niveau de l'individu et des relations interindividuelles) qu'à l'échelle macrosociale (au niveau d'une communauté entière). Il s'agit d'une description et d'une explication des variations tant chez des individus pris séparément, que dans un groupe plus large. On constate ainsi que le langage est le reflet des relations sociales, et qu'il joue un rôle de marqueur identitaire, ce dont la sociolinguistique doit être en mesure de rendre compte. Dans le cadre de notre travail, nous centrerons notre étude sur la ville de Bafang

⁵ La cosmologie africaine dépeint l'univers comme fluide et mouvant et utilise la distinction entre le « visible », relatif aux activités des hommes, et l'« invisible » propre aux forces qui agissent dans le monde humain, c'est le système de relation » décrit par Griaule.

⁶ <https://fr.m.wikipedia.org>

et la ville de Dschang où nous analyserons, après avoir relevé les constructions syntaxiques particulièrement présentes dans ces villes afin de cerner la nature et le fonctionnement de celles-ci.

La notion de syntaxe décrit la façon dont les mots se combinent pour former des groupes de mots (syntagmes) et des phrases. L'objet de la syntaxe est donc de formuler les règles qui régissent la construction des phrases d'une langue et notamment l'ordre des mots dans les phrases. Ainsi, chaque langue est caractérisée par un ordre de mots bien particulier, qui sert d'ailleurs de base à une typologie des langues. Par exemple, le français est une langue à ordre SVC (Sujet Verbe Complément), étant donné que son ordre canonique dans une phrase déclarative est sujet-verbe-complément, alors que le japonais, dont l'ordre des mots est Sujet-Objet-Verbe, se classe dans les langues à ordre SOV. De plus, l'ordre des mots pour une langue comme le français est très important car en français, les fonctions sujet et objet direct se distinguent uniquement par leur place : le sujet se place devant le verbe et l'objet direct après le verbe ; tandis que le japonais et le latin disposent de morphèmes grammaticaux casuels qui indiquent la fonction grammaticale du mot derrière lequel ils se placent, donc pour ces langues le mot est moins significatif qu'en français. Nous constatons ainsi qu'une langue se reconnaît par sa syntaxe modifier celle-ci signifie enlever l'identité de cette langue ce qui est perçu comme une faute lourde.

L'étude de la syntaxe des productions du français oral dans les villes de Dschang et de Bafang, vise également à démontrer, tout en le justifiant, qu'en fonction des milieux et des individus, la langue varie et c'est le cas du Cameroun de façon générale, mais des peuples de la région de l'Ouest en particulier, de par les variantes y afférentes, puisque l'environnement, les langues locales et même les facultés dont disposent chaque individu impactent sur ce dernier de sorte à toucher jusqu'à son mode d'expression. Nous voulons aussi démontrer que la sociolinguistique a pour mission d'étudier le comportement des langues dans une société, puisque nous avons des facteurs qui interfèrent dans le déploiement de celles-ci, entraînant par là des modifications, transformations, ajouts, néologismes... C'est la raison pour laquelle nous consacrerons notre travail à l'analyse de la syntaxique du français.

Tout travail, toute entreprise ou toute activité qui désire connaître le progrès ou la réussite doit passer par l'élaboration du plan. C'est la raison pour laquelle tout étudiant conscient et sérieux ne saurait débiter la rédaction d'un mémoire de recherche ou de thèse sans tout d'abord établir un plan. Pour ce faire, notre travail est divisé en deux parties, articulées donc autour de six chapitres. La première partie dont l'intitulé est cadre pragmatique pour une analyse sociolinguistique contient les deux premiers chapitres qui sont des chapitres introductifs c'est-à-

dire chapitres centrés essentiellement sur la présentation du terrain d'étude pour ce qui est du premier, et sur la présentation des théories de bases d'analyse des données sélectionnées pour le second ; la deuxième les quatre autres chapitres sont consacrés aux analyses et interprétations de nos données. Pour ce faire, le premier chapitre est intitulé présentation du terrain de l'enquête est le lieu où nous présenterons notre zone d'étude ; le deuxième sera le lieu où nous présenterons essentiellement le cadre théorique et méthodologique qui nous aiderons à mieux étayer les analyses et résultats obtenus ; la deuxième partie quant à elle a pour titre normes et usages. Dans cette partie, nous analyserons et interpréterons les données conformément aux phénomènes relevés. C'est la raison pour laquelle nous l'avons organisé autour de quatre chapitres dont le premier est considéré comme le chapitre introductif des analyses, et le troisième chapitre de ce travail d'où le titre les phénomènes de l'hybridité langagière dans la phrase. A travers ce dernier, nous nous proposons d'analyser les phénomènes présents dans les échanges communicationnels des locuteurs de nos zones de travail ; ce qui nous amènera à aborder au chapitre quatre le problème de conjugaison de par l'intitulé de ce dernier à savoir la flexion morphosyntaxique ; cela étant fait, nous plongerons dans l'analyse de la structure de la phrase qui servira de cinquième chapitre et sera intitulé structuration syntaxique de la phrase. Ici nous nous attarderons sur les anomalies révélées par les productions orales des locuteurs ciblés. Après tout cela, viendra enfin le chapitre six qui portera sur les traits phonologiques, celui-ci nous permettra de relever les problèmes phonologiques que connaissent ces locuteurs.

**PREMIÈRE PARTIE : CADRE PRAGMATIQUE POUR UNE
ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE**

Dans cette partie, nous nous proposons de faire une présentation de notre terrain d'enquête ainsi que le cadre théorique et méthodologique de ce travail. Pour ce faire, nous organiserons ce travail autour de deux chapitres.

Le premier chapitre comme nous l'avons signalé, est le lieu où nous ferons la présentation de chacune des villes auxquelles nous allons nous intéresser tout au long de cette étude. Nous présenterons à cet effet leur géographie, et leur environnement, en passant par leur mode de vie et leurs paysages linguistique. Ce qui nous permettra à comprendre le genre de population auquel nous avons à faire.

Par la suite, c'est-à-dire au chapitre deux, nous aborderons le cadre théorique et méthodologique, que nous allons présenter tour à tour, question de situer cette étude par rapport aux auteurs qui lui conviennent. Ensuite, nous présenterons notre technique d'enquête, notre échantillon, et nous donnerons un compte rendu du déroulement de l'enquête.



CHAPITRE I : PRÉSENTATION DU TERRAIN DE L'ÉTUDE

Scrutant de près la carte que nous avons à la fin de ce chapitre, l'on observe d'un côté la représentation du Cameroun en Afrique, de l'autre celle de la région de l'Ouest au Cameroun. On constate que la région de l'Ouest, est l'une des dix régions du Cameroun dont l'Adamaoua (au nord), le Nord-Ouest et le Sud-Ouest (à l'ouest), le Littoral (au sud) et le Centre (à l'est) sont des régions qui l'entourent. Berceau des ethnies Bamouns, Mbo et Bamiléké, Bafoussam en est le chef-lieu. Elle regorge d'autres villes telles que Mbouda, Baganté, Foumban, Dschang, qui sont d'une grande importance. Elle couvre une superficie de 13 892km², soit 2,98% du territoire national situé au centre du pays avec une population importante. L'Ouest-Cameroun a fondé sa richesse sur les activités agropastorales et est scindée en huit unités administratives ou départements. Sa diversité linguistique assez riche lui favorise son développement. Car l'on y trouve des écoles supérieures de formation : l'institut Universitaire Technologique de Bandjoun ; la FASA (Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles), à Dschang ; l'Université des Montagnes ayant une vocation scientifique dont le siège est à Baganté et l'une des sept universités du Cameroun : l'Université de Dschang. À cela s'ajoutent également des sites touristiques à l'instar du palais historique de Foumban, des chefferies de grande renommée (Bafoussam, Bandjoun, Bamougou), ainsi que des sites naturels agréables... (fr.m.wikipedia.org)

Dans cette partie, il est question de présenter les zones de notre étude que sont la ville de Bafang et la ville de Dschang. Nous parlerons globalement de ces villes au plan géographique, structurel, socioculturel,... nous observerons aussi leur paysage linguistique, où l'on rencontre les langues officielles, composites et un phylum de langues nationales.

I- Le cadre géographique

Le Cameroun est généralement qualifié d'« Afrique en miniature» compte tenu de sa diversité géographique et ethnique. La Région de l'Ouest Cameroun fait partie des hautes terres du Cameroun qui constituent une entité unique en son genre. On y trouve en effet une série de hauts plateaux supérieurs à 100 mètres, en contrebas desquels s'étendent des plaines boisées. La végétation, de type anthropique (façonnée par l'homme), se présente comme quadrillage serré de haies vives, un réseau complexe de chemin et de maisons regroupées en petits hameaux. C'est un ensemble de prairies d'altitude, d'où le terme Grassfield⁷, employé pour désigner la région. Les rivières sont nombreuses, mais les deux plus grands cours d'eau de l'Ouest sont le Noun et le Nkam, outre des lacs de cratère qui sont souvent des lieux de cultes animistes. (<https://fr.m.wikipedia.org>)

Du point de vue démographique, la Région de l'Ouest est reconnue comme étant le berceau des ethnies Bamouns et Bamiléké. Elle compte une population de 1 720 047 hab. (2005) avec une densité de 123 hab. /km². Le présent chapitre vise à nous faire découvrir la région de l'ouest Cameroun, principalement les villes de Bafang et de Dschang sous leurs différents aspects, afin de faciliter la compréhension de notre travail.

La géographie peut être définie comme

...l'étude descriptive et explicative de la distribution spatiale sur la terre des formes et des processus physiques [...] des formes de peuplement et des types d'activités pratiquées et développées par les sociétés humaines⁸

Il s'agit pour nous dans cette rubrique, de présenter les villes de Dschang et de Bafang, respectivement suivant leur genèse, leur cadre culturel, leurs activités économiques et leur organisation politico-administrative.

I-1 Cas de la ville de Bafang et de la ville de Dschang : genèse et cadre culturel

I-1-1 Genèse

Ici comme dans toutes les régions excepté le grand Nord du pays on a généralement une longue saison de pluies qui dure 9 mois environ. L'Ouest du pays autour du Mont Cameroun a un climat équatorial chaud et humide avec des pluies intenses en toutes saisons, et un taux d'humidité élevé. Dans cette zone, la saison des pluies les plus intenses est comprise dans les

⁷ Grassfield : vaste région de savane des hauts plateaux volcaniques située dans l'ouest du Cameroun, étalé sur les régions du Nord-Ouest et de l'Ouest.

⁸ "Géographie" Microsoft ® Encarta ® 2009 [DVD]. Microsoft Corporation, 2008.

mois entre juin et octobre ; le long de la côte du Golfe de Guinée, les pluies commencent en avril et se terminent en novembre. Les mois contenus entre décembre et mars sont relativement secs.

La ville de Dschang fut visitée pour la première fois en 1895 par une mission coloniale allemande dirigée par le Dr. Eugen Zingraft. Suite à l'installation, au sein de la chefferie Foréké, d'une région militaire dirigée par le colonel Hunter, Dschang devint dès 1903, une ville administrative et civile dirigée par le commissaire de district Emil Rauch. D'après les linguistes camerounais, le mot « n-tsang », qui signifie en langue Yemba « querelle », a été adopté par les allemands dès leur arrivée en référence au roi Fo-Lekeu-ane dont la mort déclencha, en 1886, une guerre de 9 ans entre les Foreké et les Foto. Les allemands avaient donc, entre leurs mains trois options de dénomination de la ville dont la troisième était « Tsan ». Au regard de ces trois options, la question est de savoir pourquoi les Allemands avaient privilégiés l'option 3 (Tsan) au détriment des options 1 (Fo-lekeu) et 2 (Ba-me-lekeu). À cette question, il y a deux réponses, dont l'une est linguistique et l'autre historique.

En ce qui concerne la première réponse, elle est liée à la similitude du mot yemba « Tsan » avec les mots allemands « Zank » et « Zange ». Dans la langue allemande en effet, ces deux mots ont pu influencer le choix du mot « Tsang », puisqu'ils se prononcent de la même façon (Z=TS). De plus, en ce qui concerne le mot « Zank », il signifie aussi en allemand « querelle ». C'est dire que les allemands devant la situation conflictuelle entre Foto et Foreké avaient directement noté qu'il s'agissait de « Zank ». En un mot, disons que le terme « Tsan » fut préféré aux autres pour désigner la ville en raison de la possibilité qu'il offrait de le germaniser en profondeur pour en montrer l'importance historique et stratégique aux yeux de l'empire allemand. Ainsi, loin de désigner une situation conflictuelle, Dschang en tant qu'un composé du mot local Yemba et du mot allemand, renvoie plutôt à la réalité d'un dialogue des cultures⁹.

La ville de Bafang quant à elle, est une commune du Cameroun, en pays bamiléké. C'est le chef-lieu du Haut-Nkam. Elle est située à 63 km du Sud-Ouest, chef-lieu régional Bafoussam. Au plan linguistique, elle dispose des langues comme le fèfè qui est la principale, le Babone, le Baboutcha-Nitcheu, le Baboutcheu-Ngaleu et bien d'autres. Elles sont considérées comme langues de communication entre les populations. Par ailleurs, le besoin de socialisation, de communication et même d'échanges justifieraient l'usage ou l'adoption de la langue française par ces derniers. Cependant, l'influence et la domination de leurs langues locales sur la langue française, le manque de scolarisation, la proximité géographique (car ils vivent pour la plupart

⁹ africapresse.com

dans des zones éloignées des villes et des espaces urbains) seraient les raisons pour lesquelles la langue française subit des modifications au plan syntaxique. Puisque le français, tant en France que dans les pays partiellement ou entièrement de langue française, pose au linguiste un certain nombre de problèmes¹⁰.

I-1-2 Aspect culturel

Cette section a pour but d'éclairer sur les aspects linguistiques et éducatifs de ces villes. Le Cameroun en général, mais la région de l'ouest, en particulier, est reconnue pour sa grande diversité culturelle. La culture est une notion très complexe qui peut et a déjà reçu multiples définitions. Mais celle qui nous intéresse dans le cadre de notre travail, est celle qui considère la culture comme

Un ensemble lié de manière de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisés qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte. » (Rocher 1992 :104)

Cette définition nous intéresse, dans la mesure où elle insiste sur le fait que les traits culturels d'un individu sont présents dans toutes ses actions humaines qu'elles soient cognitives, conatives ou affectives, vu que ces traits incluent les connaissances, les idées et la pensée des individus. C'est dans cette perspective que l'auteur va plus loin en soulignant que :

La culture apparaît donc comme l'univers mental, moral et symbolique commun à une pluralité de personnes grâce auquel et à travers lequel ces personnes communiquent entre elles, se reconnaissant des liens, des attaches, des intérêts communs, des divergences et des oppositions, se sentent enfin chacun individuellement et tous collectivement, membres d'une même entité qui les dépasse et qu'on appelle un groupe, une association, une collectivité, une société (p107).

La ville de Dschang est située dans le Département de la Menoua avec une population de 101 385 hab. (2005). C'est une ville historique et universitaire du Cameroun, et la deuxième plus grande ville de la Région de l'Ouest après Bafoussam. La population de Dschang parle principalement le Yemba. Cette langue est valorisée à travers les rythmes tel que le mangassa, le club danse, le samali, les variétés. En 2011, le musée des civilisations a été inauguré, consacré à la découverte de l'origine du peuple camerounais et à la diversité des peuples qui composent le pays. Pour ce qui est du domaine de l'enseignement, elle compte plusieurs établissements primaires, secondaires et universitaires.

¹⁰ <https://fr.m.wikipedia.org>

Les sociétés bamiléké sont fortement hiérarchisées. Dans leurs sociocultures, l'on assiste à un respect scrupuleux, voire à une vénération du monarque. L'organisation politique est très centralisée ; le chef pivot de la société est assisté par des conseils de notables, il est détenteur d'un pouvoir de nature suprahumaine et reconnu par tous comme le juge suprême et le maître de la terre qu'il concède en usufruit¹¹. D'ailleurs, l'individu compte peu, la collectivité de l'État-nation qu'est la chefferie étant la règle souveraine.

I-2 Structure et comportement sociologique de ces villes

Dans cette section il est question pour nous de présenter les structures et les attitudes des populations de l'Ouest. L'organisation sociale plus significative peut-être, est l'examen comparé des structures sociales et politiques de ces différentes populations, car elles ont commandé de façon décisive les déplacements des hommes, l'organisation des courants d'échange et le développement des cités. Ces sociétés sont organisées sous formes de chefferies ou royaumes sur les plateaux, analogues aux grandes constructions politiques soudanaises.

Leurs structures sociales sont très hiérarchisées, assurant un contrôle efficace de l'espace. C'est ce que Tardits et Hurault, (1970, p.3-4) décrivent soigneusement lorsqu'ils disent :

Aux yeux des bamiléké, le titre est peu de choses. La considération qui s'y attache dépend dans une large mesure de la personnalité du détenteur, de son activité, de sa richesse, de sa place effective dans le groupement. Nous touchons ici un aspect essentiel de la société bamiléké, l'importance attachée à la mobilité sociale et à la promotion personnelle. [...] le prestige qui s'attache à leur appartenance demeure le signe le plus évident de la promotion sociale ; les commerçants, les planteurs et fonctionnaires émigrés dans les villes du sud n'ont pas une conception différente de l'admission dans les sociétés les plus fermées de leur groupement d'origine demeure leur premier idéal.

Le *Foo* (chef suprême) a pour fonction essentielle de « juger » le village et de « veiller » sur lui. Mais il détient aussi un rôle religieux important : un lien sacré unit le chef, la terre et les hommes. Autour de lui vivent un ensemble de serviteurs ayant des fonctions soit domestiques (les *tsofo*) soit religieuses (les *mwala*). Un grand nombre d'association rassemblent les diverses catégories d'habitants et donnent lieu à l'attribution de fonctions et de titres particuliers dans la société. La plus importante de ces sociétés coutumières est la *kamwvu*, conseil réunissant en général neuf notables (parfois dix, dans certaines chefferies), qui ont des responsabilités dans l'administration territoriale de la chefferie :

¹¹ Usufruit : droit d'utiliser un bien et d'en percevoir les revenus, sans en être propriétaire

Les grandes sociétés ont un rôle essentiellement politique et social ; placées sous la direction du chef, elles permettent à son influence personnelle de pénétrer toutes les couches de la chefferie ; réciproquement, elles lui permettent d'entrer directement en contact avec tous les éléments actifs de la population, et de connaître leur pensée sans qu'une caste de dignitaires ou de serviteurs puisse faire écran entre lui et le peuple, comme il arrive dans d'autres sociétés africaines. (Hurault, 1962, p.82).

Le caractère de l'habitat est ce qui frappe à l'œil, lorsqu'on se trouve dans cette partie du Cameroun : d'une part, des résidences extrêmement dispersées, constituées par des groupes de 04 ou 05 cases, émaillent le paysage vert de terre cultivées de leurs géométrie rougeâtre aux formes élancées ; d'autre part des groupes de plusieurs dizaines de cases du même style que les précédentes mais souvent construites avec plus de soin, aux proportions plus amples, parfois richement ornées sur leurs parties boisées (...) les pouvoirs du chef s'exercent par l'intermédiaire des dignitaires sur l'ensemble du territoire de la chefferie dans le cadre des quartiers. Les *fo* sont extrêmement attachés au maintien de l'intégrité du territoire des chefferies (...) les querelles de limites atteignent en pays bamiléké une exceptionnelle violence et il est fréquent que les oppositions entre chefferies limitrophes aboutissent à des luttes armées, avec invasion de terres voisines et incendies des cases. (Tardits, 1960 p.15-17).

La reconnaissance des pouvoirs religieux du chef par la population implique une large adhésion à l'animisme. Cependant, à partir du moment où une partie de la population change de croyance, la chefferie ou encore l'édifice religieux se trouve menacée. Toutefois, signalons que pour ce qui est de l'éducation, la jeunesse dans sa partie majeure n'y a pas accès ; d'aucun parce qu'ancré dans les activités caractérisant la région (élevage, agriculture), d'autres par manque de moyens ou manque de volonté estimant pour ce faire que le développement ne s'acquiert pas uniquement en allant à l'école. Ce qui donne à conférer à l'éducation la place d'option et non de priorité.

Les populations dites « Bamiléqués » occupent sur les plateaux du Cameroun occidental la région de Dschang, zone fraîche où prospèrent les cultures vivrières, le café arabica et l'élevage. Les Bamiléqués se sont en outre répandus comme travailleurs, transporteurs, et commerçants dans la région voisine du Mungo, à Douala et dans la région du Sud Cameroun. Cette société en pleine croissance évolue rapidement et pose au moins trois questions essentielles : l'adaptation des institutions traditionnelles à des circonstances nouvelles, le développement économique rendu nécessaire par la croissance de la population et la coexistence des immigrants Bamiléqués et des indigènes dans diverses régions du Cameroun.

I-2-1 Les populations et leur mode de vie

L'opération Yabassi-Bafang a été un élément important dans la vie du département du Haut-Nkam. Entre les plateaux de l'Ouest Cameroun et le littoral, l'Opération Yabassi-Bafang échelonne ses 14 villages d'immigrés de part et d'autre, une qui traverse l'actuel arrondissement de Nkondjok. Il s'agit d'une opération de colonisation agricole dans une zone forestière restée jusqu'ici à l'écart des grands axes de circulations mis en place par l'économie coloniale. L'opération a été lancée en Janvier 1966, date à laquelle trois villages de « colons » (localement appelés « pionniers ») furent installés, conjointement avec l'avancée d'un chantier routier. En un mot, cette initiative a permis à la ville de Bafang de prendre un envol vers son développement. En effet, une opération de développement ne peut qu'augmenter les chances de rentabiliser les investissements publics, en s'appuyant sur les comportements socio-économiques des populations concernées.

L'évolution démographique de la population urbaine de la ville de Dschang est révélée par le recensement de la population. En 2005, cette zone compte 63 161 habitants et actuellement, l'accroissement annuel de la population urbaine est estimé à 3,17° entre 1987-2005.

I-2-2 Sur le plan politique et administratif

Parler du plan politico-administratif d'une ville, revient à observer et étudier le découpage politique et administratif d'une ville donnée. La circonscription administrative renvoie aux différents départements et arrondissements

La ville de Dschang est érigée en commune de plein exercice en 1962, puis commune urbaine en 1974. Afin de donner naissance à d'autres communes, ce territoire est divisé en quatre entités (Fokoué, Penka Michel, Santchou et Dschang). Ce qui va entraîner la création de la commune urbaine et de la commune rurale de Dschang. En 2007, pour mettre en application la loi de décentralisation de 2004, on supprimera ces communes pour donner et laisser place à la commune de Dschang et à la nouvelle commune Fongo-Tongo. Pour ce qui est de l'actuelle commune, elle existe grâce au décret n° 2007/ 117 du 24 avril du président de la république portant création des communes. Elle dispose actuellement de 41 conseillers municipaux, avec Jacques Gabriel Kemleu Tchabgou pour maire dont la durée du mandat est comprise entre 2020 et 2025.

Le département du Haut-Nkam compte sept arrondissements (Bafang, Bakou, Bana, Bandja, Banka, Kékem et Banwa). La commune de Bafang est le chef-lieu d'arrondissement. Elle est subdivisée en un ensemble de six groupements

- Bafang
- Bassap
- Baboné
- Baboutcheu-Ngaleu
- Bakondji
- Baboutcha-Nitcheu

II- Environnement socioculturel des peuples des villes de Bafang et de Dschang

Les villes sont aujourd'hui considérées comme une mémoire « vivante » des sociétés humaines qui se transforment. Laboratoire privilégié des procédés et mécanismes de transformation, antre des aménagistes, hauts lieux de pouvoir, de culture, de savoir, de communication et même de divertissement, centres administratifs et commerciaux par excellence, les villes sont les empreintes de notre histoire. C'est le cas des villes de Bafang et de Dschang qui sont dotées de nombreuses richesses comme nous l'avons relevé dans notre travail.

Les peuples de l'Ouest-Cameroun ont des attitudes et comportements qui pourraient influencer sur leur mode d'expression, attitudes et comportement qui varient en fonction de l'approche choisie :

II-1- L'approche par genre

La question du genre est très importante dans notre étude car elle nous permet de mieux expliquer certains phénomènes rencontrés dans cette partie du Cameroun. Rappelons par exemple que la plupart du temps, la société a considéré le genre féminin comme étant le sexe faible, limité, et lui a ainsi retiré certains droits et avantages, laissant haut le genre masculin. Cependant, avec l'évolution de la vie, l'on se rend compte que ce genre dit autrefois faible, regorge en lui des capacités et valeurs qui semblent surpasser celles du genre opposé.

Lors de nos études dans la région, nous nous sommes rendues compte que les villes de Dschang et de Bafang sont en majorité constituées de la gente féminine. Tant dans les rues, les marchés ou les établissements scolaires, l'on note leur présence influente, quant aux églises, nous le savons tous que c'est le lieu par excellence où retrouver les femmes, mais par rapport à notre cadre où les gens sont plus retournés vers les traditions, elles se trouvent plus dans ces lieux.

Tout ce qui précède a pour but d'expliquer que le genre féminin, bien qu'autrefois réduit aux tâches ménagères et champêtres, est aujourd'hui celui qui est plus ressenti et palpable sur tous les plans de la société. Les filles dans les villes choisies sont plus éveillées et plus habiles que les garçons ce qui les amène à intégrer des cadres, réaliser des œuvres de grande envergure, entreprendre initier des programmes en vue du développement de la société. La femme qu'elle

soit ou non instruite, se trouve donc à plusieurs postes dans la société et s'en sort plutôt bien, contrairement à ce que l'on a voulu nous faire croire dans le passé.

II-2 L'approche par âge

La question de l'âge ici, nous amène à découvrir que la langue peut varier en fonction des individus. Selon la tranche d'âge, la langue française dans les villes de Dschang et de Bafang peut subir des changements ou des modifications, en vue d'être comprise par les locuteurs. Chez les plus petits, par exemple, il est pratiquement difficile de communiquer essentiellement en langue française, car ils ont tendance à mélanger leurs langues locales à la langue française ; Les adolescents, quant à eux s'amuse à manipuler la langue française, pas dans le but de mieux la parler mais, pour la plupart de démontrer qu'ils sont habiles à l'utiliser et même de lui donner une orientation nouvelle. C'est ce qui fait en sorte que nous ayons une langue telle le camfranglais. Ce phénomène est visible tant chez les adolescents scolarisés que chez ceux qui ne le sont pas, dans les universités publiques comme dans les universités privées. Pour ce qui est des personnes dont l'âge est un peu plus avancé, il est presque impossible d'obtenir une production dans la langue française et lorsque qu'on en obtient une, elle n'obéit du moins chez la plupart, quasiment pas aux normes de production de cette dernière. Ces personnes pour la majorité, se trouvent dans les marchés et donc n'ont pas vraiment de la langue française dans leurs communications sauf pour des personnes n'appartenant ou ne comprenant pas leurs langues locales (Granfeldt 2016, 33-48).

Nous constatons que le fait pour les parents de ne pas se servir quotidiennement de la langue française, justifierait l'inaptitude des enfants à s'en servir à leur tour, et le fait pour les enfants d'un certain âge à ne rechercher qu'à produire le son sans toutefois se soucier de la qualité de ce dernier.

II-3 L'approche par classes sociales

« Le discours métalinguistique se caractérise par sa réflexivité ; il a pour fonction particulière le réglage ou l'évaluation de l'énonciation en cours » (Py 2004, p6 à 19). La notion de classe sociale se retrouve aujourd'hui dans toutes les sciences humaines, y compris en linguistique. Etant donné que la société fonctionne suivant un certain ordre social, évaluer les productions contenues dans notre corpus nécessite une certaine organisation. Pour cela, nous avons jugé bon d'aborder la notion des classes sociales, qui désigne au sens plus large, un groupe d'individus qui se distingue des autres par un niveau de vie, un mode de vie et des pratiques

spécifiques. Pour ce qui est de notre étude, nous avons décidé de répartir les classes sociales des villes de Dschang et de Bafang en deux : les non-scolarisés et les scolarisés.

Pour ce qui est des non-scolarisés, nous pouvons remarquer que ces personnes n'ont en souci que de se faire comprendre durant leurs échanges quels que soient les moyens. Le principe de norme n'est pas un problème pour elles et donc ne s'y intéressent pas.

Quant aux personnes dites scolarisées, elles ne s'appliquent pas toutes à produire un français de qualité, afin de marquer la différence ; mais se prêtent également au jeu de production de sons. Excepté quelques-unes qui vraiment se soucient de la bonne qualité de production de la langue française. Nous avons par exemple le cas de prêtres dans les églises, certains enseignants d'écoles, certains élèves et étudiants...

Signalons que ce ne sont pas tous ceux qui vivent dans les villes de Dschang et de Bafang qui en sont natifs ou originaires car nous y avons également des personnes appartenant à d'autres régions, installées ou de passage dans ces lieux.

Dans ce chapitre, nous avons relevé que la région de l'Ouest Cameroun renferme de nombreuses villes dont la principale ou la plus grande est Bafoussam. Dans cette région, il existe plusieurs langues qui s'influencent mutuellement. La présence du français est due au fait qu'elle est une des langues officielles, héritage de la colonisation et donc étrangère, mais cohabite cependant avec les langues locales de la région, entraînant par là des variétés selon que les individus la conçoivent. Les pratiques langagières dans cette zone sont donc influencées par les cultures caractérisant ces peuples.

Dans les villes de Dschang et de Bafang par exemple, nous avons constaté qu'au-delà des cultures, et traditions, les critères âge, sexe, classe sociale influencent l'utilisation de la langue française. Car cette langue qui déjà est considérée comme étrangère, se voit appropriée par chaque individu, qui s'en sert selon que besoin se fait, ne se souciant guère de la qualité du français qu'il produit, le but étant ici la communication et la compréhension par son interlocuteur.

Pour une compréhension plus explicite, il est important de travailler avec des données propres aux locuteurs de ces villes tout en y appliquant une méthodologie qui nous permettra de mieux expliquer les phénomènes rencontrés après analyse de ces derniers. C'est à cela que nous nous consacrerons dans les chapitres à venir de ce travail.

Toutefois nous avons remarqué que ce ne sont pas tous ceux auprès de qui nous avons récolté les données qui appartiennent à cette région, encore moins ces villes. Au contraire, à cause de leur caractère administratif, elles sont beaucoup plus des villes d'accueil au vu des infrastructures qu'elles renferment (universités).

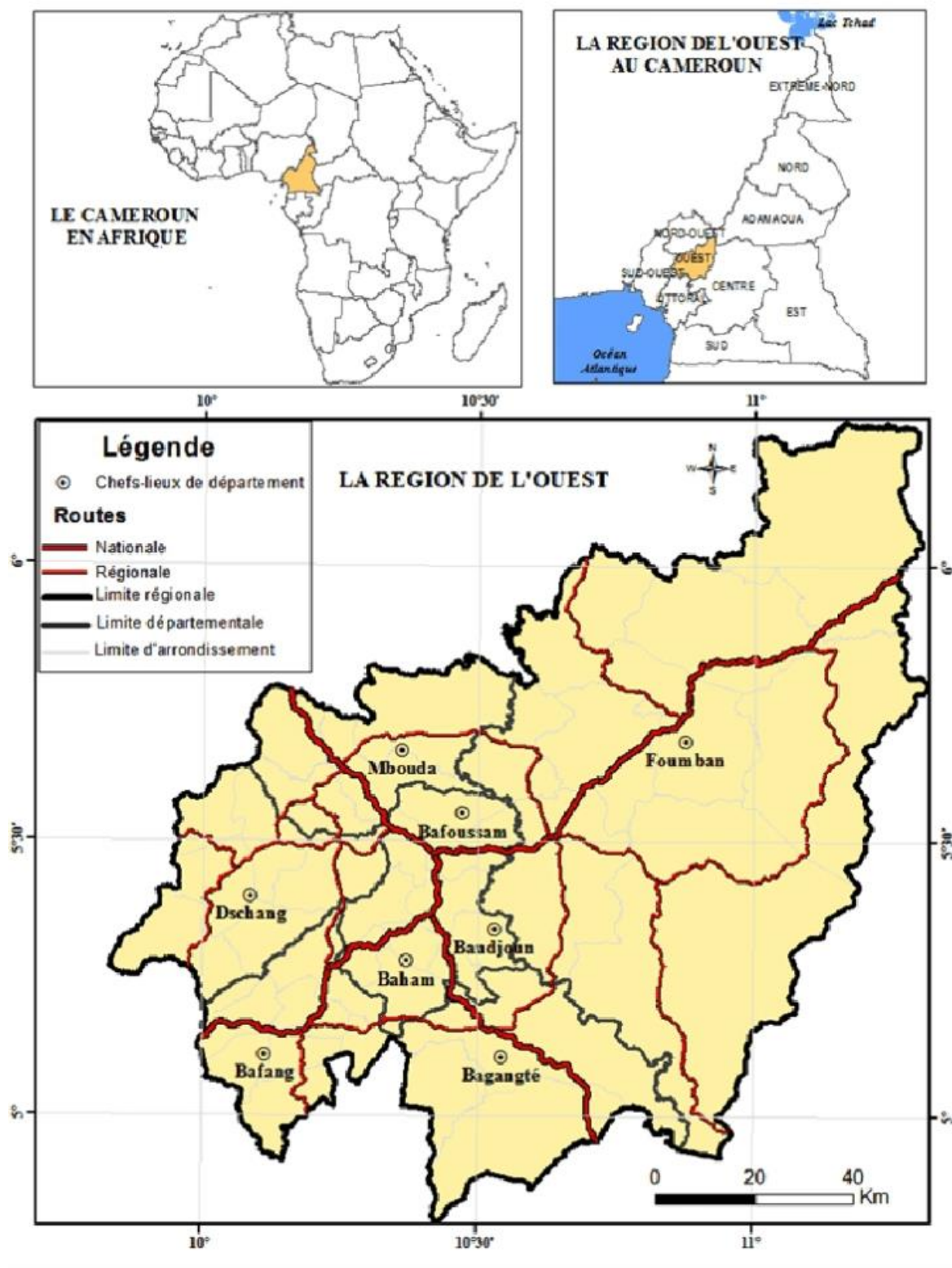


Figure 1 : Carte de la Région de l'Ouest Cameroun. Source : carte administrative du Cameroun



**CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE ET
MÉTHODOLOGIQUE**

La question principale de ce travail, qui n'est pas une préoccupation nouvelle, nous amène à faire une étude sociolinguistique, afin de pouvoir comprendre les raisons des phénomènes rencontrés, tout en nous posant des questions relatives à ces faits. Nous avons à cet effet constaté que la langue subit des modifications selon les individus, les milieux... Elle est donc le reflet de la société dans laquelle elle évolue. C'est pourquoi, il est primordial de présenter le cadre théorique sur lequel nous allons adosser notre travail.

La méthodologie se définit comme un ensemble de processus ou de démarches à dimensions abstraites qui doit canaliser ou conduire une recherche scientifique. Autrement dit, la méthodologie désigne le discours scientifique sur la méthodologie qui permet d'avoir les méthodes. Méthode qui sera alors appréhendée comme un ensemble opérationnel (réalisation ou application des principes méthodologiques)¹² dans un travail de recherche scientifique.

L'outil théorique de ce travail a été choisi dans l'intention de l'arrimer aux exigences de la recherche scientifique et ainsi garantir une bonne analyse.

¹² Séminaire de Méthodologie et Bibliographie (LMF 411)

I- Cadre théorique

Le monde est aujourd'hui caractérisé par une multitude de langues et les échanges entre les cultures ont ainsi favorisé les besoins de développer les compétences en intercommunication. Genèse 6 dans la *Bible* nous révèle que tous les hommes parlaient une seule langue, jusqu'à ce qu'ils conçoivent de mettre sur pied la Tour de Babel, projet qui n'a pas été approuvé par Dieu, c'est pourquoi il a décidé de confondre leur langage. Ce qui va être l'élément déclencheur du multilinguisme, qui à son tour va entraîner le variationisme du au contact des langues.

« *Le français camerounais est une émanation du regard exotique des missionnaires et coopérants français en terre camerounaise. En effet, lorsque le français arrive au Cameroun par le biais colonial, l'ambition était d'enseigner aux camerounais dotés de leurs langues identitaires, une variété standard* »¹³, cela nous révèle que la langue française est extérieure, donc étrangère au Cameroun. Mais pour des raisons de développement, nous avons dû recourir à cette dernière. Du point de vue du statut des langues camerounaises, elles ont subi un parcours complexe qui n'a pas favorisé leur intégration dans le système scolaire par exemple et la conséquence immédiate a été le développement des langues coloniales. S'il est établi que la transmission d'une langue sous-entend la transmission d'une culture, il est clair que les langues coloniales et officielles du Cameroun véhiculent des idéaux culturels qui intègrent les valeurs identitaires dont sont issues ces langues. Pour ce qui est de notre travail, qui s'articule autour de l'« analyse sociolinguistique des productions orales du français dans les villes de Dschang et de Bafang », il faut préciser que c'est la syntaxe qui nous intéresse dans ce travail, elle qui renvoie à la norme, qui en retour ne se limite pas qu'à la langue. Une communauté ethnique se caractérise par la langue maternelle, en tant que vectrice de valeurs et savoirs, très souvent utilisé dans la pratique et la transmission du patrimoine culturel immatériel. Le Cameroun en un mot, est une véritable mosaïque linguistique avec deux langues officielles ayant un statut privilégié par rapport aux multiples langues nationales ; toutes servant de moyens de communication. Nous avons, pour mieux comprendre ce phénomène, jugé nécessaire de recourir à la sociolinguistique de Weinreich (1953) qui développe la notion de langages in contact (contact de langues). Cette dernière étant un phénomène universel, inclus toute situation dans laquelle la présence similaire de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu (Moreau, 1997 : 222-223) ou d'une communauté linguistique. Le contact de langue se produit lorsque des locuteurs de deux ou plusieurs langues, ou variétés de langue, interagissent et s'influencent mutuellement. Il peut

¹³ Eloundou, 2017

se produire aux frontières linguistiques, entre langues adstrates¹⁴, ou à la suite d'une migration, avec une langue intrusive agissant soit comme superstrat¹⁵, soit comme substrat¹⁶. Pour Calvet (1999, p. 43), les êtres humains sont confrontés aux langues

Où qu'ils soient, quelle que soit la première langue qu'ils ont entendue ou apprise, ils en rencontrent d'autres tous les jours, les comprennent, ou ne les comprennent pas, les reconnaissent ou ne les reconnaissent pas, les aiment ou ne les aiment pas, sont dominés par elles ou les dominent : le monde est plurilingue, c'est un fait.

Le contact de langue représente donc « l'évènement qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes » Dubois & al. (2013, p. 115). Il cause plusieurs phénomènes dont la convergence linguistique, l'emprunt et la Relexification¹⁷. Il en résulte les pidgins, les créoles, la communication de code et les langues mixtes. Le cadre théorique proposé par Chaudenson (1985) et sur lequel reposent les travaux de Chaudenson, Mougeon et Béniak (1993) considère le contact de langues comme l'un des facteurs explicatifs des variations observées dans une langue. Cependant, dans le cadre de notre travail, nous constatons plutôt que ce sont les locuteurs qui influencent la langue française, en raison de leurs cultures et cette influence varie d'un individu à un autre d'où l'expression "appropriation du français". À en croire Weinreich (1970) cité par Essono, les langues sont en contact « si elles sont employées alternativement par la même personne ». Pour Essono (1998 :28), « une langue n'est jamais isolée. Chaque linguistique a toujours des relations avec d'autres, car le monde est plurilingue et les communautés linguistiques se côtoient sans cesse. Ce sont ces rapports entre langues diverses que l'on appelle contact linguistique ». Le phénomène de contact de langue peut le plus souvent résulter au remplacement d'une langue par une autre. Il se produit généralement lorsqu'une langue a une position sociale dominante, c'est-à-dire position sociale élevée, prestigieuse. Ce qui peut entraîner la mise en danger ou l'extinction d'une langue. Ce qui conduit à un déséquilibre linguistique d'où le non-respect de la norme linguistique pour de nombreuses raisons à l'instar du manque de scolarisation chez certains, l'influence des langues locales chez d'autres ; la présence de certains mots et expressions qui n'existent pas dans la langue française à cause de son statut de langue étrangère aux peuples bamiléké mais pourtant sont présents dans les langues

¹⁴ **Langue adstrate** : langue ou dialecte qui influence un autre idiome pris comme référence/ ensemble des faits de langue résultant de l'influence d'une langue sur une autre

¹⁵ **Superstrat** : ensemble de faits linguistiques (phonétique, grammaticaux ou lexicaux) nouveaux dans une langue, imputables à l'influence d'une autre langue.

¹⁶ **Substrat** : totalité des éléments de la langue d'un peuple autochtone, qui ont pénétré dans une autre langue, à la suite de l'adoption de celle-ci par le peuple en question

¹⁷ **Relexification** : modèle explicatif distinct du changement linguistique accéléré qui, partant d'un état donné d'une langue, amène la formation de nouvelles variétés linguistiques. Comme autre modèle on parle aussi de resyntactification

locales et vice-versa. Toutefois précisons que ce contact ne se manifeste pas de la même manière chez tous, d'où la question de variations linguistique ce qui nous pousse également recourir à la sociolinguistique variationniste développée par Labov (1976).

Labov (1976) propose d'aborder la linguistique sous une nouvelle perspective, par une observation sociale et stylistique, à travers le « degré de conscience que les locuteurs ont des variantes présentes dans leur parler et dans celui des membres de leur communauté. » (Thibaut 1997, p 285). L'objectif de ses travaux est de rendre compte de la structure des variations présentes à l'intérieur même d'une communauté linguistique. Il entend par communauté linguistique un ensemble qui se définit « moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments que par une participation conjointe à un ensemble de normes » (1976, p. 187). Autrement dit, Labov estime, que les locuteurs possèdent des pratiques langagières distinctes, hiérarchisées selon un ensemble d'attitudes sociales qui leur est commun. Cette approche donne de considérer que le français est de ce fait étiqueté par le biais d'une mise en relation des locuteurs et des différents usages langagiers (dialectes géographiques ou sociaux) par rapport à une même « norme », le français standard, déterminée préalablement. La communauté linguistique serait donc composée d'agents (des présentateurs audiovisuels des grammairiens, etc...) proposant des modèles normatifs de la langue à des diffuseurs (enseignants, etc...) le reste de la population adopterait ou combattrait les nouvelles pratiques véhiculées. Pour la linguistique variationniste, la mise en rapport quantifiée des phénomènes linguistiques et sociaux dans la structuration sociolinguistique est productive.

Dès l'origine, Labov a contesté l'étiquette sociolinguistique, lui accordant uniquement une fonction différenciatrice par rapport aux « linguistiques dominantes » et a défendu que son travail était de linguistique au sens plus strict du terme. Prenant au sérieux la nature sociale de son objet, Labov définit la linguistique comme une science expérimentale qui doit nécessairement s'armer d'un protocole d'observation précis, afin de confirmer ou d'infirmer les constructions conceptuelles qu'elle propose. En 1976, Labov va distinguer les variations stables des changements en cours dans une communauté. Dans le premier cas, les facteurs sociaux ne jouent en aucun cas sur les phénomènes linguistiques. Ce sont les contraintes linguistiques et non la diversité sociale qui conditionnent la variation. Les changements en cours au sein d'une communauté au contraire, tendent à démontrer une variation linguistique dépendante des différences sociales (sexe, âge, classe sociale, etc...) entre les locuteurs. Le programme labovien rend compte du contexte linguistique et discursif par le biais des caractéristiques sociales des individus mettant en relation directe les variables linguistiques et celles extralinguistiques. Pour

ce faire, les données (recueillies dans des conditions précises c'est-à-dire prenant en compte le contexte, le sujet, le niveau stylistique, social et les relations d'interlocution), en plus de leur valeur illustrative et descriptive, permettent d'éprouver dans le réel de la langue les analyses que l'on en propose. Cette méthodologie ne distingue pas la sociolinguistique des autres linguistiques mais oppose la « linguistique de terrain » qui est une science expérimentale à la « linguistique de cabinet » qui est une science de conjecture, c'est-à-dire une science fondée sur les apparences.

Trois concepts clés forment le soubassement théorique de cette conception, constituant ainsi le fil organisateur de la méthodologie labovienne : le changement linguistique, l'hétérogénéité des pratiques linguistiques et corrélativement des grammaires qui les modélisent, l'existence d'une variation réglée et contrainte par le système linguistique lui-même (variation inhérente). L'expression changement linguistique renvoie à la modification continue des éléments et des structures dans le temps de tous les domaines d'une langue. Il est étudié par la linguistique historique, qui est responsable de l'étude de la formation et de l'évolution des langues en tant que processus qui se déroulent par des changements. La sociolinguistique quant à elle s'occupe de ce phénomène, en se focalisant sur les changements qui ont eu lieu et qui sont en cours par rapport à des phénomènes de société. Si le changement linguistique se caractérise chronologiquement, certains linguistes tel Fasold (1990) ou encore Labov (2001) abordent ce dernier sous l'angle d'une mesure sociale accordée aux diverses formes langagières utilisées par les locuteurs. Autrement dit, cette mesure renverrait à la « conscience » linguistique et sociale des individus d'une même communauté. De ce fait, il distingue deux types de changements : le changement " d'en dessous " tout d'abord considérée comme « indicateur » (usage linguistique pratiqué par une partie de la communauté sans pour autant être socialement attesté), une forme linguistique devient alors un « marqueur » linguistique, lorsqu'elle est adoptée par l'ensemble de la communauté. De façon plus simple, il y a changement « d'en dessous » lorsque ce dernier se fait indépendamment de la volonté des locuteurs. Par opposition au changement « d'en dessous », on trouve le changement « d'en dessus ». Ce principe part du concept de « stigmatisation », et stipule que si le changement n'a pas été déclenché par les membres du groupe social le plus élevé, et si ces derniers n'acceptent pas ce changement, la forme changée devient stigmatisée c'est-à-dire considérée comme incorrecte (Fasold 1990, p. 229). Le changement « d'en dessus » dépend donc d'une certaine volonté de la part des locuteurs. C'est donc par un processus de stigmatisation d'une forme linguistique que le changement « d'en dessus » est déclenché. Si par toutefois la stigmatisation d'une forme linguistique est suffisamment extrême, si elle est l'objet

de commentaires de discussions, elle devient alors un « stéréotype¹⁸ » d'une communauté (Labov 2001, p. 196). Précisons que ces deux types de changement sont intimement liés aux réactions subjectives (positives ou négatives) des locuteurs face à leur propre idiolecte (Labov 2001).

Parlant d'hétérogénéité des pratiques linguistiques, le postulat de Labov est qu'au sein d'une même langue on peut, à partir de l'étude des interactions verbales, mettre en évidence l'appartenance sociale du locuteur à un des groupes. Pour ce faire, il mettra en avant dans ses études les variations diastratiques de la langue, c'est-à-dire qui sont liées au sexe, à l'âge, l'ethnie, la position sociale, le niveau d'études, l'histoire ou la profession du locuteur ; et les variations diaphasiques qui elles sont liées aux circonstances de l'échange verbal lui-même et vont influencer sur la façon dont le locuteur parle avec son interlocuteur. Dès lors, la langue est conçue comme sujette à des variations diaphasiques et diastratiques, la langue commune c'est-à-dire partagée par diverses personnes pour communiquer, est à la fois homogène au sens où elle est régie par des codes communs (grammaire, sémantique, syntaxe, etc...) et hétérogène parce que portant les marques de l'individu qui l'utilise, de son environnement social et du contexte de l'échange lui-même.

La variation n'est donc qu'une conséquence des caractéristiques internes de la langue, et pour le même auteur, la sociolinguistique au sens étroit de description de cette variation sociale, n'est qu'une partie de la linguistique variationniste. C'est la raison pour laquelle il va inscrire sa conception du langage et sa méthodologie dans l'héritage directe de Weinreich (Laks 1992, pp 34-50). L'article qu'il signe avec Weinreich et Herzog (1968), véritable manifeste pour une théorie variationniste du changement, rassemble et synthétise cet héritage tout en l'inscrivant dans la dynamique d'un débat qui remonte à la controverse néo-grammairienne.

Partant du principe selon lequel « il n'est pas de langues que ses locuteurs ne manient sous des formes diversifiées », les sociolinguistes « saisissent cette différenciation en parlant de variétés pour désigner différentes façons de parler, de variation pour les phénomènes diversifiés en synchronie, et de changement pour la dynamique en diachronie » (Gadet 2003, p.7). Si certaines semblent *a priori* indifférentes à la norme sociale (comme au niveau lexical, *tu m'ennuies/ tu m'agaces* et au niveau syntaxique *il faut que tu viennes/ il faut venir*), on peut en revanche considérer que d'autres variations sont, selon l'expression de Bourdieu (1982), classées et classantes. Classées, car il existe une hiérarchie entre les différentes formes possibles. Classantes, car l'usage des différentes formes possibles par un locuteur donné, lui permet de se

¹⁸ **Stéréotype** : caractéristiques que la société attribue à un groupe de personnes pour les classer instinctivement (selon leur âge, sexe, couleur...)

distinguer et permet à son auditoire de le classer. Cette coexistence de normes diverses à côté de la norme prescriptive se heurte de plus à une conception unifiant de la langue, peut-être plus présente en France que dans d'autres pays européens, qui assimile (Lodge 1997, p.340) la langue à la seule variété légitimé par les diverses instances de légitimation linguistiques (l'école, les médias, les grammaires, les éditeurs, les dictionnaires, etc....) et stigmatise les autres variétés comme incorrectes, populaires... le concept de variation a été introduit et conceptualisé dès les premiers travaux de Labov (1996-1972). On considère les travaux de Labov et à sa suite ceux de l'école dite « variationniste » comme fondateurs du concept moderne de « variation », et, de manière concomitante, de la discipline sociolinguistique naissante. Le projet de Labov consistait à vouloir rendre compte de la langue d'une communauté linguistique à travers l'étude des variations qui s'y trouvent, et, ce, en cherchant des variables linguistiques dont il fait l'hypothèse qu'elles sont liées, voire corrélées à des caractéristiques sociales telles que la catégorie socioprofessionnelle des interlocuteurs ou des conditions de production de leurs discours. Il distingue cependant dans ses travaux plusieurs types de variations à savoir la variation diachronique, la variation diatopique, la variation diastratique et la variation diaphasique qui sont qualifiées de variations externes.

La variation diachronique ou historique renvoie à l'évolution de la langue dans le temps. Elle permet de distinguer les formes anciennes des formes plus récentes d'une même langue.

La variation diatopique ou géographique elle permet d'identifier les variétés d'une même langue sous un angle géographique. Ce sont des variétés qui sont parlées dans les territoires géographiques précis. On parlera ainsi de régiolectes, topolectes, ou encore géolectes.

La variation diastratique ou sociale : elle permet de révéler les différences d'usage au sein des couches sociales. À ce niveau, la norme linguistique est déterminée par la classe sociale la plus élevée. C'est-à-dire la classe sociale reconnue comme bourgeoise est celle qui prescrit, voire impose le modèle à suivre, en dépit de certaines variétés dépréciées ou même stigmatisées. On parlera dans ce cas de « sociolectes ».

La variation diaphasique est celle qui rend compte des différences d'usage d'une situation de discours à une autre. C'est le caractère « formel » ou « informel de la situation de communication qui permet de déterminer la production langagière. Labov (1976) l'appelle la variation « stylistique » d'après lui, chaque locuteur apporte) son langage une forme « d'autosurveillance ». Il précise justement à cet effet que « la variation stylistique suit la même direction quelle que soit la classe : plus le contexte est « formel », plus apparaissent chez tous les

locuteurs, les variantes « de prestiges » (celles que les classes supérieures utilisent le plus). » (Labov 1976, p.21). Dans le sens contraire, plus le degré de formalité est croissant, plus les variantes vernaculaires (variantes produites spontanément, lorsqu'on ne fait qu'une seule fois attention à notre façon de parler) augmentent.

Au-delà de la variation externe, nous avons la variation phonétique, grammaticale lexicale et syntaxique ; c'est sur cette dernière que nous nous attarderons. Afin de mieux comprendre et expliquer les phénomènes présents dans nos énoncés, nous avons jugé bon de travailler avec les théories linguistiques de Weinreich et de Labov tout en adoptant une méthode qui nous a permis d'obtenir les données.

II- Technique d'enquête

Le choix d'une technique d'investigation ne dépend pas de la volonté du chercheur. Il n'a pas le pouvoir de décider de la technique qu'il va utiliser. Ce critère est déterminé par plusieurs paramètres dont, le type du sujet, l'objectif visé, le cadre de recherche, la problématique, le contexte... cependant, connaître les différentes techniques de collecte des données existantes n'est pas suffisant, si l'on ne sait comment s'en servir de façon convenable. Autrement dit, il faut savoir les adapter à l'objet de l'étude à mener et aux objectifs fixés par le chercheur, puisque chaque technique permet d'atteindre une cible précise.

L'un des principaux fondateurs de la sociolinguistique est William Labov. L'un de ses postulats de base est que « le linguiste ne peut étudier la langue telle qu'elle est seulement que par une observation empirique systématique » pour lui, la langue doit être utilisée par le sujet parlant dans une société, dans une communauté linguistique. Ainsi, les travaux de Labov vont se caractériser par la rigueur méthodologique appliquée non seulement à la démarche théorique mais aussi à la recherche expérimentale. C'est à partir d'observation des faits de langue dans la société américaine qu'il élabore les concepts opératoires de la sociolinguistique et qui sont exprimés dans l'ouvrage « Sociolinguistique » paru en 1976 et « le parler ordinaire ». Pour Labov, les phénomènes linguistiques peuvent s'expliquer par des données extralinguistiques, en plus de celles linguistiques, ce qui le pousse à adopter à partir de ses observations une position de scientifique, considérant que la linguistique de la parole¹⁹ est le constituant essentiel de la linguistique.

¹⁹ **Parole** : en linguistique, la parole est en fait le résultat de l'utilisation de la langue et du langage, et constitue ce qui est produit lorsque l'on communique avec nos pairs. C'est donc une des composantes du langage qui consiste en l'utilisation de la langue

L'observation qui est la méthode que nous avons adoptée pour recueillir les données est un des régimes de la preuve scientifique ; c'est une expérience d'accumulation et de recueil d'informations sur un phénomène, un objet d'étude, en l'absence de variables ou sans contrôler les variables et les paramètres. Selon le Grand Robert (2011), elle consiste à « considérer avec une attention suivie, l'homme, la société, afin de mieux les connaître ». Plus spécifiquement, l'observation est une technique de recueil de données verbales et non-verbales, donnant un accès direct aux faits. Elle porte de ce fait sur les comportements moteurs, les attitudes langagières, les interactions relationnelles, etc., avec pour but de mener une étude qualitative ; celle adoptée est dite observation non structurée car elle permet d'avoir une vue d'ensemble de la structure ou des comportements à étudier. À cet effet, Galisson et Puren (1999) affirment :

« C'est la première approche en vue d'appivoiser l'objet de l'étude (ce à quoi la recherche s'intéresse). Elle consiste à porter une attention méthodique sur cet objet pour préciser les contours et les limites, en interpréter les faits saillants, en démêler les enjeux, en identifier les problèmes. »

Nous pouvons dire que l'observation nécessite un objet observé, et un observateur, puisque, CUQ, J-P et son équipe (2004) estiment que

L'observation est une technique d'enquête de recherche développée par les sciences expérimentales, de type psychologiques, anthropologique ou social, pour démontrer et étayer la pertinence de leurs travaux. [...] l'observation expérimentale est sortie des laboratoires pour devenir d'une observation participante sur le terrain. C'est-à-dire une observation où l'observateur vit la réalité de ses observés, tout en tenant un journal de ce vécu [...]. »

À l'Ouest-Cameroun, on constate une dynamique extraordinaire de créativité linguistique, car la langue française fait l'objet d'une appropriation pour la prise en charge des réalités socioculturelles. La sociolinguistique que nous avons choisie est qualifiée de linguistique de terrain²⁰. Ce qui signifie que, nous nous rendons sur les lieux afin de mieux recueillir les données que nous utiliserons tout au long de notre travail dans le but de résoudre le problème que nous avons relevé. Pour atteindre nos objectifs en tenant compte de nos hypothèses de travail, nous nous sommes inspirées des travaux de BRIGHT (qui a été l'origine d'une rencontre réunissant 25 chercheurs à Los Angeles du 11 mai 1964 ; article de Paul Wald) qui met en exergue la covariance qui existe entre les faits sociaux et les faits linguistiques. En effet la covariance renvoie à une correspondance entre l'appartenance à une certaine classe sociale et un certain parler inhérent à cette condition sociale ; ce qui nous amène à analyser les phrases au plan syntaxique tel que l'exige notre sujet. La syntaxe en effet, est la partie de la grammaire

²⁰ **Linguistique de terrain** : étude linguistique menée sur le terrain, espace délimité où se trouvent les locuteurs, environnement culturel et environnement naturel, par un observateur impliqué.

responsable de l'arrangement des mots et construction des propositions dans la phrase. Ainsi dit, la syntaxe est celle qui dicte la grammaire formelle d'un langage. La méthodologie d'analyse que nous adopterons dans ce travail est descriptive. C'est-à-dire que nous nous emploierons à décrire la syntaxe du français parlé à l'Ouest-Cameroun, tout en la comparant de manière implicite à la variété dite standard. Afin de mieux comprendre et expliquer ce phénomène, nous adopterons également une approche analytique utilisant les outils numériques à des fins exploratoires.

III- Échantillon

Évoquer le terme échantillon, revient à se questionner de façon implicite sur la population cible de l'étude. Il est déterminé par des obligations méthodologiques et matérielles. Pour une étude sociolinguistique comme la nôtre, il est indispensable d'établir un échantillon de taille représentative de la communauté, ce dans les limites du possible que fixent les moyens de l'enquête.

L'échantillon peut être défini comme un fragment ou partie d'un ensemble, représentant l'ensemble. Autrement dit, c'est un petit morceau d'étoffe, de toile ou de marchandises que l'on montre pour faire connaître la pièce ou la marchandise entière²¹. Pour Savard (1978, Chap. 1), c'est un groupe relativement petit et choisi scientifiquement de manière à représenter le plus fidèlement possible une population. Il renvoie donc au choix de certains individus de la population cible, obéissant à des critères ou caractéristiques définis et identiques à toute cette population, aboutissant ainsi, d'une part, à la conformité des critères déterminés par cet échantillon, et d'autre part, à des observations généralisables sur la population de notre choix. La statistique inférentielle permet, de généraliser à l'aide des probabilités, les conclusions issues d'un échantillon pour un ensemble de la population avec un certain degré de certitude (Spiegel, 1974, Chap. 1)

Le corpus que nous avons a été recueilli dans les villes de notre étude, par enregistrement des données. Celui que nous avons retenu après dépouillement des différents enregistrements, comporte 105 énoncés d'individus de la région de l'Ouest résidant dans les villes de Dschang et de Bafang. Précisons tout d'abord que le fait pour ces individus d'être dans ces villes, ne signifie pas pour autant qu'ils en sont originaires, encore moins qu'ils appartiennent à ladite région, mais y vivent simplement surtout pour ce qui est de la population jeune. Car d'aucun y sont pour des raisons d'études vue la grande capacité dont regorge ces zones pour ce qui est du domaine de l'éducation. Nous y avons donc des personnes ressortissantes d'autres régions du Cameroun.

²¹ [https:// fr.m.wiktionary.org](https://fr.m.wiktionary.org)

Aussi, nous avons transcrit ce corpus de façon orthographique c'est à dire après écoute ; bien que nous aurions voulu le faire grâce à un logiciel spécialisé, nous n'avons pas réussi vu la complexité d'utilisation de ces derniers.

Pour ce qui est de notre étude, nous nous sommes focalisées sur les individus proportionnellement à leur genre, âge, leurs couches sociales. Entendons par couches sociales ici l'ensemble des personnes ayant les mêmes statuts économiques, sociaux... les mêmes droits, les mêmes espérances. Pour le cas d'espèce, c'est les personnes scolarisées et celles non-scolarisées qui ont retenu notre attention. Nous avons donc ainsi, constitué notre corpus par catégorie telles (les gens de la rue, ceux du marché, les étudiants, les élèves, les écoliers, et les gens d'églises).

IV- Déroulement de l'enquête

Précisons que l'enquête menée pour le compte de notre travail s'est étendue sur une période de plusieurs semaines répartie de différentes manières. Nous avons travaillé avec les étudiants, les commerçants, les gens de la rue, les gens d'église et même certains responsables de structures. Nous aurions voulu étendre notre travail à d'autres catégories, mais cela n'a pas été possible, car dans certaines structures (établissements : primaires et secondaires), on nous demandait de rédiger une demande d'autorisation pour avoir accès aux différentes structures ; toutefois, nous avons pu recueillir des données de ces couches bien qu'en dehors des établissements où ils sont nombreux, malgré le séjour qui était de courte durée. Notre travail étant centré uniquement sur les productions orales, il ne nous était pas faciles d'accéder à celles-ci dans certaines zones tels les rues, les marchés, les établissements, connus comme des espaces publics, donc rassemblent beaucoup de monde et de ce fait, restent très bruyants (musique, bavardage, rires aux éclats...) chacun se défoule à sa manière. Nous avons ainsi toute sorte de sonorités, ce qui n'a pas été facile pour le dépouillement de nos informations.

Aussi, certains individus ne nous ont pas facilité le travail car ils s'exprimaient pour la plupart dans leurs dialectes tant chez les commerçants, les gens de la rue, que les étudiants. Ce qui nous a également causé des problèmes c'est la transcription des énoncés recueillis étant donné que certains d'entre eux n'étaient pas très audibles, surtout ceux recueillis dans les marchés et les établissements scolaires.

De plus, il était vraiment difficile de trouver des travaux antérieurs allant dans notre domaine d'étude, surtout qu'en vérité, nous ne savions quoi lire et quand même nous en trouvions, ils n'étaient pas assez explicites pour certains. Néanmoins, nous y sommes parvenus malgré le retard connu dans le début de notre travail de recherche.

Dans le présent chapitre, il était attendu de nous que nous fassions la présentation du cadre théorique et méthodologique avec lequel nous travaillerons tout au long de nous recherche dans le but de mieux analyser et interpréter les phénomènes relevés.

Pour ce faire, nous avons présenté les différentes théories auxquelles nous avons recouru, dont l'une est de Labov, théorie renvoyant à une approche théorique et méthodologique en linguistique permettant d'examiner les différences dans l'utilisation de la langue au sein d'une communauté. Elle s'intéresse de ce fait, aux variations régionales, sociales, stylistiques et contextuelles du langage ; tandis que l'autre est de Weinreich, et estime que lorsque deux ou plusieurs langues interagissent et s'influencent mutuellement il se produit un phénomène nommé contact de langue.

Par la suite nous avons procédé à la présentation de la méthode d'enquête adoptée dans notre travail. Grâce à ce chapitre, nous avons pu aussi présenter notre terrain d'enquête ainsi que notre échantillon de travail. Ce qui nous permet d'aborder la phase des analyses de nos données dans la suite de notre travail.

La première partie de ce travail avait pour objectif de présenter notre terrain d'étude, ainsi que la méthodologie prescrite par cette dernière.

Nous avons dans un premier temps, fait la présentation de notre zone d'étude, à savoir les villes de Dschang et de Bafang, où nous explorer la géographie, en passant par l'historique, l'aspect, la structure de ces villes, puis nous avons abordé le cadre socioculturel, où nous nous sommes attelées sur la constitution de notre terrain d'enquête. Ainsi, nous avons le domaine du genre et celui de la classe sociale. Dans un second temps, nous nous sommes penchées sur la présentation du cadre théorique et méthodologique. Dans ce chapitre, nous nous sommes attelées, à la présentation des différentes théories avec lesquelles nous allons travailler tout au long de notre étude, ainsi que les théoriciens qui les ont développées. Pour ce faire, nous avons présenté ces théories en faisant ressortir leur principes fondateurs, principes qui nous aiderons dans la suite de ce travail. Nous avons également présenté la technique adoptée pour ce qui est de la constitution de notre corpus, puis nous avons présenté l'échantillon retenu, et enfin l'enquête menée selon son déroulement.

Au sortir de ce travail, nous constatons que l'utilisation de la langue française dans notre espace, est influencée par plusieurs facteurs, tel que l'âge, le sexe, le cadre... La raison première est que cette langue est considérée comme une langue étrangère, ce qui fait qu'elle n'est pas accueillie dans cet espace comme les autres langues, étant donné que chaque individu se

l'approprié, et s'en sert selon que le besoin se fait. Pour ce qui des théories adoptées, nous avons celle développé par Labov à savoir le variationisme, et celle développé par Weinreich qui est le contact de langues. Le terrain tel que présenté, révèle de nombreuses réalités, selon que nous les avons exposées.



DEUXIÈME PARTIE : NORMES ET USAGES

La langue est une structure dynamique et évolutive. Son usage varie d'une société à une autre. Elle est un ensemble de signes vocaux et scripturaux destinés à la communication des hommes. Cet ensemble des signes ainsi que la faculté qu'a un individu de communiquer en les utilisant (langage) ont fait l'objet de plusieurs études antérieures qui ont favorisé le développement de la science du langage. L'histoire d'une société et celle des langues que celle-ci (société) a en usage sont liées. C'est la raison pour laquelle Meillet (1958, pp.17-18) affirme que les changements de la société sont liés aux mouvements linguistiques de cette société. Bright (1996, p.11) soutiendra cette pensée lorsqu'il dira que variations sociales et variations linguistiques sont liées.

Dans cette partie, nous nous proposons de faire des analyses sur des différents phénomènes relevés présents dans notre corpus des productions orales du français des villes de Dschang et de Bafang. Pour ce faire, nous avons organisé cette partie autour de quatre (04) chapitres, suivant l'ordre prédéfini dans la première partie. Le troisième chapitre dont l'intitulé «les phénomènes de l'hybridité langagière» est le lieu où nous nous proposons de montrer comment les peuples utilisent la langue française dans leurs échanges communicatifs, tout en faisant recourt à leurs langues locales. Le quatrième chapitre « flexion verbale » quant à lui, nous permet de mettre en exergue les phénomènes liés à la conjugaison, l'objectifs étant de relever les difficultés rencontrées par nous locuteurs, les analyser, pour une compréhension un peu plus claire de telles réalités. Au chapitre cinquième « la structuration syntaxique de la phrase », nous analyserons dans ce chapitre la phrase française telle que produite par les peuples de Dschang et de Bafang, afin de montrer les difficultés auxquelles ils se heurtent lors de leurs échanges. Enfin le chapitre sixième, est le cadre dans lequel nous nous proposons d'aborder le domaine de la phonologie, afin de ressortir les particularismes liés à ce pan de la langue, d'où l'intitulé « traits de phonologie ».

C'est donc autour de ces chapitres que nous avons bâti cette partie analytique de notre travail de recherche. Nous développerons tour à tour chaque chapitre, suivant l'intitulé, et le plan auquel nous soumettra notre corpus.



**CHAPITRE III : LES PHÉNOMÈNES D'HYBRIDITÉ
LANGAGIÈRE DANS LA PHRASE**

Du développement idéal vers une maturité spirituelle, l'être humain se forge continuellement un univers révélant son caractère composite qui inclut son appartenance sociale en ses comportements, pratiques quotidiennes et ses modes de vie. Englobés dans le terme culture, ces savoirs, qui donnent vu à un héritage patrimonial singlet sont devenus une partie prenante en la construction de l'individu. Ils marquent, tout comme la langue la spécificité de chaque groupe social et font de la diversité une réalité imposante et enrichissante à l'existence humaine.

Le mythe de l'unique langue mère ne date pas d'aujourd'hui, il remonte aux origines mythologiques des langues. L'histoire de la « tour de Babel », aussi imaginaire soit elle, était l'élément déclencheur d'une conception assez utopique sur un code communicationnel unifié. Elle découle du moment où toute l'humanité était censée [...] parler la même langue sur terre une et une seule langue adamique. Cette idée a longtemps hanté les spécialistes, surtout les linguistes et les anthropologues, car elle dénote la nécessité qu'a l'humanité de se parler, de se comprendre pour réaliser de grands projets.

Depuis, les hypothèses sur l'existence lointaine d'une langue universelle se sont succédées et une quête sur une « langue mère » véritable s'est effectuée. Mais cette vaine entreprise s'est vite volatilisée sous l'ombre des méthodes dites comparatives. La découverte de simples liens de parenté entre un certain nombre de langues et leur regroupement en famille, par les spécialistes en linguistique historique, a condamné l'idée illusionniste de cette langue ancestrale.

Désormais, la désespérante tentative de percer le mystère de la racine originelle des codes linguistiques est rendue impossible et le fantasme du monde babylonien est tombé dans les oubliettes. Quoi qu'il en soit, « Babel est devenue synonyme de la diversité des langues ». Elle est l'étymologie de leur dispersion, aussi de leur multiplicité ou encore de leur pluralité. Pour dire, que s'il y a pluralité, il y a rencontre, et s'il y a rencontre, il y a résultat et erreur, telle l'interférence, les emprunts, les alternances qui causent automatiquement des perturbations au niveau structurel et même phonologique de la phrase française.

La phrase se définit comme un assemblage de mots combinés suivant un ordre grammatical et ayant un sens complet. Si la phrase a fait l'objet de plusieurs travaux, elle est depuis une vingtaine d'années particulièrement critiquée, voire rejetée par certains linguistes, notamment parmi ceux travaillant sur l'oral tel que Benveniste, Berrendonner, et Béguelin

(Rossi-Gensane : 2010). Il a été suggéré de lui substituer dans les cadres théoriques de la macrosyntaxe des unités comme le "regroupement" ou encore la "clause".

Parler des phénomènes d'intégration, revient à démontrer comment, les locuteurs se servent de la langue française, tout en la fusionnant avec leurs langues vernaculaires dans leurs différents échanges, créant ainsi ce que l'on a appelé hybridité langagière.

Pour ce faire, il sera question dans ce chapitre de relever les anomalies en rapport avec l'hybridisme présent chez les locuteurs de cet espace, les analyser et donner les raisons qui en sont la cause. Pour ce faire, nous aborderons la notion d'intégration linguistique dans le sens où nous pourrons examiner le phénomène d'emprunts, de calque linguistique et d'alternance codique.

I- Phénomène d'emprunts linguistiques

Avant tout, précisons que la notion d'hybridité qui fonde notre chapitre est la conséquence de la cohabitation des langues et cultures dans une même sphère, de ce fait, elle entraîne de nombreux phénomènes d'interférences dans les usages langagiers des peuples. Selon Weinreich 1953

Le mot interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc.²²

Parler d'emprunts linguistiques consiste à étudier ou analyser « les éléments qui passent d'une langue à une autre, s'intègrent à la structure lexicale, phonétique et grammaticale de la nouvelle langue et se fixent dans un emploi généralisé de l'ensemble des usagers, que ceux-ci soient bilingues ou non ». Autrement dit, parler d'emprunts linguistique, revient à faire allusion à un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à la langue d'une autre communauté linguistique sans passer par la traduction, tout en l'adaptant parfois aux règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques de la langue d'arrivée (voir Ngalasso 2001 : 16). Selon *Le Robert (2010,)* un emprunt est un « Acte par lequel un élément d'une langue est intégré dans une autre langue et l'élément (mot, tour de phrase) ainsi incorporé. »

Le dictionnaire de linguistique, estime que la définition du mot emprunt est la suivante :

Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source et que A ne connaissait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifié d'emprunt.

Le terme « emprunt » peut, il est vrai, paraître discutable, dans la mesure où il n'y a jamais de contrat ou de convention entre deux langues encore moins de dette, d'autant plus que, d'une façon ou d'une autre, les mots n'ont pas à être rendus une fois empruntés. On pourrait plutôt parler d'appropriation, mais ce genre d'emprunt n'enlève rien à la langue prêteuse. Bien au contraire, il enorgueillit les locuteurs de cette langue. De plus, les emprunts sont liés à toute situation de contact de langue et dont le rôle est d'élargir le champ de signification ou de référencialisation de la langue emprunteuse. Précisons que tous ces éléments empruntés et insérés au sein d'une langue normée bafouent toutes les règles de celle-ci. Le phénomène appréciable à l'universel résultant de contact des langues, qui selon Biloa (2007 :50) est « considéré comme

²² Uriel Weinreich, *Languages in Contact*, New York publication of the linguistic Circle of New York, n°1, 1953; rééd. La Haye, Mouton, 1963, p. 1.

un choix que l'auteur intègre dans son texte, l'emprunt réajuste la langue française, la transforme sans toutefois la tenir. Cela naît souvent du besoin de se conformer à la réalité décrite. »

Quand on parle des emprunts, on fait généralement référence aux seuls emprunts lexicaux, lorsque quelqu'un a recours aux mots étrangers pour les intégrer dans sa propre langue. Les emprunts substantivaux du français dans les départements du Haut-Nkam et de la Menoua sont issus des différentes langues parlées dans chacune de ces circonscriptions. Nous remarquons que ces locuteurs procèdent par deux types d'emprunts : les emprunts normatifs et les emprunts licencieux.

I-1 Les emprunts normatifs

L'emprunt est dit normatif, lorsqu'il permet de juguler un handicap lexical de la langue emprunteuse. Autrement dit, il est une réalité exotique à la langue française. Pour pallier ce manquement, ces locuteurs procèdent par francisation des mots de la L1 exprimant ces réalités. Il s'agit de l'enrichissement du français, ces réalités exprimées dans le lexique français sont de plusieurs ordres socioculturels.

La socioculture peut être comprise comme un ensemble de valeurs caractéristiques d'un groupe humain donné. Cette expression découle de deux grands concepts « social » et « culture ». Le premier renvoie à la vie en société, c'est-à-dire les structures et le fonctionnement des groupes humains, leurs relations, ainsi que leurs activités, tandis que le second est 'd'après rocher (1969, p.88)

Un ensemble lié de manières de penser, d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte. Cité par Cloutier & al. 1993, p.73)

La socioculture a permis la libération de l'expression française qui était dirigée vers un respect rigoureux des postulats grammaticaux arrêtés au préalable. De ce fait, l'on peut rentrer dans l'expression de la diversité socioculturelle qui infère à titre transitif, l'exploration d'autres systèmes linguistiques et de pensée pour enrichir [...] la langue de la francophonie. Cette diversité culturelle est perceptible sur plusieurs plans entre autres

I-1-1 La statonymie

Elle peut être définie comme l'ensemble des unités lexicales qui désignent le statut, entendu comme, situation personnelle au sein d'un groupe, d'un ensemble social.

Dans la socioculture ouest-camerounaise en général, celle de la Menoua et du Haut-Nkam en particulier, il existe des titres de noblesse. L'on y a également des noms significatifs accordés à l'individu suivant plusieurs critères :

Selon que l'on est géniteur ou génitrice de jumeaux

P1 : Tous les **tagni** ont droit au respect parce que tout le monde n'a pas le privilège d'avoir des jumeaux

P60 : On dit qu'une certaine **meugni** que tu connais bien a fait l'accident

P69 : Jean Paul et Moïse sont des **poogni**

Selon son rang de naissance par rapport à la gésine des jumeaux

Et bien d'autres

P3 : De son vivant mon grand-père était un **kou'ga**

P4 : Je fais le maximum d'effort pour être le **djileu** le plus respecté du village

P23 : C'est les **kou'ga** qui ont enterré mon oncle

Tableau 1 : Tableau des représentations du lexique désignant le statut social

Milieux	Substantifs	Phonies	Signifiés
Haut-Nkam	Kou'ga'	[ku'ga']	Individu appartenant à la société de même nom
	Djileu	[ɲdʒiø]	Titre honorifique réservé à la gente masculine
	Tani	[ta:ni]	Géniteur, des jumeaux
Menoua	Pooni	[puɲi]	Jumeaux
	Meugni	[møɲi]	Génitrice des jumeaux

Les énoncés qui précèdent sont des productions obtenues tant du département du Haut-Nkam que de celui de la Menoua. Nous remarquons à travers ces derniers, que tous les locuteurs (hommes P1, P3, P4, P60 ; femme P69 ; et jeunes P23), se servent des emprunts dans leurs échanges, emprunts provenant de leurs langues locales. À travers ces emprunts, ils s'expriment librement et précisément

I-1-2 La gastronomie

Ce terme renvoie à l'étude des mots entrant dans la nomenclature de l'art culinaire. Bien de mots folkloriques ou non, ne sont pas nommés dans la langue française et surtout ne sont pas connus par ceux qui se veulent puristes de cette langue. La francisation des mots de L1 désignant ces repas est d'un apport assez enrichissant pour le français en francophonie. De ce fait, l'on peut entendre des locuteurs dire

P17 : La dernière fois que je suis allé au village, j'ai mangé le bon **nsa'** de ma grand-mère.

P24 : Chaque fin d'année, les grands parents vont offrir le **no'** aux mbo du village

P70 : Il a mangé le **apa** hier et aujourd'hui, il demande **kwa'a ndjap**

Tableau 2 : Tableau des représentations du lexique désignant l'art culinaire

Milieus	Substantifs	Phonies	Signifiés
Haut-Nkam	Nsa'	[sa']	Pate faite à partir de la farine de maïs et servi en boule (plus connu sous le nom de couscous de maïs)
	No'	[no']	Tous mets traditionnels destinés à être offert aux dieux (mbo)
Menoua	Apa	[apã]	Met traditionnel propre à la région de l'Ouest
	Kwa'a ndjap	[kwdʒap]	Macabo pilé aux légumes sautés

Ces emprunts nominaux sont profitables à la langue française, parce qu'aucune, du moins la plupart de ces unités du lexique spécialisé de l'art culinaire n'exprime au préalable ces mots. Ces recettes sont étrangères à celles attestées dans la nomenclature culinaire occidentale comme le beefsteak, le méchoui, etc... c'est pourquoi ces locuteurs ont trouvé judicieux de puiser dans leur L1 les substantifs qui rendraient plus explicite et de manière assez simpliste l'expression de ces mots. De ce fait, Tabi (1993 :37) affirme : « les cultures africaines traversent la langue française, y laissent de traces durables. Ces dernières transforment et bouleversent profondément les repérages sémantiques classiques répertoriés dans le dictionnaire de références. » Il va de soi

que la langue française employée par les locuteurs des villes de Dschang et de Bafang porte, à n'en pas douter, les traces de la culture qu'elle incarne.

Notons qu'il existe bien d'autres aspects par lesquels la socioculture est exprimée comme la toponymie, qui renvoie à l'étude des noms de lieu ; la musiconymie qui se réfère à la musique ; l'himitationymie qui est l'ensemble des items linguistiques employés pour désigner tout vêtement. Cependant, nous ne nous limiterons qu'à ces deux aspects développés.

Nous constatons par ces exemples que l'emprunt normatif pour la langue française est perçu à travers les sociocultures « injectés » par les francophones dans le français de la francophonie. Ces sociocultures sont en fait des substantifs de la L1 qui réfèrent à des réalités extralinguistiques inconnues par le français dit « standard ». D'ailleurs, ces réels qu'ils désignent correspondent à une réalité étrangère à cette langue. À côté de l'emprunt enrichissant, nous avons celui que l'on appelle licencieux.

I-2 Les emprunts licencieux

Nous entendons par emprunt licencieux tout emprunt qui n'est pas enrichissant pour la langue emprunteuse. En d'autres termes, on parle de ce type d'emprunt lorsque le locuteur utilise un terme de L1 dans L2 ; laquelle, L2, ayant le synonyme du mot emprunté. C'est ce que Moreau appelle emprunt d'incompétence. Selon elle, ce dernier est produit par le bilingue dominant qui fait appel à sa langue maternelle chaque fois que le mot lui manque dans sa langue cible. Cependant, notons que Moreau n'a pas tenu compte de l'idiosyncrasie qui est la volonté individuelle.

L'on analysera l'emprunt licencieux comme le fait d'un choix délibéré du locuteur et comme l'expression de son « incompétence » intellectuelle.

I-2-1 De la volonté du locuteur

L'emprunt non enrichissant pour la L2 peut provenir d'une simple volonté du locuteur dans la mesure où ce dernier préfère utiliser un mot de sa L1 en lieu et place d'un mot français qu'il n'ignore pourtant pas. C'est un choix provenant de sa culture linguistique, théorie développée dans les écrits de Diki Kidiri où il met l'accent sur l'approche culturelle de la terminologie, en se concentrant aussi sur l'appréhension culturelle de la langue. À cet effet, il dit : « cette approche qui part d'une investigation des valeurs du terroir permet de mieux développer à la fois la langue, la culture, le savoir et le savoir-faire, en minimisant au maximum les risques de déracinement » (Diki Kidiri 2018 :18). Autrement dit, cette approche encourage le

développement des langues et les éléments du patrimoine qui l'entourent afin de maintenir la consolidation de l'unité culturelle. C'est un fait idiolectal. L'idiolecte est l'ensemble des usages d'une langue propre à un individu précis.

Cet emprunt idiosyncrasique dépend de deux facteurs : soit le locuteur veut insister sur l'élément nommé, soit il existe une familiarité assez profonde entre les interlocuteurs.

I-2-2 De l'importance accordée au référent

Il est question dans cette partie, d'un accent mis en particulier au niveau du substantif de valeur. Au-delà du renforcement expressif de l'articulation de certains phonèmes, l'insistance peut aussi porter sur le choix des mots ; chose assez courante dans la francophonie des sociétés choisies.

P6- Les **ké'** sont courantes dans nos villes surtout à prix de rien !

P25- Le **jé'** est bon surtout avec le couscous de manioc

P71- Quand tu arrives dans les péages, tu trouves toujours des gens qui vendent le **athù**

P86- Pendant la journée, je vais manger le **éfon** avec le plantain mur

Tableau 3 : Tableau des représentations du lexique désignant une réalité dans les villes de Dschang et de Bafang

Milieux	Substantifs	Phonies	Mots français communs
Haut-Nkam	Ké'	[ké'] ([k] écrasé et allongé)	Prostitué, bordelle littéralement
	Jé'	[jé']	Sauce de pistache
Menoua	Efon	[efõ]	Viande de bœuf fraîche
	Athù	[atù]	Bâton de manioc

L'observation de ces énoncés permet de comprendre que les locuteurs font preuve d'insistance et non d'incompétence. En clair, ces locuteurs utilisent ces unités de la L1 pour exprimer leurs sentiments vis-à-vis de l'unité extralinguistique à désigner.

Le locuteur de **P25** intègre le terme *jé'* dans son discours au lieu du syntagme *sauce de pistache* pour exprimer ou révéler la saveur et l'amour qu'il voue à ce repas surtout lorsqu'il est accompagné du couscous de manioc. Tel est le cas pour les énoncés 71 et 86

L'énoncé 6 par contre traduit le dédain, le dégoût du locuteur. À travers de cet emprunt (*ké'*), il exprime ses sentiment vis-à-vis de cette pratique qui a pour but de dévaloriser la femme. De plus, le signe de ponctuation « ! » final marque ici la modalité exclamative de cet énoncé. Cela signifie qu'à l'oral, le locuteur a exprimé sa colère, sa désolation. C'est au regard de ce fait expressif que Dassi (2002), émet ce point de vue stipulant que la modalité de l'énoncé « est la marque des attitudes (évaluatives ou affectives) de l'énonciateur par rapport à son énoncé ».

Précisons que dans l'insistance, la mine ; c'est-à-dire l'expression du visage [...] en tant qu'indice d'humeur, du caractère, des sentiments, est d'une importance capitale. Un locuteur peut, en insistant sur un élément linguistique, adopter une mine diatribale, satirique (pour exprimer un dédain) ou une mine dithyrambique (pour exprimer la valeur accordée au référent). Quel que soit l'état émotif du locuteur, la mine dessinée sur son visage lorsqu'il parle est un levier capable de modifier la visée pragmatique de son discours.

Hormis l'insistance, l'emprunt idiosyncrasique peut être la résultante d'une familiarité profonde entre interlocuteurs.

I-2-3 Du degré de familiarité entre interlocuteurs

Étymologiquement, la familiarité désigne le caractère familial. Il s'agit en effet, de l'intimité qui existe entre plusieurs individus. Dans leurs énoncés, bien de locuteurs utilisent ou non des substantifs de leur L1 selon l'intimité ou la distance qui les lient aux locutaires²³.

P05- Je suis moi entrain de rentrer hein je vais monter avec ça que mainan

P16- Bye les amis on se voit à l'autre jour hein

P47- Je l'envoie souvent nor, il dit que ça le plait jusqu'àaaaa

P49- La femme du père là est morte depuuuuuuu...

L'on remarque que, à travers ces différentes productions, l'emprunt non enrichissant découle du degré d'un fait volontaire étant entendu que tout individu en possession du discours va procéder selon sa sensibilité.

²³ **Locutaire** : personne destinataire d'un énoncé au sein d'une relation d'interlocuteur avec un émetteur qualifié de locuteur ou locutrice.

Cependant, bien d'autres emprunts substantivaux non bénéfiques pour la langue française témoignent du déficit intellectuel du locuteur.

L'emprunt direct se produit quand un mot ou groupe de mots est repris sans modification ou avec adaptation phonétique ou orthographique. La langue réceptrice cherche à intégrer les emprunts en les adaptant à ses propres règles phonétiques, prosodiques grammaticales, graphiques et orthographiques mais tous les emprunts existants dans une langue à un certain moment historique ne sont pas intégrés dans la même mesure. En général, les emprunts sont d'autant mieux intégrés qu'ils sont plus vieux.

Le premier stade de l'emprunt est celui de l'élément étranger dans la langue. L'une des voies par lesquelles il apparait est le mélange d'éléments de deux langues différentes dans la même phrase, phénomène qui peut exister chez les bilingues.

Observons les énoncés ci-dessous :

P33- Tu te rappelles du **wé** dont je t'ai parlé hier, j'ai fini par **send** ça à mon frère

P34- Le gars m'a **djoss** que **after** les examens, il va **begin** à **work** comme stagiaire dans un centre commercial.

Les éléments étrangers dans ces énoncés proviennent de la langue anglaise cependant ils ne sont pas tous repris de façon intégrale comme dans leur langue d'origine :

P57- Wé = chose Send =envoyer

P58- Djoss = dit after = après begin =commencer work = travailler

Ce mode d'expression communément appelé Camfranglais, est propre à une classe populaire qui a tendance à mélanger la langue française avec la langue anglaise dans la même phrase. Cela peut se justifier par le fait que l'on ne met plus l'accent sur l'éducation dans notre société ce qui entraîne toutes sortes de dérives et ce jusqu'au plan linguistique. C'est le propre des jeunes d'un certain âge qui pour la plupart ne maîtrise pas la langue anglaise mais se prêtent néanmoins et inconsciemment à ce jeu de mélange linguistique. Nous remarquons qu'ils appartiennent à la classe jeune et ont produits ces énoncés dans une des rues de la ville de Bafang.

Cependant, ces locuteurs ont choisi un pan du mot qui leur convient. Car nous constatons qu'à l'origine, ou dans leur langue propre, les mots empruntés ne s'emploient pas de cette façon. Pour ce qui est des verbes par exemple, nous savons qu'en anglais ils sont toujours précédés d'un

article. C'est pour cela que nous sommes solidaires avec Picard (1991) lorsque dans "Petit traité des conflits ordinaires", à l'égard de ceux qui veulent toujours avoir raison il affirme :

Si vous appartenez à une minorité, forcément exploitée, minorité linguistique, religieuse, sexuelle, physique, etc..., vous serez tenté de transformer votre destin en argument. Ce n'est pas loyal, mais c'est humain et, surtout, efficace dans un débat où dire la vérité importe moins que parler vrai.

Puisqu' « il y a une langue une, là où des individus, se comprenant entre eux, ont, d'une façon consciente ou inconsciente, le sentiment et la volonté d'appartenir à la même communauté linguistique. » (Meillet 1914)

Comparé au calque et à l'emprunt de sens, qui sont des emprunts partiels, l'emprunt de mot est un emprunt total. Mais au point de vu de l'usage à un moment donné de l'histoire d'une langue, c'est-à-dire de la synchronie, l'emprunt total se présente lui-même paradoxalement, avec de multiples nuances d'extension. On peut distinguer deux catégories : les pérégrinismes ou xénismes, c'est-à-dire les mots sentis comme étrangers et en quelques sorte cités, et les emprunts proprement dits ou mots tout à fait neutralisés. A la rigueur et théoriquement, les pérégrinismes pourraient être exclus de l'étude des emprunts. Pratiquement, ce serait irréalisable, car il n'est pas possible de tracer une limite entre les deux catégories. Non seulement, l'usage varie selon les époques, mais, à tout moment, il comporte un certain flou, que ne supprime même pas la tyrannie de la grammaire normative.

Comme signalé précédemment, les emprunts substantivaux du département du Haut-Nkam et de la Menoua sont, il va de soi, issus des différentes langues parlées (L1) dans chacune de ces circonscriptions. Nous remarquons que ces locuteurs natifs, procèdent par deux types d'emprunts : les emprunts normatifs et les emprunts licencieux

II- Structuration des analyses

II-1 Le calque linguistique

Dans la pratique de la traduction, le terme calque se réfère à la traduction littérale (mot à mot), dont le résultat n'est pas toujours correct, selon les normes de la variété standard de la langue cible. On parle de calque, quand un mot ou groupe de mots est traduit fidèlement, dans langue d'arrivée. Kassa (2010 : 77) pense que « le calque est une forme d'emprunt qui consiste en une construction transposée d'une langue à une autre ». Notre corpus présente de nombreuses expressions qui sont traduites de la langue maternelle de l'auteur vers la langue française. La notion de calque est ainsi présentée comme une sorte de transposition qui s'effectue d'un mot

passant d'une langue maternelle à une langue étrangère par exemple, avec pour objectif de décrire ou de nommer une réalité dans la langue d'origine, mais pas encore définit dans la langue qui la reçoit.

En fait, la subtilité du calque, en tant que phénomène linguistique, est d'un tel degré que les nombreuses définitions offertes tant explicites qu'implicites sont souvent en désaccord. Les notions d'emprunts et de traduction littérale sont des facteurs constants, mais les divers points de vue sur la nature précise du calque sont parfois contradictoires.

L'emprunt est intrus. Il n'est pas reçu d'emblée dans la langue emprunteuse à l'égal des mots indigènes. Il s'insinue peu à peu, se travestit, se fait familier, laisse oublier son origine étrangère. Sa pénétration est différente, selon les classes sociales, et même elle varie d'un individu à l'autre selon l'âge, le degré de culture, les traditions familiales, les opinions politiques, le sexe. Ainsi faut-il distinguer sous l'unique étiquette conventionnelle d'emprunt, des catégories très diverses, depuis la citation étrangère jusqu'à l'emprunt insoupçonné. Vice ou vertu du langage, l'emprunt a naturellement ses degrés. Mais il n'est pas toujours facile, ni même possible d'établir dans quel idiome a pris naissance une expression que l'on trouve calquée dans une série de langues.

Observons cela dans les énoncés suivants :

P14- Mangez beaucoup de légumes, consommez beaucoup de **fru** et buvez beaucoup d'eau

P62- C'est bon **pa'a** on peut aller

P63- Je suis moi déjà en route pour prendre la **ta'asi**

À travers ces énoncés, nous pouvons remarquer que les mots en gras n'appartiennent ni à la langue française, ni à aucune des langues locales de la région de l'Ouest. En fait, ils posent un problème qui pourrait être généralisé, en ce sens où les locuteurs de ces énoncés appartiendraient au même groupe social. C'est-à-dire qu'ils sont confrontés aux mêmes réalités (niveau faible de culture, d'instruction), ce qui fait en sorte que dans leurs communications, ils ne recherchent pas à produire des énoncés corrects, mais uniquement à ce que le message transmis soit reçu par le destinataire. Ce qui permet de dire que le calque syntaxique est un processus au cours duquel la langue source (langue maternelle) est prise telle quel sans aucune modification, tant au niveau de sa structure qu'au niveau de sa charge sémantique. C'est donc l'influence de la cohabitation des langues qui peut produire un tel résultat. C'est la raison pour laquelle Weinreich (op.cit., p. 671.) estime que

Quand les langues en contact possèdent à l'origine des ressemblances nombreuses, dues à leur parenté génétique, ou à des emprunts communs, les bilingues peuvent faire des erreurs de sélection dans le choix des allomorphes

Aussi, précisons que ces expressions modifient les énoncés au plan syntaxique, puisque les mots utilisés n'occupent pas leurs places respectives ce qui nous met en présence d'une syntaxe de l'inversion. En bon français on devrait avoir

P14- Mangez beaucoup de légumes, consommez beaucoup de **fruits** et buvez beaucoup d'eau

P62- C'est bon **papa** on peut aller

P63- Je suis déjà en route pour prendre le **taxi**

II-2 L'alternance codique

Elle est entendue comme l'usage fluide de deux ou plusieurs langues par un plusieurs locuteurs bilingues. Grumperz (1989 : 57), la définit comme étant « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents ». Nous constatons que cette définition met l'accent sur deux points principaux, dont le premier est l'aspect linguistique caractérisant l'échange verbal par la présence de deux systèmes linguistiques différents, tandis que le second point est le fait que l'alternance codique qui est plus une juxtaposition de codes qu'un mélange, se produit dans un discours, plus précisément en situation de dialogue et donc d'interaction. Il va de ce fait distinguer deux types d'alternances codiques : l'alternance codique situationnelle et l'alternance codique métaphorique ou conversationnelle. La première est liée aux différentes situations de communications, la deuxième, quant à elle, correspond à l'emploi de deux codes dans une même conversation, d'une façon plus spontanée et moins consciente. Toutefois, ces alternances de langues peuvent être différentes d'une personne à une autre, mais aussi d'une région à une autre.

Lorsqu'un individu est confronté à deux langues qu'il utilise tour à tour, il arrive qu'elles se mélangent dans son discours et qu'il produise des énoncés « bilingues ». Il ne s'agit plus ici d'interférence, mais pourrait-on dire, de collage, du passage en un point du discours d'une langue ou alternance codique, selon que le changement se produit dans le cours d'une même phrase ou d'une phrase à l'autre. Pour Walker 2005, « l'alternance se produit quand un locuteur change de langue au sein d'une seule et même conversation ». Mais l'analyse de l'alternance codique n'est pas de tout repos, car il est souvent difficile de distinguer entre alternance et emprunts non-assimilés. Il existe trois types d'alternance codique :

L'alternance intraphrastique : qui s'effectue à l'intérieur d'un même énoncé, d'une même phrase.

L'alternance interphrastique : passage d'une langue à l'autre à la frontière de la phrase ou de l'énoncé.

L'alternance extraphrastique insertion dans la phrase d'expressions idiomatiques, de formes figées, d'interjections, pouvant être insérées à n'importe quel point de la phrase.

L'alternance codique peut être donc appréhendée comme stratégie de bilingue. Ainsi, selon Grumperz

la pratique de l'alternance codique dans une conversation est une stratégie de communication à travers laquelle le locuteur vise une signification particulière et non pas un simple mélange linguistique aléatoire et arbitraire. C'est-à-dire que ces alternances peuvent avoir des fonctions de nature aussi bien linguistiques, qu'extralinguistiques (psychologique ou social).

Pour notre corpus, nous avons principalement l'alternance de type interphrastique que nous pouvons observer dans les énoncés P1, P33, P34, 60 et 69.

P1- Tous les tagni ont droit au respect parce que tout le monde n'a pas le privilège d'avoir des jumeaux

P33- Tu te rappelles du wé dont je t'ai parlé hier, j'ai fini par send ça à mon frère

P34- Le gars m'a djoss que after les examens, il va beggin à work comme stagiaire dans un centre commercial

P60- On dit que une certaine meugni que tu connais a fait l'accident

P69- Jean et Paul sont des poogni

Dans les énoncés précédents, nous constatons que les mots traduisant l'alternance appartiennent à des groupes bien définis. Les énoncés 33, 34 montrent des locuteurs influencés par la langue anglaise, ou qui ont des préférences pour cette langue et se retrouvent ainsi à produire les camfranglais, tandis que les énoncés **60** et **69** renvoient à un groupe qui est beaucoup plus dominés par leurs langues locales.

Nous faisons également le constat d'une certaine cohabitation dans ces zones, cohabitation qui entraîne une influence des langues dites grégaires, donnant lieu à des « camerounismes ». C'est pourquoi Mendo Ze (op.cit. :64) cité par Fonkoua (1978 :99) affirme que les camerounismes

[...] naissent de l'influence de la langue maternelle sur le français ; soit que les personnages traduisent littéralement certaines tournures dialectiques, soit encore qu'ils commettent des incorrections difficiles à classer ou parlent d'une manière typiquement camerounaise. Ce n'est donc plus tout à fait... la connaissance superficielle du français qui joue, mais l'interférence de deux habitudes linguistiques.

Tous ces phénomènes sont les résultantes du contact des langues, car les êtres humains sont confrontés aux langues. Lorsqu'un individu entretient des rapports avec deux langues qu'il utilise chacune à son tour, il arrive des situations où elles se mélangent dans son discours, donnant ainsi lieu au bilinguisme, c'est la raison pour laquelle dans nos énoncés, l'on peut retrouver des mots ou expressions provenant des langues différentes

L'on peut dire du phénomène de contact des langues qu'il ne représente pas simplement le fait de la coexistence de deux langues dans une situation donnée, mais plutôt l'influence de cette situation sur le comportement des locuteurs qui est perçu comme phénomène. C'est ce qui fait en sorte que l'on considère le contact des langues comme étant au cœur du changement et de la variation linguistique sur les plans diachroniques et diatopique. Il serait de ce fait malhonnête de ne pas prendre en compte l'apport de Weinreich qui reste et demeure le premier chercheur à avoir abordé cette notion de « contact des langues » car pour lui, ce dernier s'oppose à celui de « bilinguisme » le premier étant observable chez l'individu (c'est l'individu qui utilise les différents codes), alors que le deuxième est une caractéristique de la société (différents codes sont présents dans la société). C'est la raison pour laquelle l'on peut avoir des phénomènes tels que susmentionnés.

III- Le phénomène d'interférences

L'interférence en linguistique est un problème causé par le contact des langues. Elle consiste en l'influence qu'un système linguistique (langue, variété de la langue) exerce sur un autre. Calvet (2013 : 126) fait allusion à l'interférence dans la reproduction phrastique comme « l'introduction d'éléments étrangers dans tous les domaines de la grammaire linguistique ». Il signale que Weinreich (1953) définissait l'interférence comme « un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie du bilinguisme ».

La sociolinguistique s'intéresse à l'interférence en tant que corollaire du bilinguisme et du multilinguisme, consistant en l'ensemble des faits de langue qui en résultent lorsque le locuteur l'une des langues. De ce fait, l'on distingue plusieurs types d'interférences selon les situations.

- Les interférences culturelles

Parler d'interférences culturelles nous amène à faire le constat selon lequel, les locuteurs lorsqu'ils sont confrontés à la langue française, sont soumis à des pressions au niveau psychologique et au niveau articulatoire, qui émanent de la langue maternelle. Ils sont partagés entre l'organisation particulière à laquelle la langue les a habitués et les distinctions nouvelles auxquelles le système veut les soumettre. Ce qui exige donc un effort de différenciation de leur part, qui doit être entretenu par des pressions sociales et l'enseignement. L'expérience montre que les pressions sociales et celles académiques ne sont pas complémentaires. Au niveau social, la norme française est très tolérante dans ces régions où chaque individu veut parler français comme les autres. Car, les cultures et coutumes étant différentes, l'on ne saurait contraindre ni imposer les populations à un système identique, ce qui donne lieu phénomène d'agglutination et au phénomène de déglutination.

Ces deux phénomènes participent de ce que Ducrot appelle « un patient travail de l'esprit dans langue » en effet, il y a chez tous les locuteurs une tendance à se référer à leur background²⁴ linguistique pour interpréter soit la forme, soit le sens des unités linguistiques. Il s'opère ainsi un phénomène d'identification abusive, car toutes les langues ne combinent pas leurs unités de la même manière dans la chaîne parlée. Chaque peuple est habitué à une organisation particulière des sons dans la chaîne parlée, étant donné que chaque langue combine les sons de la parole à sa manière. Ainsi, il y a des formes auxquelles les locuteurs camerounais ne sont pas habitués, et cela conduit à des erreurs d'appréciation quant au découpage syllabique des mots dans la chaîne parlée. Ce phénomène nous intéresse dans le cadre de l'agglutination et de la déglutination, quand il se répète presque de la même manière chez plusieurs locuteurs. Il représente dès lors une tendance évolutive qui mérite d'attirer notre attention, attention que nous devons à Zang Zang telle que développée dans *Le Français d'Afrique*.

Selon Saussure, « l'agglutination consiste en ceci que deux ou plusieurs termes originellement distincts, mais qui se rencontraient fréquemment en syntagme au sein de la phrase, se soudent en une unité absolue ou difficilement analysable ». C'est le cas de certains mots de l'ancien français et ceux du français moderne²⁵. Giraud, nous en donnera des exemples rencontrés dans le français populaire²⁶. La plupart de ces faits, selon lui, semblent conscients et ironiques.

²⁴ Acquis personnel et professionnels, bagage, expérience...

²⁵ (A.F) Au jour d'hui ; (F.M) Aujourd'hui

Mon sieur ; Monsieur

Tous jours ; Toujours

²⁶ F.P mon petit nange (un ange)

Dans le français au Cameroun, ces faits ne conservent leurs caractères conscients et ironiques, que chez les individus ayant acquis une parfaite maîtrise de la langue française. C'est la raison pour laquelle, plusieurs auteurs exploitent ces formes à des fins comiques et satiriques. Nous les rencontrons généralement dans des sketches, des scènes théâtrales...

Bien plus, le phénomène d'agglutination est permanemment manifesté dans le langage enfantin. En effet, l'enfance est la période des préjugés car à cette période nous n'avons aucun jugement. Un enfant ne fait que produire ou imiter les gestes qu'il perçoit afin d'en acquérir de nouveaux. L'enfant fait preuve d'une certaine initiative verbale lorsqu'il émet des cris, des sons. Mais c'est par imitation qu'il répète plus ou moins maladroitement les sons qu'il entend, en les déformant, et au fur et à mesure, les reproduits avec sûreté et exactitude. Il atteint ainsi une certaine maîtrise du langage. C'est pourquoi,

La langue reflète l'identité d'un groupe humain dans ce qu'elle a de plus intime, telle qu'elle s'est lentement formée à travers les âges, et par son existence même, on peut dire qu'elle représente l'authentique image qu'un groupe projette dans le monde extérieur.
Texier (2001,2)

Les élèves de la maternelle, de la section d'initiation et des cours préparatoires, agglutinent très souvent le déterminant au nom. Chez eux, les termes ardoise, argent, craie... se soudent généralement au déterminant. Ce qui fait en sorte que nous pouvons avoir des énoncés comme ceux obtenus dans le département du Haut-Nkam, précisément dans les écoles maternelles de la région :

P51- Il a pris le **nardoise** de Paul pour jouer avec

P52- C'est mon **largent** que mon père m'a donné

P53- Je ne te donne plus mon **naccraie**

P54- Laure est le **namie** de lui

P55- Les **noiseaux** jouent dans l'eau

Nous remarquons à travers ces énoncés que chez les tous petits, le féminin est pratiquement inexistant. Ils ignorent la présence de ce dernier, tout comme ils ignorent celle de l'article élidé (l'). Les mots commençant par une voyelle tendent à se souder à l'article élidé. Nous précisons que c'est dès le bas âge qu'il est plus facile d'apprendre une langue et de la maîtriser au fur et à

Un zoiseau (les oiseux)
Au second abord (d'après le premier abord)
Des neils (d'après un œil)

mesure que l'évolue. Puisque, la compétence et la performance nous y disposent. Seulement, ces notions ne seront pas manifestées de la même façon chez tous, ce qui fait que l'on pourra observer des variations. Si l'enfant n'était pas équipé dès la naissance d'une connaissance implicite de ces universaux, il lui serait impossible d'apprendre une langue : la tâche n'est faisable que s'il s'agit pour l'enfant de reconnaître la forme que ses universaux peuvent prendre dans la langue qu'il cherche à acquérir. C'est donc le problème de compétence (connaissance que le locuteur/auditeur a de sa langue) et de performance (emploi de la langue dans les situations concrètes) nous dit Chomsky. Lorsque nous parlons de « compétence », l'on fait référence à « un « ensemble de ressources que le sujet peut mobiliser pour traiter une situation avec succès » Jonnaert (, 2002, p. 31). Pour qu'un individu ou un apprenant puisse être acteur social et évoluer dans une microsociété à travers des activités bien définies, il a besoin de développer des compétences distinctes qui serviront à son évolution au plan linguistique dans son entourage et ainsi effectuer des progrès au niveau de la langue. Cette notion laisse apparaître qu'il existe deux types de compétences à savoir les compétences générales individuelles et les compétences communicatives langagières.

Les compétences générales individuelles sont celles qui sont propres au sujet apprenant ou encore à l'acteur social. Elles englobent les connaissances pré acquise et les outils lui permettent d'apprendre et d'articuler son apprentissage.

Les compétences générales telles que le conçoit (Rosen, Reinhardt, 2010, p. 36), sont

Les compétences générales individuelles recouvrent les compétences qu'un individu possède, elles ne sont pas propres à la langue : ce sont celles auxquelles on fait appel pour des activités de toutes sortes, y compris langagières.

Ce type de compétence est constitué au premier plan des savoirs, qui à leur tour englobent la connaissance du monde et les savoirs socioculturels. Considérant le dernier élément, la culture occupe une place majeure dans la mise en valeur des compétences. C'est pourquoi nous pensons que

Deux points sont important dans cette reconnaissance de la place de la culture générale dans le cadre : d'une part, contrairement aux idées reçues, quand on apprend une nouvelle langue, on ne fait pas table rase de ses savoirs antérieurs, on ne part pas de zéro ; d'autre part, c'est dans le cadre de l'apprentissage de langues étrangères que l'on peut travailler sur les clichés, y substituer une connaissance réelle. En bref, accéder à une meilleure compréhension de l'autre et de sa culture (Rosen, Reinhardt, 2010, p. 36).

Les savoirs faire sont donc des facultés cognitives interculturelles qui donnent à l'acteur social de pouvoir élaborer des stratégies, pour mieux les utiliser lors de ses échanges avec l'autre,

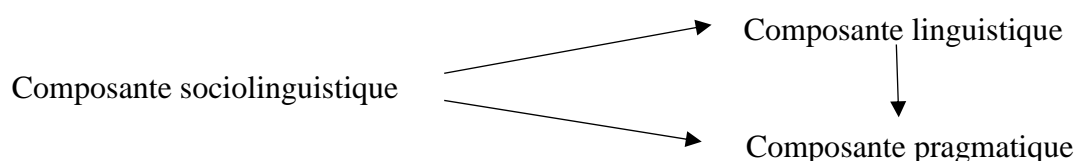
savoir que l'enfant ne possèdent pas, si oui, de façon inconsciente. Il ne peut donc pas les utiliser proportionnellement aux situations qu'il rencontre.

Le deuxième qui sont les compétences communicatives langagières renvoie, de façon directe à la langue cible, constituant l'ensemble des habiletés, des connaissances et des dispositions permettant d'agir. Elles tournent donc autour de la langue cible, incluant dans son ensemble la compétence pragmatique, la compétence linguistique et la compétence sociolinguistique.

La compétence pragmatique est reliée à la notion d'acte de paroles, c'est-à-dire définir et réaliser des fonctions langagières. Puisque « la compétence pragmatique comprend également la capacité à bien gérer les interactions de la vie quotidienne ; par exemple, reconnaître l'ironie ou établir le contact avec quelqu'un dans la rue pour une demande d'information » (Bid., p38)

La compétence linguistique quant à elle, est dans son ensemble, constituée de compétences lexicales, syntaxiques, phonologiques, sémantiques, et orthographiques. En un mot, c'est la langue elle-même. « C'est savoir des mots, des expressions et leurs sens, être capable de les réunir en des phrases correctes, percevoir et produire des combinaisons de sons de cette langue et l'écrire selon les préceptes orthographiques en vigueur » (Rosen, Reinhardt, 2010, p. 36).

Pour ce qui de la compétence sociolinguistique, c'est la capacité à utiliser la langue cible selon le contexte et les interlocuteurs. Cela exige par conséquent, une connaissance des différents registres de langue, des règles de politesse et des marqueurs des relations sociales. Cette dernière compétence, fait plus appel à l'aspect culturel qu'à tout autre. La composante sociolinguistique est donc le nœud déterminant les autres, d'où le schéma emprunté à (Rosen, Reinhardt, 2010, p. 41) pour une meilleure illustration de l'importance de la compétence sociolinguistique :



Dans les énoncés analysés, nous constatons que chacun de ces enfants fait preuve de compétences générales individuelles, lorsqu'il emploie une langue, c'est ce qui justifie le fait pour lui, qu'il n'existe pas de différence entre le féminin et le masculin ; ni entre l'article élide et le mot qu'il détermine.

La linguistique est donc cette partie prenant en compte les facultés du langage de l'être humain puis que

Toutes les langues du monde partagent avec d'autres langues des caractéristiques communes (à différents niveaux d'abstraction), d'autre part que tous les enfants du monde (à moins d'un handicap quelconque) apprennent leur langue maternelle apparemment à la même vitesse et sans effort apparent. Ces deux observations suggèrent que les langues humaines sont fondées sur une série de principes d'organisation universels qui font partie du bagage génétique de l'être humain. Hirschbüler et Labelle

Ce qui précède nous amène à comprendre que quel que soit le lieu, le cadre, et même la langue, les enfants disposent des mêmes atouts pour affirmer leur identité à travers leur langue. Donc ce phénomène d'agglutination est présent chez tous. On pourrait de ce fait avoir chez les enfants qui ont la langue en commun

Le **nardoise** au lieu d'une ardoise

Mon **largent** à la place de **mon argent**

Mon **nacraie** à la place **ma craie**

Le **namie** au lieu de **l'amie**

Les **noiseaux** au lieu les oiseaux

Le présent chapitre a porté sur l'hybridité de la phrase que nous avons analysée à travers la démonstration des phénomènes d'interférences, d'emprunts et d'alternance qui perturbent le fonctionnement structurel de la phrase.

Parler de l'analyse sociolinguistique des productions orales du français, revient à montrer les modifications que subit la langue française, modifications qui peuvent causer des troubles dans la syntaxe d'une phrase. En réalité, au sein d'une société, l'on peut se servir d'une seule et même variété de langue, cependant, à cause des cloisonnements sociaux, on se retrouve en présence de plusieurs variétés linguistiques ce, en fonction des groupes sociaux. Nous avons à cet effet relevé que les écarts présents dans les productions des locuteurs sont parfois conditionnés par les rapports qu'entretiennent les locuteurs, du message que l'on cherche à véhiculer à travers l'énoncé.

Ainsi, il existe des groupes dominants et des groupes dominés ; les groupes dominés tendant dans ce contexte à influencer et dépasser les groupes dominants. Seulement, la proximité que certains entretiennent avec leur langue maternelle finit par se répercuter dès fois dans les productions françaises, d'où les phénomènes rencontrés.

Grâce à ce chapitre, nous comprenons qu'en réalité la langue française que le locuteur sert à son ou ses interlocuteur(s) est en elle-même porteuse de marques telles que les habitudes,

les mœurs, les croyances du peuple dont il est originaire et très souvent du peuple qui l'adopte (cf. Oloko, 2012 :35).

Grâce à la permissivité de la langue française, les données analysées dans ce chapitre présentent un contenu hétérogène. Cette hétérogénéité influence de ce fait l'organisation interne de ladite langue, touchant par-là presque tous les niveaux d'analyse linguistique que sont la phonologie, la phonétique, la morphologie et bien entendu la syntaxe. Ce qui fait que Oloko qualifie cette forme prescrite par la langue française de « socioculture en discours ».



CHAPITRE IV : LA FLEXION VERBALE

En linguistique, la flexion désigne la modification d'un mot à l'aide d'éléments (désinence) qui expriment certains aspects et rapports grammaticaux. Pour certains auteurs, elle renvoie uniquement au procédé par lequel la forme du mot est modifiée par des affixes qui font corps avec la base à laquelle ils sont ajoutés. Pour d'autres encore, c'est l'emploi des mots-outils non collés à la base tel les articles, les verbes auxiliaires, les prépositions, et bien d'autres qui pour eux, sont des affixes mobiles.

Dans les langues à flexion, il y a des classes de mots généralement connues sous l'appellation de (parties du discours), dans lesquelles pratiquement tous les mots sont variables tels les verbes. Seulement, l'on distingue des classes dont les mots sont invariables c'est le cas des conjonctions ; et d'autres encore comme celle des pronoms indéfinis où il y a des mots variables et d'autres qui ne le sont pas.

On distingue des types d'affixes selon la place qu'ils occupent par rapport à la base à laquelle ils sont ajoutés (préfixe, suffixes).

Les suffixes (affixes placés après la base / radical) grammaticaux existent généralement dans de nombreuses langues. Ces suffixes existent sous deux types : des suffixes après lesquels on peut ajouter d'autres suffixes, et des suffixes appelés "désinences" qui n'admettent pas d'autres suffixes près eux.

La désinence employée dans la conjugaison exprime la personne et en même temps le nombre du sujet de la phrase. Cependant nous pouvons remarquer dans notre corpus que l'utilisation de la désinence varie selon les locuteurs. C'est la raison pour laquelle, notre travail s'articulera autour des troubles en rapport à la conjugaison dans les énoncés récoltés dans les départements de la Menoua et du Haut-Nkam, le but étant de les analyser pour mieux les expliquer et les comprendre.

I- La concordance de temps

Selon Larousse, la concordance des temps désigne le phénomène par lequel le verbe d'une subordonnée se met au temps et au mode du verbe de la proposition dont il dépend et non au temps ou au mode auquel il aurait s'il n'avait pas été subordonné.

En réalité,

Toute la difficulté qu'il y a à décrire le mécanisme de la « concordance des temps » tient au fait que cette expression dans l'emploi qui en est fait traditionnellement, qu'il s'agisse de la consecutio temporum en latin ou de la concordancia ou correlación de tiempos en espagnol, mêle des niveaux d'analyse différents et engendre, de fait, un certain nombre de confusion » Le Tallec-Lloret (2010).

La première confusion étant liée à ce que l'on entend par « temps » qui renvoie aux formes verbales organisées en systèmes et sous-systèmes conformément à l'idée de la représentation temporelle qui leur est associée (passé, présent, imparfait...). Ces formes verbales sont des signes de la langue mis à la disposition du locuteur, et sont dotés d'une signification, d'une certaine représentation, d'un signifié.

Pour ce qui est de la deuxième confusion, elle réside dans le fait que, lorsqu'on parle de concordance, on quitte le domaine de la langue ce que sont les formes verbales, pour intégrer celui du discours. C'est-à-dire le lieu où ces formes sont associées à d'autres éléments du discours (co-texte) et à des circonstances extralinguistiques (contexte). Parler de concordance revient donc à évoquer une mise en relation, une mise en rapport entre deux éléments. Autrement dit, c'est se situer sur le plan de la syntaxe du discours dans une situation d'énonciation particulière.

L'espace dans lequel nous avons travaillé révèle des phénomènes de troubles quant à la concordance de temps que nous étudions le dans notre corpus.

I-1 La confusion de temps

Les règles de concordances des temps sont à utiliser dans des phrases où deux actions sont présentées à savoir la proposition principale et la proposition subordonnée. Ces règles s'appliquent à la proposition subordonnée où le verbe peut exprimer une action simultanée, antérieure, brève ou postérieure au verbe de la principale.

Dans le département de la Menoua, les locuteurs (ceux enregistrés dans la rue) produisent des énoncés traduisant des écarts ou manquements syntaxiques au niveau de la concordance des temps.

61- Je **souhaite** que je **prenne** des vacances (prendre).

Dans cet énoncé, l'erreur se trouve dans la conjugaison du deuxième verbe. Nous sommes là en présence du mode subjonctif présent, qui, a pour principale caractéristique de se former à partir du radical de l'infinitif présent, auquel l'on doit ajouter la terminaison qui correspond. Cependant, le cas en présence duquel nous nous trouvons ne nécessite pas ce mode, car la phrase est de nature simple i.e. qu'elle n'a qu'un seul verbe conjuguer. Seulement, le fait que le locuteur ait voulu employer le « que », s'érige en obstacle et le détourne de façon inconsciente de la bonne façon de s'exprimer. C'est plutôt le mode infinitif qui doit intervenir à ce niveau, puisque tout comme les participes, c'est une forme non-conjuguée du verbe, c'est-à-dire une forme du verbe qui ne porte les marques ni de temps, ni de nombre, ni de personne. Il doit être utilisé après un verbe conjugué tel qu'on le dit généralement (lorsque dans une phrase le premier verbe est conjugué, le second se met à l'infinitif). Cependant, l'infinitif est remplacé par le mode subjonctif. De ce fait, l'on peut dire que le problème de ce locuteur est également celui de nombreux autres qui ont de la peine à produire des énoncés où l'infinitif est clairement représenté.

I-2 Erreur de conjugaison

Il est fréquent de lire, d'entendre ou de commettre des erreurs sur les terminaisons de verbes en raison de l'ignorance ou d'inattention relatives aux règles de conjugaison. La conjugaison française définit l'accord des verbes en fonction du mode, du temps et de la personne grammaticale.

La conjugaison implique que les verbes, selon qu'ils sont employés, prennent différentes formes à un temps particulier et à un mode défini. Le verbe épouse la forme du pronom personnel qui le représente.

Soient les énoncés obtenus dans l'un des marchés la ville Dschang dont le premier est d'un homme et le second d'une femme.

P88- C'est parce qu'ils savent que tu ne connais pas (connais).

P89- C'est elle qui était la première à m'arrêter pour la bagarre, mais je l'a fait quelque chose (ai fait).

Dans l'énoncé (88), l'erreur se rencontre dans la conjugaison du verbe « connaître » conjugué au présent de l'indicatif qui est l'un des temps simples. « *Les temps simples sont les temps dans lesquels le verbe ne présente, à chaque personne, qu'un seul mot* » (Grevisse, 1990 : 143). Tout comme le présent, d'autres temps verbaux tel que le passé simple, le futur simple, l'imparfait et le conditionnel présent sont nommés temps simples et sont construits à partir des désinences particulières qui varient selon la personne et le nombre en s'accolant au radical du

verbe. Les désinences des verbes du troisième groupe au présent sont le plus souvent les mêmes que celles du deuxième groupe (-s) à la première et deuxième personne du singulier. Cependant, au subjonctif présent, les verbes admettent le (-e) à la première personne et le (-es) à la deuxième personne du singulier. Ainsi, il paraît que certains locuteurs de la langue française utilisent la même conjugaison, en pensant que ces temps se valent. Pourtant, nous savons que le subjonctif permet d'exprimer une incertitude, un souhait, une hypothèse, une action envisagée... tandis que le présent de l'indicatif lui, est le temps de l'actualité, c'est-à-dire qu'il permet d'exprimer l'action ou l'évènement au moment où l'on parle il offre dès lors une valeur de constat dans le récit. Tout comme dit plus haut dans l'énoncé (61) la présence du *que* pose un problème dans les échanges et entraînent par là des écarts dans le langage.

Dans l'énoncé (89), l'erreur concerne l'auxiliaire avoir. Il est généralement utilisé pour former les temps composés de tous les verbes transitifs à la voix active et de quelques verbes intransitifs. « *Les formes composées sont constituées d'un auxiliaire « être » ou « avoir » et d'un participe passé* » (Riegel et al. 2005 :251-252). Quinton et al. (2002 : 116) précisent que « la plupart des verbes se conjuguent avec l'auxiliaire « avoir ». Cependant, d'autres verbes, peu nombreux, mais très courants, se conjuguent avec l'auxiliaire « être ». Dans le cas d'espèce c'est l'auxiliaire avoir qui est utilisé. Il permet de conjuguer le verbe faire au passé composé. De ce fait, l'on conjugue d'abord l'auxiliaire au présent de l'indicatif dont les terminaisons sont (ai, a, a) pour les personnes du singulier et (-ons, -ez, ont) pour celles du pluriel. Pourtant il semble qu'il y ait des personnes qui ont du mal à employer cet auxiliaire de façon correcte lorsqu'il s'agit d'utiliser un temps composé.

Nous pouvons dire que ce problème de conjugaison ne concerne pas seulement la ville de Dschang puisque nous en avons rencontré également dans la ville de Bafang principalement chez un élève :

50- Je souhaite que cette année, mes résultats **seront** meilleurs que l'année dernière (soient).

Dans cet énoncé, le problème se trouve dans le choix du temps de conjugaison du verbe être. Le mode utilisé ici est le subjonctif, précisément le subjonctif présent. Ce mode permet d'exprimer une action souhaitée ou incertaine. Pour le conjuguer il faut utiliser la locution « **que** » ou « **qu'** ». Les verbes employés sont donc ainsi conjugués au présent de l'indicatif afin de mieux rendre compte de l'action dont il est question, action qui est incertaine. Cependant, ici, le locuteur s'est servi du futur simple de l'indicatif. La raison d'une telle erreur pourrait être que

certain individus pensent qu'une telle construction peut s'appliquer et servir lors de la communication.

II-La confusion de morphème

Le morphème est, en linguistique, le signe dont le signifiant est un segment de la chaîne parlée et qui est un signe élémentaire, c'est-à-dire qui ne peut être représenté en termes d'autres signes de la langue. On peut les classer en deux grandes catégories principales à savoir les morphèmes lexicaux ou lexèmes et les morphèmes grammaticaux ou grammèmes.

Dans la terminologie de la linguistique fonctionnelle de Martinet, ces deux catégories sont regroupées sous le nom de monème (unité significative de première articulation pour clarifier le terme morphème), et le terme morphème est réservé aux seuls morphèmes grammaticaux. En tant qu'unité de base, les morphèmes sont des outils favorisant l'analyse linguistique, qui selon les auteurs désignent des acceptions différentes ; c'est à dire qu'ils peuvent renvoyer soit au plus petit élément significatif grammatical d'un mot (isolé par segmentation et généralement dépourvu d'autonomie linguistique contrairement aux lexèmes), soit de façon plus large une unité minimale de signification.

Les morphèmes grammaticaux sont en nombre limité et appartiennent à une classe fermée tels que les pronoms, les prépositions, les conjonctions, les déterminants, les affixes ; des listes de mots qui ne varient pratiquement jamais tandis que les morphèmes lexicaux appartiennent à une liste ouverte, tels que les noms, les adjectifs, les adverbes ou les verbes. De ce fait, il existe des morphèmes liés et des morphèmes libres c'est ce que nous pouvons observer dans certains énoncés de notre corpus.

II-1 Les morphèmes libres

Un morphème est un mot qui peut être autonome et apparaître en isolation c'est-à-dire lorsqu'un morphème peut s'utiliser comme mot sans un autre morphème. C'est donc un mot qui peut apparaître isolément tel un énoncé complet. Nous avons de ce fait les noms, les adjectifs, prépositions et les adverbes.

26- Il a fui nor c'est comme ça que **eux** sont

29- Tu ne connais même pas **pour** qui ça appartient

Les énoncés 26 et 29 proviennent de la rue dans le département du Haut-Nkam et sont les productions des jeunes. Nous constatons que dans ces derniers, les morphèmes relevés posent un problème dont la nature est grammaticale. Pour l'énoncé 26 c'est le pronom « eux » qui fait

problème car il a été employé en lieu et place du pronom « ils » ; tandis que pour l'énoncé 29, c'est « pour » qui, malgré sa nature similaire (préposition) à celle de « à », se voit mal employé et perturbe de ce fait la syntaxe. Précisons que ces morphèmes sont des morphèmes libres car ils se constituent en un mot.

II-2 Les morphèmes liés

On appelle morphème lié tout morphème (unité élémentaire de la morphosyntaxe) qui s'ajoute toujours à un autre pour former un mot ou qui ne peut apparaître que dans le cadre d'une expression plus large. On peut donc dire d'un morphème qu'il est lié s'il ne réagit pas comme lemme²⁷ et n'existe pas à l'état libre mais est toujours rattaché à un autre morphème appelé base. Un morphème lié dépend d'une base à laquelle il est ajouté et qui lui donne un sens complet ; ce sont les préfixes, les suffixes ou un clitique. Parmi les morphèmes liés, on distingue traditionnellement deux classes à savoir les morphèmes dérivationnels et les morphèmes flexionnels.

Les morphèmes dérivationnels ou affixes : ils permettent la création de nouveaux mots lexicaux par dérivation. Dans cette catégorie, on retrouve deux sous catégories à savoir les préfixes et les suffixes qui reposent sur deux critères : la place qu'ils occupent par rapport à la base lexicale sur laquelle ils se greffent et leur effet sur la catégorie de la base. La dérivation dans ce cas peut s'effectuer par préfixation ou par dérivation de ce fait, on parlera de dérivation parasynthétique.

Les morphèmes flexionnels ou flexions : indiquent la relation que la base à laquelle ils s'ajoutent avec les autres unités de l'énoncé. Selon les catégories de la base, on distingue deux principaux types de flexions

Les flexions qui concernent les bases nominales, adjectivales et pronominales. En français, elles sont de trois sortes : le genre, le nombre et le cas

Les flexions qui équivalent à la conjugaison des verbes. Leur fonction est de marquer ou préciser la personne, le nombre, le temps, le mode et la voix.

Précisons que contrairement au morphème dérivationnel, les flexionnels ne modifient jamais la catégorie de la base à laquelle il s'adjoint.

²⁷ Tout comme plusieurs autres termes en linguistique (item lexical, lexie ou unité lexicale), un lemme permet de désigner une « entrée » d'un lexique d'une langue. On peut de ce fait les définir comme une chaîne de signe formant une unité sémantique et pouvant constituer une entrée de dictionnaire. Dans le vocabulaire courant on parle plus souvent de « mot » notion qui manque cependant de clarté.

Soient les énoncés suivants

50- Je souhaite que cette année mes résultats **seront** meilleurs que l'année dernière

L'énoncé 50 est une production d'un élève dans le département du Haut-Nkam. Le mot qui fait l'objet de notre analyse dans cette phrase est (seront) il est composé de deux morphèmes le premier **ser-** (être) qui est la base et le second qui est la marque du futur conjugué à la troisième personne du pluriel **-ont**. La terminaison du verbe contenu dans cette phrase (**-ont**) comme dit plus haut, est une marque du pluriel de la troisième personne.

88- C'est parce qu'ils savent que tu ne **connaisses** pas

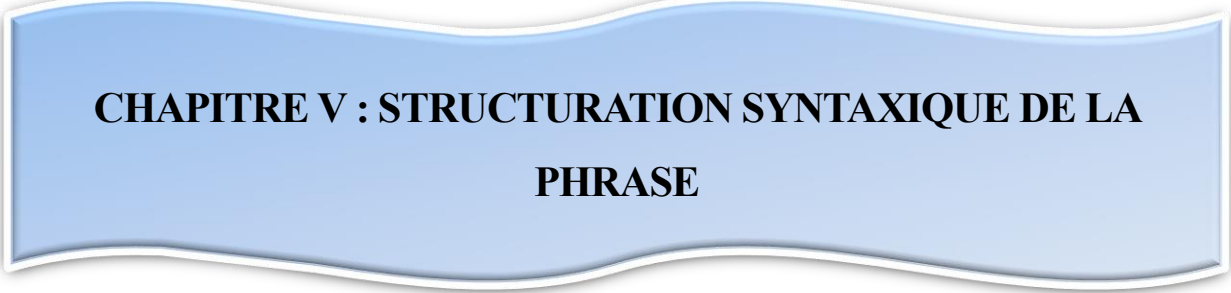
L'énoncé 88 quant à lui a été obtenu dans un des marchés de la Menoua et est le produit d'un homme. Le morphème qui retient notre attention dans cet énoncé est (connaisses), constitué de deux morphèmes dont le premier **connai-** (connaître) qui est la base et le second **-sses** qui est la marque du subjonctif présent conjugué à la deuxième personne du singulier.

Ces productions dont les morphèmes employés, bien qu'étant effectivement des morphèmes liés, posent un problème au plan sémantique, car ils révèlent alors l'incapacité des locuteurs pour ce qui est de la conjugaison des verbes. Les désinences verbales sont incorrectes dans les énoncés et à travers leurs agrammaticalités ils révèlent la non maîtrise de la conjugaison des verbes aux temps correspondant. Le verbe de la première phrase est au futur et appartient au mode indicatif tandis que celui de la deuxième phrase est au subjonctif présent et appartient au mode subjonctif. Nous pouvons ainsi dire que les auteurs de ces énoncés ont de la peine à conjuguer les verbes quel que soit le temps le mode, ou encore quand même ils réussissent à bien les conjuguer, ils ignorent quand et comment les employer dans leurs productions. Pour le cas de l'énoncé 88 spécialement, l'emploi du subjonctif est véritablement erroné considérant les principes d'emploi de ce dernier qui sont l'incertitude, un souhait, une hypothèse...or à travers cet énoncé l'on comprend que le locuteur a de l'assurance, la certitude quant au fait présent. Par contre pour l'énoncé 50, c'est le subjonctif qui devait être employé par le locuteur afin de rendre son message correct. L'on peut de ce fait dire qu'à travers des productions de ces locuteurs, l'on assiste à ce que nous pouvons qualifier de variation diatopique ; c'est-à-dire. Que nous sommes en présence d'une variété propre à la région de l'Ouest Cameroun, variété qui se perçoit dans l'emploi du morphème « que », morphème qui influence et bouleverse la syntaxe de la phrase, parce que ces derniers ne maîtrisant pas les règles de grammaire encore moins celles de conjugaison. C'est donc un problème de régionalisme.

Dans le chapitre qui précède, nous avons analysé le phénomène de flexion qui se manifeste dans notre corpus. Nous avons relevé que la concordance de temps subit ou ne respecte pas les règles car nous avons constaté après analyse des données recueillies, que les locuteurs font preuve de mauvaise conjugaison des verbes, la confusion des temps, de morphèmes... dans leurs productions.

Que ce soit à Dschang ou à Bafang, tous ont des lacunes quant à la concordance des temps, modes et par rapport à l'emploi correct de ces derniers dans les énoncés. La mise en exergue des fautes de conjugaison commises par les locuteurs de ces villes a permis de faire ressortir leur ignorance, des règles de grammaire et surtout leur mauvaise maîtrise des temps verbaux, tel que révélés par les analyses.

Il a été démontré à travers certaines analyses que la proximité du pronom au verbe influençait un accord des plus hasardeux de la part de ces locuteurs. Outre ce phénomène de proximité, la conjugaison proprement dite, par ses accords, reste lacunaire au vu de la forme de variation dont tous semblent être victimes à savoir la variation diatopique ou encore le régionalisme.



**CHAPITRE V : STRUCTURATION SYNTAXIQUE DE LA
PHRASE**

Selon Boutet (1993 :54),

L'activité de la langue est avant tout une activité de signification d'autrui. On cherche à transmettre à autrui des paroles qui fassent sens pour lui : pour convaincre, pour l'informer, pour l'aider à résoudre des problèmes, pour le faire agir, pour le séduire...

Les paroles transmises lors d'une communication n'ont de sens véritable qu'au sein d'une structure syntaxique et communicative (structure informationnelle). Le point de vue défendu est, en y ajoutant la dimension informative, que le langage doit

Se mouler dans des organisations matérielles que sont les langues (dites naturelles) et imposer aux locuteurs comme aux récepteurs des contraintes particulières liées à leurs systèmes phonétiques, morphologiques ou syntaxiques propres (Boutet, op, cit)

Tel que précise Boutet (1989 : 14) à la suite de Benveniste, le choix des mots est en effet un composant du sens des phrases. Cependant, nous restons solidaires avec l'auteur pour dire que s'il est nécessaire, il est suffisant, puisque le sens de l'énoncé « implique la référence à la situation de discours ». En effet, dans les communications de travail en général, et dans les situations de travail à risque en particulier, l'usage du langage naturel peut refréner l'accès à une compréhension rapide et efficace. Ce qui entraîne de nombreuses difficultés tel que le sens mal identifié ou différent en fonction des locuteurs et/ou des situations extralinguistiques, des sous-entendus, des ambiguïtés liées à une terminologie spécialisée, le tout corrélé au facteur urgence des situations.

Nous verrons dans ce chapitre comment la manière de verbaliser une panne technique peut être une source de difficultés et devenir ainsi l'un des risques du travail.

I- L'expression de la défaillance de la conjonction et de la préposition

En grammaire traditionnelle, une conjonction est un mot invariable qui sert à interconnecter deux mots, groupes de mots ou propositions dans une phrase complexe, en exprimant une relation grammaticale, sémantique et logique entre les entités reliées. Du point de vue syntaxique, les entités reliées dans une phrase simple ou dans une proposition par une conjonction ont la même fonction, alors que les propositions reliées dans une phrase complexe peuvent avoir la même fonction ou des fonctions différentes. Précisons que les conjonctions, conformément à la relation qu'elles entretiennent avec les autres mots dans la phrase, existent sous diverses natures. Lorsque les fonctions sont identiques, on parle de conjonctions de coordination, mais quand elles sont différentes, on parle de conjonctions de subordination.

La conjonction n'est pas porteuse de notions (l'absence du contenu notionnel), à cause de son abstraction et de sa grammaticalisation, par le manque de flexion, et de fonction syntaxique ainsi que par un contenu sémantique très abstrait et insuffisant. Pris comme élément connectif, elle diffère d'une part de la proposition (dans certaines langues son correspondant la proposition), qu'à l'intérieur de la phrase simple ou de la proposition relie une entité subordonnée à une autre qui la subordonne, et d'autre part du pronom relatif et de l'adverbe interrogatif, en interrogation directe ; qui relie des propositions ayant en même temps une fonction syntaxique dans celle dont ils font partie.

En analysant notre corpus d'étude, nous constatons que les locuteurs de cette zone se servent des conjonctions dans leurs échanges communicatifs. Cependant, il en ressort divers problèmes syntaxiques

I-1 L'emploi malheureux de la conjonction ou de la préposition

Avant tout, rappelons que les énoncés ci-dessous analysés ont été recueillis dans la rue, dont les 5 premiers (2,9,18, 29 et 32), sont des productions obtenues dans la ville de Bafang, entre hommes, femmes, et jeunes ; et dont le dernier (80) a été recueilli dans la ville de Dschang, produit par un jeune homme.

2- Chers frères et sœurs permettez-moi **pour le dérangement**

Le verbe de l'énoncé **2** est employé pour traduire une demande d'autorisation pour un but précis. C'est-à-dire que l'on ne devrait pas employer la préposition **pour** afin d'exprimer cette demande, mais plutôt **du** (article défini contracté) qui répond mieux surtout dans la forme de

phrase à laquelle nous avons à faire. Le locuteur aurait dû dire « chers frères et sœurs, permettez **du** dérangement »

18- Je ne sais pas **qu'est-ce** qu'il veut

L'énoncé 18 présente une inversion de la locution conjonctive **qu'est-ce** et un ajout du pronom relatif qui vient perturber ou compromettre le message véhiculé.

29- Tu connais même pas **pour** qui ça appartient

32- C'était la personne **que** je souhaitais ressembler

L'énoncé 29 exprime l'appartenance à quelqu'un. Au lieu de dire tu ne connais pas pour qui ça appartient, le locuteur devait dire « **tu connais pas à qui ça appartient** » afin de produire un énoncé correcte et recevable c'est également valable pour l'énoncé **32** on aurait eu « **c'était la personne à qui je souhaitais ressembler** ». Il y a confusion de préposition.

80- Vous vous asseyez **au** hangar pas en haut

Dans l'énoncé 80, nous voyons qu'il y a incompatibilité entre le sujet et l'objet. La nature de l'objet exige que l'on emploie une préposition qui traduit la position, indique le lieu, mais au lieu de cela, le locuteur s'est servi d'une préposition traduisant le lieu, l'endroit, ce qui n'aurait pas été mauvais si l'on pouvait s'en servir dans ce sens ; seulement il est impossible de s'asseoir au hangar, soit l'on est au-dessus, en dessous ou à côté. Pour ce qui est de ce cas, il devait dire « assez-vous **sous** le hangar pas en haut (le haut ici étant un endroit autre) »

Après analyse des données précédentes, l'on se rend compte que les locuteurs dans leurs énoncés se servent principalement d'un type de phrase qui est la phrase déclarative. L'emploi récurrent de cette dernière peut se justifier par le fait que les locuteurs ne cherchent pas à traduire des émotions (phrase exclamative), ni à poser des questions (phrase interrogative), mais à communiquer des informations précises et concises. Surtout que ces derniers ne s'intéressent à la langue française que pour des échanges nécessaires, sans toutefois s'inquiéter de la bonne qualité de ce dernier. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait de leur culture considère la langue française comme extrinsèque à leurs us et coutumes, bien qu'indispensable dans leurs échanges communicatifs. Le recours à cette dernière signifierait que soit l'interlocuteur en face ne s'exprime pas dans notre dialecte, soit le locuteur veut que le message transmis atteigne plus d'une personne, soit alors que ce dernier veut montrer qu'il peut s'exprimer dans ladite langue, peu importe ce qu'il dit, encore moins la façon dont il le dit. Le but est juste de parler et non de

bien parler français, surtout le modèle de phrase le plus rencontré est non seulement déclaratif, mais aussi celui de la phrase simple.

92- **Après que** tu lui aies parlé, il n'a pas changé

103- Ce que moi je sais, c'est que toute chose concourt au bien de celui qui aime Dieu **donc** la religion n'a rien à voir avec la mentalité des hommes ; en plus, moi je ne suis même pas dans les histoires de religion là

Les énoncés 92 et 103 sont des produits obtenus des communications entre des étudiants de la ville de Dschang, dont l'un est un garçon et l'autre une fille. On se rend compte ici que malgré le niveau d'étude, la maîtrise de la langue française reste cependant impénétrable pour certains quelles que soient les couches sociales. Le locuteur de la phrase 92 présente des lacunes dans le choix des conjonctions. La logique voudrait qu'il y ait cohérence lors de la communication cela dit, au lieu d'employer la locution conjonctive après que, il aurait mieux fait d'utiliser celle qui rend mieux compte de sa pensée comme (bien que, malgré que...) cependant nous ne pourrions ignorer qu'il y en a qui se démarquent en utilisant les conjonctions comme il faut selon leur catégorie, valeur et classe grammaticale. C'est le cas du locuteur de l'énoncé 103. Précisons avant tout que ce locuteur est une étudiante à l'Université de Dschang et n'est pas originaire de cette contrée. Nous le disons parce que, ce facteur peut-être la raison de sa maîtrise de l'emploi de conjonction surtout si nous prenons en compte la nature de la phrase qui est une phrase composée. C'est donc la preuve qu'elle maîtrise les règles d'emploi des conjonctions et n'est de ce ne fait pas touché par ce phénomène de régionalisme, du moins pas dans ce domaine de la langue française. L'on pourrait également justifier cela par le fait que cette étudiante s'adapte au contexte en présence duquel elle se retrouve, c'est-à-dire qu'elle peut faire la différence entre la langue du « quartier » et celle de « l'école ». C'est ce que va soutenir Fagyal, enseignante à la Courneuve²⁸ en déclarant que

bien au contraire, mes notes et mes enregistrements témoignent d'une situation langagière qui m'a fait conclure que les élèves que j'ai rencontrés, dont la plupart sont effectivement issus de la migration, maîtrisent le français [...] ces documents montrent sans équivoque qu'en fonction de la situation où ils se trouvent, et de l'identité de la personne à qui ils s'adressent, les élèves passent facilement d'un registre plus soigné (par exemple face à des inconnus) à un registre moins soigné qu'ils utilisent dans leurs groupes de pairs, [...] j'en suis donc certaine : ces manifestations de compétence sont largement incompatibles avec l'idée d'un français défectueux si souvent attribué à ces élèves. J'ai cependant également enregistré des « fautes », mais de façon asymptotique,

²⁸ Commune de France

il s'agit de fautes que l'on *corrige aussi chez les enfants français depuis plusieurs générations*. Fagyal, 2003 : 48.

C'est la raison pour laquelle Labov (1976 (1972) : 169-170) affirmera « aucun locuteur n'est unistyle »

I-2 La présence non-nécessaire de la préposition

Tout comme la conjonction de subordination, la préposition fait partie de mots qui n'ont pas de fonction grammaticale au sein de la phrase ; c'est-à-dire qu'elle n'est complément d'aucun terme. Elle sert uniquement à marquer le lien de dépendance entre le mot qu'elle introduit et le terme auquel elle rattache ce mot. C'est la raison pour laquelle le dictionnaire *Larousse* la définit comme un morphème grammatical invariable qui se place devant un constituant de la phrase pour le relier à un autre constituant ou à la phrase toute entière.

L'énoncé ci-dessous a été recueilli dans les rues de la ville de Bafang,

9 - Vous avez gagné, **mais** on est content de vous

Cet énoncé traduit la joie, le bonheur seulement, la présence de la conjonction **mais** qui traduit l'opposition et vient semer le doute, la confusion pourtant nous sommes en présence du phénomène de simultanéité.

« Mais » est une conjonction de coordination qui s'emploie après une proposition négative pour souligner l'opposition. Le locuteur aurait pu produire son énoncé sans y insérer la préposition, puisqu'elle n'est d'aucune utilité dans cet énoncé, cependant elle vient porter atteinte au message véhiculé. Toutefois, si la préposition avait été choisie conformément à la circonstance, elle aurait amplifié le message transmis. Le locuteur pouvait employer la préposition "**et**" ou "**donc**" pour traduire la conséquence de l'acte posé en premier et établir par là une relation entre ce qui précède et ce qui suit. Cependant, l'ignorance ou la non considération de cette règle de grammaire peut entraîner des défaillances comme que celle nous avons. Cela peut se justifier par le fait de l'influence des langues locales sur le mode d'expression, qui n'exige pas que l'on maîtrise le maniement de préposition lors de nos échanges en communication dans nos langues maternelles, et donc l'on se retrouve à transposer ce phénomène dans la langue française. Le locuteur devait simplement dire « vous avez gagné **et** on est content de vous »

20- Quand monsieur veut fuir **à** ses responsabilités, il trouve tous les prétextes

La préposition « à » permet d'exprimer le lieu, l'heure. Dans cet énoncé, nous remarquons que l'auteur s'est servi de la préposition **à** pour indiquer un nom ce qui perturbe la

syntaxe de la phrase, entraînant par-là, des troubles au sens et semer une incompréhension quant au message transmis. Tout comme l'énoncé précédent, nous pouvons dire que c'est l'influence des langues locales qui fait naître ces écarts dans la langue française puis que finalement, dans la ville de Bafang, tout le monde ou presque, emploie mal la préposition.

Dans certains cas, l'on peut attribuer cette mauvaise manipulation de la langue française à ce que nous appelons « prétention linguistique » entendons par cette expression le fait pour un individu de se revendiquer un droit réel de maîtrise de la langue française. Puisque dans certaines de ces zones, elle est considérée comme la langue des privilèges. C'est donc dans le but d'éblouir son auditoire que l'auteur peut décider de s'exprimer en L1.

II. Quelques anomalies du pronom

II-1- La conception du pronom relatif selon quelques auteurs : la pensée traditionaliste et ses limites

Solidaire avec la pensée traditionaliste, pour Olivieri, le pronom relatif est considéré comme appartenant à la classe des nominaux²⁹ ; il est dit qu'il symbolise des personnes ou des choses - des objets ou notions. Ainsi, comme l'indique son nom³⁰, le pronom est censé remplacer un nom. Cependant, Grevisse (1936) montre que cette dénomination n'est pas adéquate car cet élément peut représenter un nom, un adjectif, une idée ou une proposition³¹ et il en donne les exemples suivants :

Prenez ces cent écus : gardez-*les* avec soin.

Généreux, vous *l'*êtes.

S'il t'arrive malheur, tu *l'*auras mérité.

Je vous *le* répète : il faut travailler.

Le cas des pronoms dans lequel nous nous trouvons, conformément à notre corpus, est en général celui de la pronominalisation. En effet, d'après le Dictionnaire Larousse, la pronominalisation est la transformation qui remplace un syntagme par un pronom. D'autres la considèrent encore comme une manipulation syntaxique qui consiste à remplacer un mot ou groupe de mot par un pronom pour mieux analyser la phrase.

²⁹ Cf. Wagner et Pinchon (1962)

³⁰ Le mot pronom vient du latin *pro* qui signifie "à la place de" et "*nomen*" qui signifie nom.

³¹ Grevisse (1936), p.448

Pour Cross (1968), la pronominalisation est la première opération et consiste en la substitution à certains nominaux N les pronoms de base. Ces pronoms de bases étant

Les pronoms de /dialogue/ : moi, toi, nous, vous

Le pronom réflexif de troisième personne : lui

Les pronoms de troisième personne : lui, elle, eux, elles

Il estime qu'« un pronom peut-être substitué à un nom dans un syntagme nominal si ce nom a déjà été mentionné dans le contexte et si le déterminant est, ou bien démonstratif, ou indéfini (alors il met en jeu la préposition de) ».

On constate que Cross propose un modèle qui se situe dans le cadre de la Théorie Standard encore appelée grammaire générative transformationnelle, qui concevait la pronominalisation selon trois hypothèses (la pronominalisation est une transformation ; cette transformation opère sur deux NP structurellement identiques et coréférentiels ; cette transformation est contrainte par la condition de Langacker) et suppose une analyse transformationnelle "classique" mais certains auteurs linguistes ne supposent pas une telle opération. C'est le cas de Kayne (1975) qui estime que les pronoms sont introduits dans la base sous le nœud NP, de la même façon que les NP pleins.

En effet, Langacker part sa contrainte introduit la notion de commande qui est défini comme suit : « dans une structure syntagmatique (un arbre), le nœud A commande le nœud B, si le nœud S (phrase) qui domine le plus directement A domine B et si par ailleurs A ne domine pas B et B ne domine pas A ».

Cette notion permet à Langacker de formuler d'une façon simple la contrainte essentielle qui gouverne les positions relatives d'un pronom et de son antécédent dans une phrase à savoir :

Un pronom peut à la fois précéder et commander son antécédent

Ce que va soutenir Fauconnier lorsqu'il dit

La remise en question de ces hypothèses a eu une influence considérable sur l'évolution de la théorie générative car, dans la mesure où la théorie les imposait presque, leur réfutation devenait une réfutation de la théorie elle-même et non plus d'une analyse particulière interne à la théorie.

II-1-2 L'emploi du pronom relatif et d'autres pronoms

D'après ce qui précède, nous constatons que la question de pronominalisation est de préoccupation ancienne et continue de poser problème, lorsque nous voyons les difficultés des personnes qui s'essayaient à cet exercice, qui pourtant n'est pas donné à tous, et se heurtent sans

s'en rendre compte, cela démontre l'ampleur du problème. C'est le cas des locuteurs dont nous avons recueillis les énoncés dans les différentes villes de notre étude.

Le composant syntaxique, qui prend comme entrée un modèle de texte qu'il transforme en un texte, synthétise séquentiellement les éléments du modèle de texte, c'est-à-dire des modèles de phrases. La synthèse des étiquettes/sujets, la conjugaison des verbes et l'application des règles de la morphosyntaxe sont les principales opérations pour la formation d'un modèle de phrase encore appelé schéma de phrase. En effet la synthèse des sujets met en jeu le problème de la pronominalisation dans les termes suivants :

Si un sujet a déjà été mentionné, doit-on le synthétiser en une forme pronominale ou non ?

Pour répondre à cette question nous dirons simplement que si le sujet mentionné dans la phrase n'a jamais été mentionné dans le contexte de départ nommé par exemple P1, l'occurrence de ce sujet apparaissant en position d'objet doit être transformée en groupe nominal.

Exemple : P1= J'ai donné à **Susanne le repas que Fanny a cuisiné**

Si par contre, le sujet a déjà été mentionné dans P1, on pourrait penser à le pronominaliser conformément à la particule qui le représente (particule préverbale). On aura donc en

P2= Je **lui ai donné le repas que fanny a cuisiné.**

Nous remarquerons ici que la forme pronominalisée épouse celle du sujet dont il est le représentant puisque les facteurs syntaxiques (qui font l'objet de notre étude) indiquent les antécédents syntaxiquement compatibles avec la forme pronominale envisagée. Il existe également d'autres facteurs (sémantiques, morphologiques, pragmatiques...)

Cependant, dans le corpus qui nous est soumis, nous relevons des énoncés contenant

- le sujet ainsi que sa forme pronominalisée c'est le cas des énoncés

Cette façon de pronominaliser résulterait de l'ignorance de la manipulation syntaxique³² des locuteurs, qui croyant bien utiliser la langue française, lui causent un grand préjudice en ceci qu'ils déforment la cohérence de leurs énoncés. Il existe de ce fait plusieurs types de manipulation à savoir l'addition, le dédoublement, le déplacement, l'encadrement, le remplacement et la pronominalisation. Chacune de ces dernières est régie par des règles prédéfinies par la norme.

³² **Manipulation syntaxique** : ce sont des outils permettant de faire des opérations sur des mots, des groupes de mots, des subordonnées ou des phrases pour mieux analyser

Pour ce qui est de la dernière manipulation qui est celle qui interpelle, nous constatons que les locuteurs ne maîtrisent pas le principe régisseur de cette dernière, car l'employer signifie remplacer le mot ou groupe de mot par un pronom correspondant. La pronominalisation a pour but d'identifier les groupes de mots occupant les fonctions de sujet, de complément direct du verbe (CD), le complément indirect du verbe (CI) ou de l'attribut du sujet. La bonne façon aurait été :

11- On va **en** reparler **de cette femme** ne vous inquiétez pas (énoncé produit par homme dans un des rues de de Bafang)

P1= On va reparler de cette femme ne vous inquiétez pas

P2= On va reparler d'elle ne vous inquiétez pas

Pour cet énoncé particulièrement, on constate que le locuteur a non seulement pronominaliser, en mentionnant le sujet et sa forme pronominalisée, mais aussi qu'il a utilisé le mauvais pronom. Car signalons-le, il existe des pronoms propres au genre du sujet c'est-à-dire propre à une personne ou à une chose). Pour savoir si un mot ou groupe de mot, occupe la fonction de sujet, on peut remplacer ce dernier par un pronom (il, elle, cela, ça, c'...). Lorsqu'un groupe nominal ou une subordonnée peuvent être remplacé par un pronom, alors ils sont considérés comme sujet c'est le cas de cet énoncé que nous avons. De ce fait, il est mauvais de faire intervenir les deux formes dans l'énoncé au risque de la répétition. Cette règle semble bafouée ou inconnue de notre locuteur et cela peut être dû au fait du faible niveau d'étude, d'instruction ou de la non maîtrise des règles de la grammaire française.

39- Nous-même les vendeuses ça ne nous laisse pas on **n'en trouve pas** la quantité de **charbon** (femme rue de Dschang)

P1= Nous-même ça ne nous laisse pas on ne trouve pas la quantité de charbon

P2= Nous même les vendeuses ça ne nous laisse pas on n'en trouve pas

Cet énoncé nous met en présence de la pronominalisation du complément direct. Pour l'identifier, on remplace le mot ou groupe de mots par les pronoms le (l'), la (l'), les, en, ou ça. Cependant, le fait qu'une subordonnée complétive ou un groupe verbal infinitif puissent être remplacés par cela, ça (ç) ce (ç) ne signifie pas qu'ils occupent forcément la fonction de complément direct, car il est également possible de la pronominaliser de la même façon, lorsqu'ils occupent la fonction de sujet. C'est ce que nous voyons à travers les énoncés (11 et 39). Le premier fait la pronominalisation du sujet, tandis que les second fait du complément

direct. Seulement, le fait pour nos locuteurs de reproduire les deux formes dans leurs énoncés, trouble syntaxiquement les phrases. Ce qui n'est rien d'autre que la conséquence du manque d'instruction et l'influence de l'environnement, puisque que ces énoncés ont été enregistrés dans la rue.

66- Tu es ce genre de personne tu détruis les choses **sur lesquelles** tu ne peux pas mettre la main **dessus** (homme rue de Dschang)

Tu es ce genre de personne tu détruis les choses **sur lesquelles** tu ne peux pas mettre la main **dessus**

Dans cet énoncé nous pouvons noter une redondance de mots synonymes. Car l'un "**sur lesquelles**" est une conjonction et l'autre "**dessus**" est une préposition. Cependant, ils signifient la même chose, ce qui étouffe l'énoncé en révélant l'ignorance du locuteur quant au principe de redondance qui est une figure de style dont le but est la répétition (inutile pour son intégrité grammaticale) d'un mot, ou une expression de la même idée par deux formulations différentes au sein d'une même phrase. Il serait mieux de supprimer l'un pour rendre l'énoncé plus digeste et conforme à la norme.

67- Si jamais Jeanne est responsable de l'accident d'hier, elle ne sait pas ce **dont** je suis capable **de lui faire** (homme rue de Dschang)

P1= Si jamais Jeanne est responsable de l'accident d'hier, elle ne sait pas ce que je suis capable de lui faire

P2=Si Jeanne est responsable de l'accident d'hier, elle ne sait pas ce **dont** je suis capable

84- Je mange la sauce de pistache mais ça dépend de **ce que** ça se mange **avec** (jeune dans les rues de Dschang)

P1= Je mange la sauce de pistache mais ça dépend du complément avec lequel on mange

P2= je mange la sauce de pistache mais ça dépend de ce **avec quoi** ça se mange

85- On **en** a marre **de ce phénomène d'empoisonnement** là au Cameroun (jeune dans les rues de Dschang)

P1= on a marre de ce **phénomène d'empoisonnement** là au Cameroun

P2=On **en** a marre au Cameroun

II-1-2 Des énoncés contenant des pronoms contraires à la nature du sujet

Il existe deux principales formes de pronoms dans notre corpus à savoir les pronoms de forme simple et ceux de forme composée.

II-1-2-1 La forme simple

C'est un pronom qui permet de relier deux phrases simples entre elles pour créer une phrase complexe. Étant donné que cette forme du pronom est très présente dans notre corpus et subit de ce fait les plus malencontreux emplois. Parfois la substitution concerne le pronom de forme simple, mais celui choisi ne convient pas c'est-à-dire n'épouse pas le complément circonstanciel, et d'autres fois elle concerne un pronom de forme composée.

II-1-2-2 La forme composée

Étant sujette à de nombreux accords, (genre, nombre) avec le substantif auquel ils se rapportent, les pronoms relatifs de formes composées sont généralement évités dans les productions orales ou écrites de certains.

Justifions cette forme à travers les analyses des énoncés ci-dessous recueillis dans les villes de notre étude.

- Ville de Bafang

L'énoncé 12 a été recueilli dans la rue

P12- Il y a certaines écoles **que** les parents viennent chercher les enfants pour rentrer ne compliquez pas

Dans cet énoncé, le pronom relatif de forme simple "que" a été confondu avec le pronom relatif de forme composée "dans laquelle"

Énoncés produits par les jeunes

P30- Si nos yeux pouvaient voir ce **que** Dieu nous épargne chaque jour, nous cesserions de nous plaindre

Il s'agit ici de la confusion du pronom relatif de forme simple "que" qui a été employé en lieu et place du relatif de forme simple "dont"

P31- Solange estimait qu'elle n'avait pas encore accompli ce **dont** elle voulait

Le pronom relatif de forme simple "dont" ici remplace celui de la même forme "qu'"

P32- C'était la personne **que** je voulais ressembler

Le relatif " que " de forme simple dans cet énoncé remplace " à qui ", pronom de la même nature

Énoncés recueillis dans les marchés

P40- La nourriture **que** tu m'as donné la recette, mon mari a aimé ça jusqu'aaa

Le pronom relatif " que " de forme simple contenu dans cet énoncé occupe la place du pronom " dont ", pronom de la même nature.

P42- Il me dit que la puce c'est 500f, je **le** donne 1000f, il met le crédit dedans sans me demander mainan je **le** dis de me rembourser, il que ça a couté 1000f

Dans cette phrase au contraire, le pronom présent " le " est un pronom personnel employé en remplacement du pronom personnel " lui ".

Énoncé obtenu dans l'église

P59- C'est certainement de cette visite **que** nous nous rappellerons longtemps ici à Bafang

Dans cette phrase, c'est également la confusion du relatif de forme simple " que " à la place du relatif de la même nature " dont "

Les énoncés analysés dans cet extrait du chapitre traduisent l'incapacité ou la non-maitrise de l'emploi des pronoms relatifs, personnels.... Par les locuteurs. Que ce soient les jeunes, les gens d'église, ceux de la rue, des marchés... tous emploient mal les pronoms. Cette tendance peut se justifier par le fait du manque d'instruction chez les uns, l'enclage dans les cultures chez les autres. Pour peu que les habitants de cette contrée se servent de la langue française, ils se retrouvent toujours en train de commettre des fautes traduisant ainsi leur position par rapport à la langue française qui est considérée comme langue étrangère.

- **Ville de Dschang**

Énoncés de la rue

P68- Par rapport à votre projet, on vous fait confiance. Dites-nous **qu'est-ce que** vous avez besoin pour le réaliser.

P77- Tu connais la maison que le bar est collé sur ça là ?

P81- Ce traiteur fourni les ustensiles **que** vous avez besoin pour votre cérémonie

Énoncé du marché

P90- Mon fils m'a dit qu'il avait la paresse pour aller à l'école je ne lui ai pas forcé

Énoncés des Étudiants

P91- Des endroits qu'elle vous propose **d'y** aller

P94- Les entreprises qu'on ne sait jamais comment **ils** embauchent mais les gens travaillent quand-même

Le pronom correspondant dans les énoncés 30, 40, 59, 77 et 81 est "dont" au lieu du pronom "que", les locuteurs auraient mieux fait d'utiliser "dont" pour avoir une bonne pronominalisation. Notons également que tous ces pronoms sont de forme simple.

P31- Solange estimait qu'elle n'avait pas encore accompli ce **dont** elle voulait

Par contre, pour l'énoncé 31, au lieu d'employer "dont", le locuteur aurait dû employer "que", qui par rapport au sujet, aurait exigé le pronom personnel de la 3^e personne du singulier ce qui aurait donné "qu'elle", qui est une locution conjonctive. La phrase devait donc être : « Solange estimait qu'elle n'avait pas encore accompli ce qu'elle voulait »

P32- C'était la personne **que** je voulais ressembler

Dans l'énoncé 32, le locuteur fait référence à une personne, pour ce faire, employer le pronom "que" constitue un égarement syntaxique. Le pronom qui convient ici, est "à qui".

P12- Il y a certaines écoles **que** les parents viennent chercher les enfants pour rentrer ne compliquez pas

P90- Mon fils m'a dit qu'il avait la paresse pour aller à l'école je ne lui ai pas forcé

Les énoncés 12 et 91 quant à eux, expriment des lieux, i.e. les locuteurs veulent parler des places, endroits sous leurs pronominalisées. Seulement ils ne le font de la bonne manière vu les pronoms qu'ils emploient. Les pronoms qui conviendraient dans les deux cas seraient "**où ; dans lesquelles, dans lesquels** (vu le genre des sujets)".

P68- Par rapport à votre projet, on vous fait confiance. Dites-nous **qu'est-ce que** vous avez besoin pour le réaliser.

L'énoncé 68 présente également une lacune au niveau du choix du mot qui remplace le nom. Le locuteur a ici choisi une locution conjonctive au lieu d'un pronom relatif. Il pouvait employer "**de quoi**" ou encore "**ce dont**" au lieu de "**qu'est-ce que**"

Pour ce qui est du pronom personnel, nous pouvons également constater que son emploi pose des problèmes car les usagers de la langue française ne savent pas quand il faut employer le pronom pour indiquer qu'il s'agit d'une personne ou d'une chose. Observons cela dans les énoncés

P26- Il a fui nor c'est comme ça que **eux** sont

L'objet dans cet énoncé étant une personne, on devrait avoir le pronom **ils** en lieu et place de « **eux** »

P76- Donnes **là** son eau, donnes lui

Le principe est le même que celui de l'énoncé 26 ; au lieu de **la**, on devrait avoir **lui**, tout comme 41 et 90. Nous pouvons constater que pour ces locuteurs ils n'ont pas connaissance des pronoms ou des règles de grammaire qui stipulent que le pronom doit être en accord en genre et en nombre avec le sujet qu'il remplace.

P89 : C'est elle qui était la première à m'arrêter pour la bagarre, mais je ne **lui** ai pas laissé, je l'a fait quelque chose

Le locuteur de cet énoncé par contre semble profondément influencé par sa langue maternelle au point où il produit des énoncés juste pour la communication mais ne se soucie guère de la qualité de ceux-ci encore qu'il donne l'impression d'une ignorance totale d'un français normé.

Les locuteurs ont tendance à confondre quand il faut faire usage de "**eux**", "**la**", "**lui**" et "**l'**". Un tel phénomène peut se justifier par le fait que les langues maternelles présentent dans notre zone d'étude, influencent le parler ordinaire. C'est pourquoi ils ne parviennent pas à faire la distinction.

P94- Les entreprises qu'on ne sait jamais comment **ils** embauchent mais les gens travaillent quand-même

Le locuteur de cet énoncé (94) semble ignorer les principes d'accord de grammaire. Car il n'emploie pas le pronom convenant au nom. En effet, le nom est au féminin, mais sa pronominalisation est masculine ce qui cause un écart syntaxique

L'analyse du pronom dans les énoncés recueillis dans les villes de Dschang et de Bafang présente des lacunes telles qu'expliquer plus haut. Ce phénomène peut se référer à la variation du fait que les locuteurs emploient des formes leurs permettant de se comprendre, c'est-à-dire utilisent des codes de communications qu'ils jugent favorables pour leur évolution en

communauté, ils vont donc créer une norme dans la laquelle ils se retrouvent, se comprennent et s'épanouissent linguistiquement parlant. C'est la raison pour laquelle Labov (1976, p.228) estime qu' « on aurait tort de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue. »

III- Le morphème « que » dans ses différents emplois

Avec l'essor des travaux sur l'oral dans toute la francophonie, il est désormais apparu que beaucoup de formes dites déviantes dans le français parlé en Afrique se retrouvaient ailleurs (Boudin et Gadet, 2012). Un aspect récurrent en syntaxe est le morphème « que » qui semble être une zone de turbulence entre micro et macro-syntaxe (Berrendonner, 2002 ; Deulofeu, 2008). La masse des faits linguistiques avec une systématique différente de la tradition grammaticale, oblige les chercheurs à s'orienter vers l'hypothèse d'un *hypersystème* (Gadet, 2007) où le français devra être décrit dans une perspective *variationnelle* et non plus *variationniste*.

Le morphème « **Que** » n'a qu'une seule orthographe, est la plus petite unité de la langue qui associe un sens et une forme, mais peut avoir différentes natures. Seulement, son emploi pose beaucoup de problèmes principalement avec les peuples ressortissants de la région de l'Ouest Cameroun. Cette rubrique vise à relever et analyser les énoncés produits par les populations des villes qui font l'objet de notre étude afin de faciliter l'emploi du « que » de la langue française.

III-1 Le « que » à valeur de précision ou de contrainte

Les locuteurs des villes de Dschang et de Bafang aiment employer le morphème que dans leurs productions de sorte que ce dernier adopte de nouvelles valeurs qui leur sont propres, ce qui entraîne un phénomène que l'on pourrait qualifier de régionalisme. C'est le cas des énoncés ci-dessous :

P5- Je suis moi entrain de rentrer hein je vais monter avec ça **que** mainan mainan

Le « que » ici donne de voir et comprendre le temps

P13- J'avais dit **qu'**à l'autre qu'on dépasse le péage tu me laisses sur le pont qui est devant

Le fait que le locuteur a utilisé le « qu' » peut signifier qu'il apporte une précision, une restriction quant à la personne à qui il avait adressé le message.

P15- A Obala il y a deux dos-d'âne le véhicule marche là-bas **que** doucement

Le « que » employé dans cet énoncé met un accent sur la façon dont le véhicule se comporte lorsqu'il arrive à cet endroit

P16- Bye bye les amis on se voit **qu'**à l'autre jour hein

Cas similaire à l'énoncé 13

P35- Ta puce qu'on a coupée **qu'**à la main là ça dérange pour mettre ça dans le téléphone

Ici, nous voyons la conséquence de l'acte posé

P38- Mon téléphone que vous avez arrangé l'autre jour là ça fait **que** une semaine ne marche pas

« Que » dans cet énoncé permet de comprendre le degré d'incompétence de dont a fait preuve le réparateur de téléphone

P57- Les enfants jouaient jusqu'à **que** tout le monde demandait que c'est quelle qualité

Le « que » permet de traduire l'étonnement que produit l'attitude des enfants sur ceux qui les regardaient

P82- Chez moi les gens s'éclairent **qu'avec** la lampe qu'on met le pétrole dedans

Le « que » dans cet énoncé vient montrer la manière dont les personnes chez ce locuteur

La valeur du « que » dans ces phrases a pour de renvoyer à une seule réalité selon que le locuteur veut le faire savoir à travers son message. C'est donc une informante précise par rapport à quelque chose ou à quelqu'un. L'on pourrait référer ce phénomène au régionalisme, i.e. qu'il est caractéristique de la région de l'Ouest Cameroun.

III-2 Le « que » à valeur exclusive

L'exclusivité ici est due au fait que les locuteurs expriment l'insistance en fonction de ce qu'ils recherchent ou attendent. Cela peut par moment être perçu comme une contrainte.

P19- C'est pour ça qu'on prend on marche avec **que** sur les cailloux

P44- Je pars faire mon travail je veux moi **que** photocopier les trucs là

P78- Nous te disons **que** merci pour de tels pareils programmes

P87- Je pars m'asseoir **que** là-bas j'avais dit ça **qu'**à l'autre

P100- Les actes de naissance seront informatisés comme ça on pourra mettre ça **que** dans les clés USB

P101- Mon problème c'était qu'il était fatigué mais je lui ai dit qu'il va **sauf que** faire mon travail

Lorsque nous examinons le morphème « que » dans ces différents énoncés, nous constatons une forme d'insistance, d'obligation par rapport quelque chose ou à quelqu'un. Dans l'énoncé 101 par exemple, la locution conjonctive " sauf que " vient marquer la contrainte à laquelle le locuteur soumet son ami. Dans les autres énoncés on peut relever que la présence de ce morphème symbolise le devoir, la nécessité qu'il y a à ce que les choses soient tel que souhaité par les énonciateurs.

Nous constatons ici que les différentes situations dans lesquelles le morphème « que » est employé est le résultat d'un régionalisme. Les locuteurs sont influencés par les langues locales présentes dans leurs environnements, ainsi que par leurs cultures qui demandent un respect scrupuleux de certains principes et valeurs. Nous avons par exemple le caractère très révérencieux des gens de cette contrée, Ce qui fait que lorsqu'ils se retrouvent dans la société, ces valeurs et principes étant ancrés, ils ont du mal à s'en dissocier et se voient influencés jusqu'à leur mode d'expression.

Selon Richedeau (1969), *le Grand Larousse* nous définit la phrase comme une unité linguistique qui présente un énoncé complet se suffisant à lui-même. Elle est peut être constituée d'un ou de plusieurs mots, de natures et fonctions différentes, reliés entre eux tel que nous l'avons observé dans cette partie. La phrase est délimitée par la ponctuation, et constitue à la fois une unité syntaxique, une unité mélodique et une unité de sens. Parler de dérèglement de cette dernière revient à relever toutes situations dans lesquelles un mot se retrouve en emploi malheureux ou erroné.

Ce chapitre nous a permis de voir et de comprendre comment le dysfonctionnement se manifeste dans les énoncés recueillis. Nous avons relevé des situations qui mettent en évidence ce dysfonctionnement, à savoir la conjonction, la préposition, le pronom et le " que". Cette défaillance affecte de ce fait la structure de la phrase. Précisons également qu'en faisant ressortir les différentes constructions syntaxiques produites par les locuteurs de cette zone de travail, il s'est dégagé le constat selon lequel les locuteurs n'emploient pas correctement les conjonctions, les prépositions, les pronoms et même le « que » analysés, et par conséquent, commettent lamentablement des écarts. Ces écarts peuvent se répertorier en trois grandes classes : ceux relatifs aux conjonctions, ceux relatifs aux prépositions et ceux relatifs aux pronoms.



CHAPITRE VI : LES TRAITS DE PHONOLOGIES

La phonologie est considérée comme la branche de la linguistique qui étudie l'organisation des sons du langage au sein des différentes langues naturelles. Parlant de trait en linguistique, on en distingue plusieurs types selon les situations. Nous pouvons ainsi avoir des traits acoustiques (fréquence, amplitude, spectre formants durée), des traits phonétiques (consonantique, vocalique, voisée ouverture arrondie, avancement...) des traits distinctifs ou mérisme (selon langue), traits phonologiques (selon la langue), des traits prosodiques, des traits sémantiques et bien d'autres.

Dans ce chapitre, nous nous pencherons sur la phonématique qui est cette partie de la phonologie qui consiste en l'étude des phonèmes et des traits distinctifs (unités segmentales et infrasegmentales). Il sera question de relever les différentes situations dans lesquelles les locuteurs présentent des phénomènes phonologiques dans leurs productions linguistiques. Car ces phénomènes, quand même négligeables, affectent la syntaxe dans une phrase. Nous nous attèlerons pour ce faire sur la variation phonologique et l'intonation

I- Variation phonologique

Le travail de Labov en phonologie a consisté en l'étude des variables libres, le but étant de montrer que certains facteurs de l'environnement linguistiques favorisent ce ou non l'occurrence d'une variante, et que ce conditionnement relatif n'intervient pas toujours chez tous les locuteurs ou dans toutes les situations de façon égale. La variable peut de ce fait être étudiée selon des dimensions stylistique et sociale, et donner de ce fait lieu à une interprétation pour ce qui est du changement linguistique. Bien plus, certains auteurs, estiment que le phénomène d'analogie ne devrait pas être négligé lorsqu'on parle de variation phonologique.

D'après Bougchite, l'analogie joue un rôle de régularisation des formes irrégulières³³. Aussi, Guillaume (1982, p.169) considère que « toutes les particules nommées phonétiques sont des analogies ». De plus, il insiste sur le fait « qu'il n'y a pas d'opération constructive du langage qui n'en appelle au tenseur analogique. Le tenseur phonétique isolé, détaché du tenseur analogique n'existe pas ».

Cependant, nous rencontrons des locuteurs qui produisent des énoncés dans lesquels on peut distinguer une sorte d'isolement ou détachement du tenseur phonétique de celui analogique.

En phonologie, l'on a à faire aux phonèmes que l'on considère comme la plus petite unité discrète (ou distinctive c'est-à-dire permettant de différencier les mots les uns des autres) que l'on puisse isoler par segmentation dans la chaîne parlée. En tant qu'entité abstraite, il peut correspondre à plusieurs sons. Selon les locuteurs, sa position ou son environnement au sein du mot, il peut être prononcé différemment.

Le travail de Labov en phonologie a consisté à étudier des variables libres pour montrer que certains facteurs de l'environnement linguistique favorisent ou défavorisent l'occurrence d'une variante, et, que ce conditionnement n'intervient pas toujours dans les mêmes proportions chez tous les locuteurs ou dans toutes les situations : la variable peut donc être étudiée selon des dimensions sociale et stylistique, et, éventuellement, donner lieu à une interprétation en terme de changement linguistique. (Gadet, 1992 : 51-65)

³³. En ancien français, le verbe *trouver* prenait à la première personne du singulier, la forme *je treuve*, alors qu'à la première personne du pluriel il se présentait comme *nous trouvons*. La forme du singulier a fini par se conformer à celle du pluriel pour devenir *je trouve*. La même procédure s'est réalisée pour le verbe *prouver* comme le montre Saussure (1946, p.222) : « en français, on a dit longtemps *il preuve, nous prouvons, ils preuvent*. Aujourd'hui on dit *il prouve, ils prouvent*, formes qui peuvent s'expliquer phonétiquement ».

Observons les tableaux phonétiques ci-dessous afin de mieux comprendre ce qui précède à travers les exemples qui suivront :

Tableau 4 : Tableau phonétique des consonnes

Mode d'articulation		Lieu d'articulation					
Occlusive		Bi-labiale	Labio-dentale	Apico-dentale	Dorso-palatale	Dorso-vélaire	Dorso-uvulaire
Sourde	Orale	p			t		k
	Nasale						
Sonore	Orale	b			d		g
	Nasale	m			n	ɲ	
Constrictive							
Sourde	Orale	f	s		ʃ		
Sonore	Orale	v	z		ʒ		
Liquide		l					r

Source : Wikipédia [www.dictionnaire de linguistique générale](http://www.dictionnaire.de.linguistique.générale)

Tableau 5 : Tableau phonétique des voyelles

POINT D'ARTICULATION	Voyelles antérieures		Voyelles centrale	Voyelles postérieures	
	Non arrondies	Arrondies		Non-arrondies	Arrondies
Positions des lèvres					
Fermée	i	y			u
Mi- fermée	e	ø			o
Moyenne			ə		
Mi- ouverte	ɛ-	œ -			ɔ-
Ouverte	a			ɑ- ã	

Source : Wikipédia [www.phonétique générale](http://www.phonétique.générale) 27 octobre 2009

L'ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL (version de 2020)

CONSONNES (PULMONIQUES)

© 2020 IPA

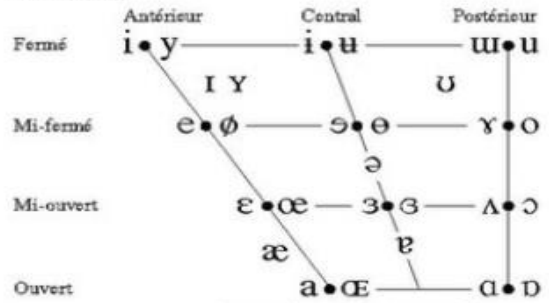
	Bilabial	Labiodental	Dental	Alvéolaire	Post-alvéolaire	Rétroflexe	Palatal	Vélaire	Uvulaire	Pharyngal	Glottal
Plosive	p b			t d		ʈ ɖ	c ɟ	k ɡ	q ɢ		ʔ
Nasale		m ɱ		n ɳ		ɳ	ɲ	ŋ	ɴ		
Vibrante				r					ʀ		
Battue				ɾ		ɽ					
Fricative	ɸ β	f v	θ ð	s z	ʃ ʒ	ʂ ʐ	ç ʝ	x ɣ	χ ʁ	ħ ʕ	h ɦ
Fricative latérale				ɬ ɮ							
Approximante		ʋ		ɹ		ɻ	ɻ	ɥ			
Approximante latérale				l		ɭ	ʎ	ʎ			

Dans une même case, le symbole de droite représente une consonne voisée, celui de gauche une non voisée. Les cases grises signalent des articulations considérées comme impossibles.

CONSONNES (NON PULMONIQUE)

Clics	Implosives voisées	Éjectives
◌ Bilabial	ɓ Bilabial	ʼ Exemples:
Dental	ɗ Dental/alvéolaire	p' Bilabial
! (Post)alvéolaire	f Palatal	t' Dental/alvéolaire
‡ Palatoalvéolaire	ɟ Vélaire	k' Vélaire
Latéral alvéolaire	ɠ Uvulaire	s' Fricative alvéolaire

VOYELLES



Lorsque les symboles sont sous formes de paires, celui de droite représente une voyelle arrondie.

AUTRES SYMBOLES

- ɱ Fricative labiale-vélaire non voisée
- ɰ Fricatives alvéolo-palatales
- ʋ Approximante labiale-vélaire voisée
- ɻ Battue latérale alvéolaire
- ɥ Approximante labiale-palatale voisée
- ɟ et X simultanée
- H Fricative épiglottale non voisée
- Les affriquées et les consonnes à double articulation peuvent être représentées par deux caractères, réunis par une ligature, si nécessaire.
- ʕ Fricative épiglottale voisée
- ʔ Plosive épiglottale

tʃ kp

SUPRASEGMENTAUX

- ˈ Accent primaire ˈfoʊnəˈtɪʃən
- ˌ Accent secondaire
- ː Long eː
- ˑ Mi-long eˑ
- ˑ Bref e̞
- | Groupe rythmique secondaire (ped)
- || Groupe rythmique principal (intonation)
- . Coupe syllabique ˌi.ækt
- ˘ Liaison

TONS ET ACCENTS DE MOT

- ˥ Très haut ˥ Montant
- ˨ Haut ˨ Descendant
- ˦ Moyen ˦ Montant haut
- ˧ Bas ˧ Montant bas
- ˩ Très bas ˩ Montant-descendant
- ↓ Faible tonale (downstep) ↗ Montée globale
- ↑ Rehaussement tonal (upstep) ↘ Descende globale

DIACRITIQUES

◌ Non voisé ɳ ɖ	◌ Voix couflée ɸ ɗ	◌ Dental t d
◌ Voisé ʃ ʈ	◌ Voix rasée b ɸ	◌ Apical ɽ ɻ
◌ Aspiré tʰ dʰ	◌ Linguo-labial ɬ ɮ	◌ Laminal ɭ ʎ
◌ Plus arrondi ɔ	◌ Labialisé tʷ dʷ	◌ Nazalisé ẽ
◌ Moins arrondi ɔ̞	◌ Palatalisé tʃ dʃ	◌ Relâchement nasal dⁿ
◌ Avancé u̟	◌ Vélarisé tʋ dʋ	◌ Relâchement latéral dˡ
◌ Reculé e̠	◌ Pharyngalisé tʕ dʕ	◌ Sans relâchement audible dˠ
◌ Centralisé ẽ	◌ Vélarisé ou pharyngalisé ɬ	
◌ À moitié centralisé ẽ̞	◌ Élevé e̞ (ɹ = fricative alvéolaire voisée)	
◌ Syllabique n̩	◌ Abaisé e̞ (β = approximante bilabiale voisée)	
◌ Non syllabique ɲ̩	◌ Racine de la langue avancée e̟	
◌ Rhotique ə̜ a̜	◌ Racine de la langue reculée e̠	

Les diacritiques peuvent se placer au-dessus des symboles dotés d'un jambage, par ex. ɲ̩

Fichiers de caractères: Doolos SIL (métastats); Doolos SIL, IPA Kiel, IPA LS Uni (symboles)

Figure 2 : Alphabet Phonétique International ;
Source : Fiche récapitulative de l'API, édition révisée de 2020

SYMBOLES PHONÉTIQUES DES SONS DU FRANÇAIS Alphabet Phonétique International

Les symboles de l'API sont à consulter à : <http://www.langsci.ucl.ac.uk/ipa/index.html>

VOYELLES ORALES

[i] pire [piʁ]
[e] pré [pʁe]
[ɛ] père [pɛʁ]
[a] mal [mal]
[y] vu [vy]
[ø] peu [pø]
[ə] je [ʒə]
[œ] peur [pœʁ]
[u] mou [mu]
[o] zéro [zɛʁo]
[ɔ] sort [sɔʁ]
[ɑ] pâle [pɑl]

VOYELLES NASALES

[ɛ̃] pain [pɛ̃]
[œ̃] un [œ̃]
[ɔ̃] bon [bɔ̃]
[ɑ̃] blanc [blɑ̃]

SEMI-CONSONNES (GLISSANTES)

[j] bille [bij]
[w] ouate [wat]
[ɥ] huile [ɥil]

CONSONNES ORALES

[p] pile [pil]
[b] bête [bɛt]
[t] tête [tɛt]
[d] dame [dam]
[f] flamme [flam]
[v] ville [vil]
[k] calme [kalm]
[g] galop [galo]
[s] site [sit]
[z] zut [zyt]
[ʃ] chocolat [ʃokola]
[ʒ] journal [ʒurnal]
[ʁ] rousse [ʁus]
[l] loup [lu]

CONSONNES NASALES

[m] matou [matu]
[n] nul [nyl]
[ɲ] agneau [aɲo]
[ŋ] parking [paʁkɛŋ]

Figure 3 : Symboles phonétiques des sons du français

I-1 Le phénomène d'assimilation

L'assimilation est entendue comme la modification phonétique subie par un son au contact de son voisin, qui tend à réduire les différences entre les deux. Elle consiste en l'acquisition par un son d'une ou de plusieurs caractéristiques propres à un son voisin. Observons ce phénomène à travers les énoncés ci-dessous :

5- Je suis moi entrain de rentrer hein je vais monter avec ça que **mainan mainan**

P28- Bon je suis là-bas **mainan** là.

P42- Il me dit que la puce c'est 500f je le donne 1000f comme il a vu 1000f, il met le crédit dedans sans me demander **mainan** je le dis de me rembourser il dit que ça a coûté 1000f.

Les phrases 5, 28 et 42 sont des productions de la ville de Bafang. L'énoncé 5 est produit par un homme de la rue, le 28 par un jeune du même milieu et l'énoncé 42 est d'une maman du marché. Nous constatons que ces locuteurs présentent un phénomène d'assimilation progressive car le son [n] influence le son [t] et le substitue par la même occasion. Cela peut se justifier par le fait que les locuteurs ont de la peine à produire le son [t] : qui est un son apico-dental dont les caractéristiques sont occlusif oral sourd ; tandis que [n] qui est aussi apico-dental, est occlusif nasal sonore c'est ce qui justifie qu'au lieu de **mɛntɛna**, les locuteurs produisent plutôt **mɛna**. Nous pouvons remarquer qu'ici, le phénomène de compétence et de performance ne joue pas en faveur de nos locuteurs. Car ces derniers ne disposent pas des aptitudes leur permettant de reproduire le son [t] précédé du son [n] du fait de leurs caractéristiques, de l'influence de l'environnement et même, on peut également accorder cela au fait de la rapidité dans la communication.

P73- Je suis moi dépassé hein, pourquoi tu n'es pas toi aussi parti à la **rénion**?

Dans la phrase 73, le locuteur qui est une femme rencontrée dans la rue à Dschang, semble influencé par les caractéristiques du son [ɛ] : antérieur non-arrondi mi-ouvert et du son [y] : antérieur arrondi fermé d'où **rénion** au lieu de **réunion** ce qui cause le phénomène d'assimilation, qui finalement entraîne la substitution, voire la suppression du son assimilé. Dans ce morphème, le [y] est inexistant chez notre locuteur. Cela peut se justifier par la rapidité qu'il adopte lors de la production de son énoncé, par le phénomène de compétence car il n'est pas apte à produire ce morphème de façon correcte, soit encore par le fait de l'influence de l'environnement.

I-2 Le phénomène d'ajout

Encore appelée paragoge ou épithèse, c'est l'addition d'un ou de plusieurs phonèmes en fin de mots. Cependant, à travers les données que nous analysons nous faisons la remarque selon laquelle les phonèmes ajoutés n'apparaissent pas en fin de mots.

P37- Le mois de **dekembre** est souvent mouvementé et on vend beaucoup mais celui de l'année ci nor... je ne comprends pas

P74- Ce n'est pas **fokément** à cause de ton comportement que je fais ça

La phrase 37 est un énoncé produit par une femme commerçante dans la ville de Bafang et P74 est produit par une femme dans la rue à Dschang. Ces énoncés après analyse, présentent un phénomène d'ajout. Car le son [k] a été ajouté au son [s] ce qui entraîne une assimilation

régressive. Précisons que ces sons se suivent dans les mots (fokcément, dekcebre). [k] qui est un son vélaire occlusif oral sourd ; tandis que [s] est apical constrictif oral sourd ; les caractéristiques de ces sons nous montrent que nous sommes également en présence du phénomène de palatalisation (modification du lieu d'articulation d'une voyelle ou d'une consonne au contact d'un son palatal). Cela peut s'expliquer par le fait que les locuteurs ne sont pas habiles à produire des sons dont la prononciation se situe dans la partie mole du palais, et se voient aptes à le produire plus à l'avant de celui-ci. Aussi, l'influence des langues locales sur l'individu, étant donné que nos langues sont dites langues à tons. L'on a tendance à ajouter des sons lors de la production de certains mots, du fait de la non compétence des locuteurs à dissocier les sons de par leurs caractéristiques.

I-3 Le phénomène de substitution

La substitution en phonétique est le remplacement d'un phonème par un autre alors qu'il n'y a pas ou peu d'analogie sonore entre les deux

P79- **Reusement** que j'ai un peu chargé mon téléphone là où j'étais parce que qu'il n'y a pas le courant chez moi

La phrase 79 est la production d'un locuteur jeune dans la rue de la ville de Dschang et présente un phénomène de suppression que l'on peut encore qualifié de modification de timbre vocalique. Car le locuteur a supprimé le son [h] qui est un son glottal³⁴ fricatif et l'a remplacé par le son [r] qui est alvéolaire vibrant et souvent appelé (r roulé). Cela peut se justifier par le fait que comme le **h** est muet, le locuteur a de la peine à prononcer la première syllabe (heu) surtout elle est en début de mot c'est pour quoi on a **reusement** au lieu de **heureusement**.

Rappelons que les énoncés précédents sont produits par des locuteurs de la rue et dans les marchés. Lorsqu'on dit rue, cela sous-entend qu'on y rencontre toutes catégories de personnes (personnes instruites, peu instruites ou pas du tout instruites), ou alors des personnes qui ne se préoccupent pas pour la majorité, de la qualité de production de la langue. Leur souci est juste de pouvoir communiquer et du moment où elles sont comprises par leur interlocuteur, le reste est sans importance. Aussi signalons qu'il existe des personnes qui n'ont pas les aptitudes naturelles requises pour parvenir à produire un son. Tous ces éléments et bien d'autres, pourraient justifier ces écarts linguistiques.

³⁴ **Une consonne glottale** : parfois aussi nommée laryngale, désigne une consonne dont le lieu d'articulation est situé au niveau de la glotte (partie du larynx située entre les cordes vocales inférieures).

II- Le phénomène de réduplication

En linguistique, la réduplication encore appelée redoublement est un procédé morphologique permettant d'exprimer par la répétition complète ou partielle d'un mot ou d'un de ses morphèmes, un trait grammatical ou bien de créer un nouveau mot.

Selon le dictionnaire de l'Académie française (1932-1935), la réduplication est une figure de style qui consiste à redoubler ou à répéter consécutivement, dans le même membre de phrase, certains mots d'un intérêt marqué.

La réduplication a de nombreuses fonctions. Elle peut être un procédé de création lexicale par dérivation c'est pour cela que Platiel (Kabore 1998, pp 359-376) situe la réduplication entre dérivation et composition servant à former des noms, des qualificatifs de procès, des idéophones et des adjectifs malgré le fait que le procédé ne soit plus productif et qu'en dehors des adjectifs et des verbes, la base ne soit pas ou plus attestée. Toutefois, les valeurs de la réduplication varient selon les cas. De façon schématique, nous avons deux types de réductions, dont « le premier correspondrait à une répétition de mots et le second, à une répétition de phonèmes ou de syllabes au sein de mots » (Hammer 1997). Notre corpus met en évidence le premier type, sur lequel nous allons nous centrer nos analyses.

II-1 La répétition de mots

Le même mot, ou la même expression, est repris plusieurs fois sans modification. Elle peut être considérée comme faute de style, mais elle peut aussi véhiculer et mettre en valeur une idée. (<https://www.monbestseller.com>)

Les énoncés (5, 14, 16, 21, 36 et 41) sont des données recueillies dans le département du Haut-Nkam, auprès des hommes et femmes de la rue et ceux du marché

5- Je suis moi entrain de rentrer hein, je vais monter avec ça que **mainan mainan**

La réduplication dans l'énoncé 5 se manifeste en fin de phrase au niveau du morphème (**mainan**) qui en bon français renvoie à maintenant. La réduplication de ce mot a une valeur de précision et d'insistance. Le locuteur met l'accent sur le moment afin de rendre son message plus vivant et important.

14- Mangez **beaucoup** de légumes, consommez **beaucoup** de fru et buvez **beaucoup** d'eau

Pour ce qui est de l'énoncé 14, le redoublement se trouve au niveau du morphème (**beaucoup**) qui a une valeur de multiplicité. Il permet de traduire le pluriel cela dit, le locuteur veut montrer l'importance qu'il y a à consommer les aliments en quantité abondante.

16- Bye bye les amis on se voit qu'à l'autre jour hein

L'énoncé 16 présente une reduplication à valeur d'insistance. Le mot redupliqué (**bye**) est en effet un acte expressif de salutation.

21- Je devais même d'abord te cogner même

100- Les actes de naissance seront informatisés comme ça on pourra mettre ça dans les clés USB.

Dans cet énoncé, c'est l'adjectif (**même**) qui est redupliqué. Il est un indicateur d'une correspondance parfaite à une même identité. Selon, le cas qui nous interpelle, il exprime une lacune. On entend par valeur lacunaire, des valeurs qui sous-entendent qu'il n'y a pas d'identification totale, pas de coïncidence parfaite, qu'on n'a pas la plénitude des propriétés d'une notion, et donc, qu'il y a un manque, du vide sur le plan notionnel. Il s'agit par conséquent de ce qui approximativement, lui est assimilable. Nous faisons ainsi face à des locuteurs qui se servent de la reduplication à valeur lacunaire sans s'en rendre compte. Cette réalité se manifeste également dans l'énoncé 100 au travers de la reduplication du pronom démonstratif (**ça**).

97- Quand je **regarde** la mentalité africaine et je **regarde** celle du blanc, je me rends compte que nous sommes loin derrière surtout à cause des histoires de religion.

L'énoncé 97 est un produit d'un étudiant à l'université de Dschang. La reduplication ici, se manifeste à travers le verbe (**regarder**) et a une valeur répétitive et continue. C'est lorsqu'un procès se répète et se poursuit de façon naturelle.

Précisons après analyse que la reduplication peut correspondre à la répétition d'un marqueur pris dans un seul et même sens. Cela permet de faire apparaître un aspect de son sens, sans toutefois en changer la signification. C'est le cas des énoncés ci-dessus. La répétition ici a une valeur de superlatif, c'est-à-dire, qu'elle joue un rôle d'amplificateur du message. Cela peut se justifier par le fait de la culture des peuples. Entendons par là le fait pour ces derniers de très souvent s'attarder sur un fait dans leurs échanges pour permettre à leur interlocuteur de mieux comprendre ce qu'ils disent. Cela s'accompagne généralement par une gestuelle appropriée. Aussi, l'on peut référer ce phénomène au camerounisme c'est-à-dire attitude propre aux

camerounais, puisque l'on la rencontre presque chez tous ; enfants, jeunes, adultes, de façon consciente ou non, ont parfois tendance à répéter un mot ou une expression dans leurs énoncés.

II-2 La répétition sémantique

C'est celle qui consiste en la reprise d'un message avec des termes différents du premier. C'est donc une sorte de reformulation selon que le dit Clinquart (1996, p.153) « la reformulation (ou reprise) est le phénomène par lequel une séquence discursive antérieure est reprise au cours d'une même interaction, intégrant ainsi un changement de perspective énonciative ». Dans ce contexte, nous nous trouvons confrontés à la problématique du « dire autrement ». Pour cette dernière, le plus important est le sens que l'on octroie à la reprise, selon ses mouvements, ses variations, tel que le revendique clairement la présentation du premier numéro de revue linguistique lui étant consacré :

Ce colloque [...] se situait dans la problématique de « l'autrement dit », de la reprise du discours par lui-même, et de ses incidences sur la production du sens. Que la répétition se donne comme telle, qu'elle laisse deviner, qu'elle altère ou module le déjà dit, il s'agissait dans tous les cas d'éclairer sa théorisation en visant la description de la densité dynamique des réseaux de sens. (Viprey et Migeot 2000)

Étudions la répétition sémantique dans cet énoncé

36- Tu as déjà vu quoi, quand ça **doit** te piquer tu ne **dois** pas crier comme ça là

41- Comment ça a **augmenté cher** comme ça ?

Le cas auquel nous faisons face dans ces énoncés est l'emploi d'un mot nouveau sémantiquement distinct de la forme non rédupliquée. La réduplication ici serait ainsi prise comme un processus, parmi d'autres, de création lexicale.

La réduplication dans l'énoncé 41 qui est perçu à travers les mots synonymes (**augmenté**) et (**cher**) est à valeur notionnelle. Ce type de réduplication semble avoir une valeur cumulative. Elle consiste en l'accumulation de deux termes ayant pratiquement ou totalement le même sens, précisément parce que leur association exprime la complétude notionnelle. C'est le même type de réduplication que l'on a dans l'énoncé 36 qui se vit au niveau du verbe (**devoir**). Seulement ici, nous n'avons pas à faire à la politique de « l'autrement dit » mais plutôt à une manipulation inconsciente de la langue, due à l'influence de l'environnement et à la non maîtrise de la langue française.

III- L'intonation dans la phrase

En linguistique, l'intonation est un trait prosodique qui consiste en la variation de la hauteur des sons dans un segment de la chaîne parlée, donnant à ce segment une certaine ligne mélodique. Le mot prosodie qui (est issue du latin *prosodia*, à son tour du grec ancien *prosōdia* « chant pour accompagner la lyre ; variation de hauteur de la voix »), tel qu'il est entendu en français, dénomme la branche de la phonétique et de la phonologie qui étudie ce qu'on appelle les « traits prosodiques » de la langue, nommés aussi « traits suprasegmentaux ». Ce sont principalement l'accent, le ton, l'intonation, la jointure, la pause, le rythme, le tempo et le débit.

En prosodie, le terme « intonation » a plusieurs acceptions. Certaines diffèrent par la nature du segment de la chaîne parlée auquel elles se réfèrent. Dans un sens large, l'intonation concerne le niveau de hauteur du phone c'est-à-dire du son au sens phonétique ou la variation de cette hauteur dans le noyau de la syllabe, ayant une fonction sémantique au niveau du mot, ainsi que la variation de la hauteur des phones au niveau de segments plus grands que le mot, ou encore le syntagme, la phrase simple, la proposition et phrase complexe. Dans un sens restreint, le terme « intonation » est utilisé uniquement se rapportant aux segments plus grands que le mot. Ceux qui l'utilisent dans ce sens restreint appellent « ton » la variation de la hauteur du phone du noyau de la syllabe, en rapport avec les langues à tons, où ceux-ci ont un rôle important dans l'expression des sens lexicaux et grammaticaux.

Justifions cela à travers les énoncés suivants

Soient les phrases

1- Tous les **tagni**↓ ont droit au respect parce que tout le monde n'a pas le privilège d'avoir des jumeaux

60- On dit qu'une certaine **meu**↑**gni** que tu connais bien a fait l'accident

69- Jean Paul et Moïse sont des **poo**↑**ni**

Selon certains auteurs, l'intonation est composée de trois éléments : l'accent (souvent accompagné d'une augmentation de l'intensité sonore du phone), la hauteur des phones et la pause entre les unités linguistiques. D'après Ćirgić (2010), les paramètres de l'intonation sont la mélodie de la phrase, l'accent le plus fort dans la phrase, qui tombe sur un mot de son thème, et la pause. Pour d'autres encore à l'instar de Barić (1997), l'intonation est la ligne mélodique de la phrase, l'accent dans le sens de la définition précédente et la pause étant considérés comme des éléments prosodiques à part. Tous ces trois éléments remplissent ensemble des fonctions

pragmatiques et syntaxiques pour exprimer des sens qui ne pourraient pas être exprimés sans eux, ou qui participent à leur expression en association avec des moyens grammaticaux.

Selon Choi et Dao, la définition que propose Rossi de l'intonation paraît prometteuse dans la mesure où elle ne repose pas sur des propriétés phonétiques (physiologiques, articulatoires, acoustiques ou perspectives). « L'intonation qui a longtemps été confondue avec l'un de ses paramètres privilégiés, la mélodie, est un système linguistique destiné à organiser et à hiérarchiser l'information que le locuteur entend communiquer à l'allocutaire³⁵ ou aux allocutaires dans son message, et à linéariser la hiérarchie des structures syntaxiques » (Rossi 2001). La prononciation et l'intonation du français vont de pair. En fait ce n'est pas ce qui est dit qui a de l'importance, mais la manière dont cela est dit. En français, l'intonation joue un rôle très important dans la communication. Étudier la hauteur peut aider les interlocuteurs à comprendre ce que dit réellement un locuteur et c'est ce qui rend l'intonation importante dans la communication. L'intonation a pour but d'indiquer :

Le type ou la modalité de phrase auquel on a affaire

L'organisation de la phrase c'est-à-dire connaître si la phrase est ou non finie

Le sujet autrement dit, le mot sur lequel le locuteur souhaite insister

L'émotion traduite par le locuteur dans son énoncé

Rossi, distingue plusieurs courants dans la compréhension du terme d'intonation (Rossi 1999, 32-33) ; puis que « [l']intonation est une partie de la prosodie qui est un ensemble constitué de l'accentuation, de l'intonation et du rythme » (Rossi 2001, 103). Il est généralement admis, du moins dans les courants issus du générativisme, que l'intonation, et plus largement la prosodie, est une composante de la phonologie, celle-ci étant conçue comme un module autonome, relié d'une façon ou d'une autre aux niveaux cognitifs que sont la syntaxe et la sémantique (Chomsky 1964 ; Liberman 1975 ; Selkirk 1984 ; Nespor et Vogel 1986). Selon cette conception, la phonologie est un dispositif qui opère sur une représentation syntaxique de surface et fournit sa prononciation. La représentation syntaxique est dérivée de deux grammaires : une grammaire de la phrase et une grammaire lexicale (Selkirk 1984, 3 sv.) ; elle se compose alors d'une séquence de mots et de morphèmes organisés en syntagmes dont les étiquettes et le parenthésage reflètent la sortie du module syntaxique. La phonologie proprement dite, comme dispositif autonome, dite encore phonologie postlexicale, opère sur la séquence de segments et de frontières ainsi

³⁵ Allocutaire : personne à qui l'on parle, qui reçoit le discours du locuteur.

déterminée afin de la convertir en une représentation phonétique apte à être correctement prononcée.

L'intonation est produite essentiellement par les vibrations des cordes vocales, elle peut être entendue comme la « mélodie » du langage et désigne le ton ou la hauteur du discours. Chaque langue a sa propre mélodie. Pour parler efficacement français, il faut comprendre la mélodie de la langue française. La mélodie est en fait une sorte de « colle » très spéciale qui lie les sons ensemble. Tenter de lier les sons avec la mauvaise « colle » entraîne de mauvaises structures et donne un résultat inintelligible.

Chaque francophone peut prononcer une phrase différemment, en fonction de ses aptitudes, sa culture, son environnement et même de l'effet recherché lors de la production de son énoncé. Les niveaux d'intonation peuvent être utilisés dans de nombreuses situations pour montrer de l'intérêt, exprimer des sentiments, poser des questions ou révéler une attitude cela se fait par découpage du continuum sonore en tranche d'énoncé coïncidant souvent avec des groupes de sens. Elle constitue également une trame sur laquelle se réalisent les phonèmes qui, sans elle, n'auraient pas d'existence. Connaître une langue c'est posséder un mécanisme interne, un système de règles intériorisées, qui permette d'engendrer toutes les suites de mots possibles (donc des phrases) et ne pas produire des suites impossibles nous dit Chomsky. Précisons que lors de la communication en français, il existe essentiellement trois principaux types d'intonation : ascendante, descendante et uniforme. L'intonation a des fonctions pragmatiques et syntaxiques, fonction qui peut aussi être réalisée avec des traits de l'intonation variant d'une langue à l'autre. C'est ce qui fera l'objet de notre analyse dans la suite

Tout d'abord, selon le but de la communication, l'intonation distingue des types de phrases précis (interrogatives et énonciatives). Aussi, selon l'affectivité encore appelé l'attitude du locuteur par rapport à ce qu'il exprime, on distingue également les types de phrases : exclamatives et interrogatives.

Les phrases de type énonciatif sont généralement d'une intonation ascendante dans une phrase brève. C'est-à-dire des phrases dans lesquelles le locuteur cherche à exprimer une intention précise. C'est le cas des énoncés

Énoncés du département du Haut-Nkam

16- Bye bye les amis on se voit qu'à l'autre jour hein

27- J'ai commencé à payer ma pension quand j'étais en troisième et c'est pareil pour moi

35- Ta puce qu'on a coupé qu'à la main là ça dérange pour mettre ça dans le téléphone

36- Tu as déjà vu quoi quand ça doit te piquer tu ne dois pas crier comme ça là

37- Le mois de décembre est souvent mouvementé et on vend beaucoup mais celui de l'année ci **nor**... je ne comprends pas

41- Comment ça a augmenté cher **comme ça** ?

44- Je pars faire mon travail je veux photocopier les trucs là

46- Si tu l'envoies les photos là, il sera bien content

47- Je l'envoie souvent **nor**, il dit que ça le plaît jusqu'à

49- La femme du **père-là** était morte déjà morte **depuuuuuuuuuu...**

Énoncés du département de la Menoua

62- C'est bon pa'a on peut aller

87- Je pars m'asseoir **que là-bas** j'avais dit ça qu'à l'autre

96- Laisse moi te dire que quand un homme se place il te jauge, il est capable de dire que le dossier ci, je ne peux pas le gérer

97- Quand je regarde la mentalité africaine et celle du blanc, je me rends compte que nous sommes loin derrière surtout à cause des histoires de religion

98- Toutes les langues qu'on propose ça entre seulement

N'est-ce pas **nor**

Oui parce que quand tu es **vieux déjà**, tu commences à t'inquiéter sur le manger et sur le boire

102- Il y a une fille **là-bas** que son père a attrapé l'AVC il savait que sa fille était déjà au niveau 5 pourtant elle est encore au niveau 2

103- Ce que moi je sais, c'est que toutes choses concourt au bien de celui qui aime Dieu. Donc la religion n'a rien à voir avec la mentalité des hommes, en plus moi je ne suis même pas dans les histoires de religion là

Précisons également que dans ce type de phrase, le locuteur met une insistance sur le message qu'il veut véhiculer à travers un mot bien spécifique. Pour les cas d'espèces, ces mots sont en gras dans les énoncés. Nous pouvons aussi dire que pour certains de ces locuteurs, nous avons à faire à une sorte de camerounisme, c'est-à-dire des expressions propres aux camerounais. C'est le cas de **nor**, **hein** ; dans la phrase simple, à construction disloquée, les niveaux de hauteur des sons dans la partie placée à son début pour être mise en évidence, sont plus hauts que ceux du reste de la phrase. Nous pouvons observer cela dans les phrases suivantes issues de la ville de Bafang :

16- Bye bye les amis on se voit qu'à l'autre jour **hein** (femme dans la rue)

41- Comment ça a augmenté cher **comme ça** ? (Femme au marché)

48- La femme du **père-là** était morte déjà morte **depuuuuuuuuuu...** (étudiante)

Dans la phrase complexe au contraire, l'intonation permet la délimitation des unités syntaxiques, en indiquant par un ton plus élevé que la phrase va continuer. Ce que Delattre qualifie de niveau (n°1 et n°2).

Marché de la ville de Bafang

35- Ta puce qu'on a coupé qu'à la main **là** ça dérange pour mettre ça dans le téléphone

N°1= Ta puce qu'on a coupé qu'à la main là

N°2= Ça dérange pour mettre ça dans le téléphone

36- Tu as déjà vu quoi quand ça doit te piquer tu ne dois pas crier comme ça là (femme du marché)

N°1= Tu as déjà vu **quoi**

N°2= quand ça doit te piquer tu ne dois pas crier comme ça là

37- Le mois de dekembre est souvent mouvementé et on vend beaucoup mais celui de l'année ci **nor**... je ne comprends pas

N°1= Le mois de dekembre est souvent mouvementé et on vend beaucoup mais celui de l'année ci **nor**

N°2= Je ne comprends pas

Ville de Dschang

62- C'est bon pa'a on peut aller (homme de la rue)

N°1= C'est bon **pa'a**

N°2= On peut aller

97- Quand je regarde la mentalité africaine et celle du blanc, je me rends compte que nous sommes loin derrière surtout à cause des histoires de religion (étudiant)

N°1= Quand je regarde la mentalité africaine et celle du blanc,

N°2= je me rends compte que nous sommes loin derrière surtout à cause des histoires de religion

Nous remarquons à travers ces énoncés que le rythme dans les phrases complexes est uniforme tout au long de la phrase au niveau 1, mais vient connaître une élévation à la fin. Ce qu'on qualifie d'intonation ascendante ; tandis que pour le niveau 2, il reste constant ou encore uniforme.

L'intonation et la pause peuvent également exprimer la coordination ou la subordination entre les éléments juxtaposés, sans que l'on puisse véritablement voir le rapport dont il s'agit. Pour mieux comprendre ce que nous disons, observons les énoncés ci-dessous recueillis auprès des étudiants dans la ville de Bafang

46- Si tu l'envoies les photos **là**, il sera bien content

47- Je l'envoie souvent **nor**, il dit que ça le plait jusqu'à

Dans ces énoncés, il est difficile de dire avec exactitude ce qui cause la joie. Est-ce le fait d'envoyer les photos qui rend l'autre content, ou le fait de les recevoir, ou encore le fait d'envoyer régulièrement les photos ; l'on ne saurait le dire avec précision.

L'intonation permet encore grâce à l'accentuation et la pause, de spécifier la proposition principale de la proposition subordonnée relative ou subordonnée circonstancielle. C'est le cas des énoncés ci-dessous dont le premier est la production d'un jeune dans la rue de la ville de Bafang et le second d'un étudiant dans la ville de Dschang.

27- J'ai commencé à payer ma pension quand j'étais en troisième et c'est pareil pour moi un vieux père comme moi, je ne pense même pas (subordonnée relative)

96- Laisses moi te dire que quand un homme se place il te jauge, il est capable de dire que le dossier ci, je ne peux pas le gérer (subordonnée circonstancielle de cause)

L'intonation peut enfin permettre de distinguer le sens d'une phrase, selon qu'il y a rupture (pause) entre la principale et la subordonnée. Nous l'observons dans l'énoncé d'une étudiante de la ville de Dschang :

103- Ce que moi je sais, c'est que toute chose concourt au bien de celui qui aime Dieu. Donc la religion n'a rien à voir avec la mentalité des hommes, en plus moi je ne suis même pas dans les histoires de religion là

-Ce que moi je sais (intonation uniforme)

-C'est que toute chose concourt au bien de celui qui aime Dieu (intonation uniforme)

-Donc la religion n'a rien à voir avec la mentalité des hommes (intonation ascendante au niveau de "donc", et uniforme pour le reste de la phrase)

-En plus moi je ne suis même pas dans les histoires de religion là (intonation ascendante, pause après "plus", uniforme jusqu'à religion et descendante à "là")

Au-delà de ces manquements, il faudrait signaler que ce ne sont pas tous les individus qui produisent des énoncés contenant des erreurs syntaxiques, puisque nous en avons rencontrés qui produisent des énoncés corrects. C'est le cas principalement des responsables rencontrés dans les églises

22- Le chat que laure avait depuis la naissance de son fils qui a maintenant 11 ans et qui est rentré au collège en septembre est mort hier

58- Durant la cérémonie de culte, aucune des salles accueillant les prêtres n'étaient propres

104- Les jeunes, ne cherchez pas à devenir riches de manière brusque

105- Mes enfants, la vie n'est pas facile il faut vous battre pour parvenir à vous réaliser

Cela peut se justifier par le fait que malgré l'environnement dans lequel ils évoluent, ils restent fidèles aux règles de grammaire et les appliquent selon les cas. Ils ont intégré règles la grammaire française, et s'appliquent à les reproduire dans leurs échanges avec les autres. Cependant, notons que la plupart de ces gens ne sont originaires de ladite région. Car seul l'énoncé 22 a été produit par une femme originaire de la ville de Bafang, tandis que les autres ont été récoltés dans les églises à Dschang et à Bafang et ont été produits par des hommes d'église

qui sont originaire de la région du Centre. Qui dit hommes d'église, dit généralement des personnes habiles à manipuler la langue française à des fins précises.

Après analyse des traits phonologiques présents dans la phrase, nous avons relevé que les locuteurs dans leurs énoncés, manifestent de nombreux phénomènes propres à la phonématique. Cela s'explique par le fait que nous sommes en présence des réalités propres à l'oral, i.e., le caractère expressif du visage, la spontanéité, l'instantanéité, qui sont les résultantes de la communication directe. On peut de ce fait, se retrouver dans des improvisations, tant au niveau du rythme de la phrase, du lieu d'articulation, ou de la reproduction d'un phonème. Cela peut également dépendre du niveau des locuteurs, c'est-à-dire selon que l'on est plus ou moins instruit, des aptitudes et performance de ceux-ci à produire un son, d'où la variation au plan phonologique entraînant des assimilations, la reduplication, des ajouts ou des suppressions de sons, aussi l'intonation qui est le résultat du message que l'on veut véhiculer. Selon les situations, on aura des intonations ascendantes, descendantes ou uniformes. Car les locuteurs produisent des énoncés dont la cadence est variée de par les mots ou expressions que l'on qualifie de camerounismes ou régionalisme.

Aussi, pour ce qui est de l'intonation, nous observons après analyses des énoncés de notre corpus qu'elle permet de distinguer la tonalité et le sens d'une phrase, préciser le type de proposition... nous avons également vu que tous les locuteurs que nous avons enregistrés n'ont pas les mêmes problèmes en langue française puisque certains s'expriment bien.

La partie qui s'achève portait essentiellement sur l'analyse et l'interprétation des données. Pour ce faire, nous avons repartie les différents phénomènes relevés entre quatre chapitres, selon qu'ils se présentaient. Cette répartition nous a permis de comprendre que, l'espace dans lequel nous avons mené notre étude est principalement reconnu par son caractère traditionnaliste, c'est-à-dire que, les peuples des villes de Dschang et de Bafang sont plus traditionnels que modernes. Par conséquent, ils ont du mal à s'ouvrir à tout ce qui est extérieur telle que la langue française.

A travers les phénomènes relevés, analysés et interprétés de notre corpus, nous notons que pour les locuteurs, la langue française ne sert qu'à la communication, ils ne se soucient pas véritablement des principes régissant l'emploi de celle-ci (grammaire, vocabulaire, conjugaison...). Les écarts lexicaux, sémantiques, syntaxiques, phonologiques, peuvent se justifier par l'influence des langues locales sur les locuteurs, l'influence de l'environnement, mais également, par les facteurs de performance et de compétence dont dispose chaque individu, et qui jouent sur sa capacité à produire des énoncés. Cette attitude rend compte de la valeur et de la place qu'ils donnent la langue française dans leur société,



CONCLUSION GÉNÉRALE

Le travail présenté dans ce mémoire a été le fruit d'une longue réflexion à la fin de laquelle il était attendu de nous que nous résolvions un problème majeur en répondant aux questions formulées dans la problématique. Ce mémoire avait pour ambition de faire une étude sur l'analyse sociolinguistique des productions orales du français dans les villes de Dschang et de Bafang. À cet effet, nous nous sommes posé un certain nombre de questions qui ont meublé notre développement.

La question principale qui a suscité notre intérêt est celle de la variation liée aux constructions syntaxiques. À cette question principale, nous avons adjoint des questions spécifiques. Tout d'abord, nous voulions savoir comment saisir la façon dont les peuples des villes de Bafang et de Dschang s'expriment en langue française ; enfin, si cette variété peut être reconnue et appliquée à cette société ou si elle peut renvoyer à une norme endogène,³⁶ tel que le conçoit Manessy (1997 : 224-225).

Nous avons pour cela formulé des hypothèses dont la principale est que la langue est porteuse d'identité et de culture d'un peuple, en tant que telle, elle devrait faire partie de l'histoire de ce dernier ; et bien d'autres qui nous ont servi de boussole. À cet effet nous avons défini de nombreuses notions, telles l'analyse, la sociolinguistique, l'oral, la communauté linguistique, et plus encore. La syntaxe principalement a été définie comme la façon dont les mots se combinent pour former des groupes de mots (syntagmes) et des phrases. Dans ce sens, nous présagions que les locuteurs s'approprient la langue française afin de produire un français dans lequel ils se sentent à l'aise, question de pouvoir se comprendre en société. Ils ont pour ce faire la possibilité d'exprimer leurs intentions, leurs états d'âmes et de les faire ressentir à leur interlocuteur exactement comme ils le vivent. Dans le but de mieux aborder et comprendre le travail qui nous interpellait, nous l'avons organisé en six (06) chapitres selon l'importance.

Nous avons dans le premier chapitre, présenté notre espace d'étude car nous avons constaté que celui-ci conditionne de manière directe ou non le mode d'expression des locuteurs. Le chapitre deux dont l'intitulé est cadre théorique et méthodologique, a été le lieu où nous avons présenté la méthodologie dont nous nous sommes servis tout au long de notre travail ; dans le chapitre trois, il était question de l'introduction à l'analyse des données recueillies dans notre zone d'étude, avec pour intitulé l'hybridité de la phrase : intégration de L2 dans L1, dans ce chapitre, nous faisons une analyse lexicale de la phrase. Par la suite c'est-à-dire dans le chapitre

³⁶ Le concept de norme endogène est repris à Manessy, qui la considère comme une norme subjective en rapport à une variété de langue construite par la communauté qui l'emploie, et dont la légitimité est au cœur d'une didactique entre une norme interne et une norme externe qui s'est imposée en raison de son contenu symbolique ou politique.

quatre, nous avons abordé la notion de flexion verbale, où le travail consistait à aborder le plan de la conjugaison d'après les réalités révélées par notre corpus ; puis au chapitre cinq, nous avons analysé la structure de la phrase dans l'Ouest-Cameroun, structure qui connaît des dysfonctionnements; enfin, dans le chapitre six, nous avons orienté notre travail dans le domaine de la phonétique, où nous avons abordé la question des traits phonologiques. Telles sont les principales ouvertures auxquelles nous avons soumis notre sujet.

Au moyen de la variation linguistique et du contact de langue, il a été plus facile de se lancer dans l'analyse des éléments du corpus récolté dans notre zone d'étude. Ce n'est pas anodin si nous avons recouru à ces méthodes, car elles épousent entièrement le travail que nous avons eu à faire. Elles nous ont de ce fait été d'une grande utilité à tel ou tel autre point d'analyse de ce sujet. Ainsi, le variationniste nous aura par exemple aidé à comprendre pourquoi la langue française subie des modifications dans la société, pendant que le contact de langue lui, nous a permis de voir la façon dont les individus réagissent dans leurs rapports avec la langue française. De ce fait, la présence dans le corpus des formes hybrides qui entraînent parfois des troubles dans la phrase nous a permis de repartir notre travail comme mentionné plus haut.

Il nous a fallu dans un premier temps circonscrire notre travail en ce qui concerne le phénomène de l'analyse sociolinguistique, centré principalement sur la syntaxe de la phrase. Dans le souci de mieux comprendre cela, nous avons recouru à l'examen et au traitement du corpus, qui nous ont permis d'obtenir les éléments concrets qui ont meublé notre travail.

À la suite de nombreux auteurs qui ont tenté de prouver que la langue française subie de modifications selon qu'elle se retrouve dans des pays, régions, localités et bien d'autres, nous nous sommes rendus compte qu'effectivement, la langue française est confrontée à des réalités qui lui imposent d'admettre des éléments étrangers. C'est pourquoi, dire qu'il existe un français de tel ou tel pays, telle ou telle région, n'est pas erroné. Puisque nous réalisons que la langue française, une fois sortie de France, se voit accueillie par ses locuteurs, qui chacun selon ses moyens, capacités et aptitudes, la produit à sa façon à l'oral. Cependant, les langues locales, les espaces et les lieux influencent les individus, leur octroyant par défaut une façon particulière d'utiliser la langue française qui leur est étrangère, influençant par la même occasion toute personne qui viendrait évoluer dans cet espace. Cela dit dans une région, on rencontre des locuteurs n'appartenant pas à ladite région, mais qui lors de leurs échanges en français, peuvent employer les mêmes formes, modes linguistiques. Saisir cette réalité linguistique, demande à comprendre que la langue joue un double rôle, celui de communication en ce sens qu'elle sert d'outil de communication entre les individus et même les communautés. La communication qui,

elle, ne peut être établie que lorsqu'il y a compréhension et pour qu'il y ait compréhension, il faut une langue commune. Le second rôle que joue la langue est celui de véhicule identitaire, dans la mesure où elle transmet l'identité culturelle d'un individu, ainsi que les valeurs culturelles qui y sont attachées. Parler une langue c'est perpétuer le patrimoine et l'influence qui y sont attachés. Pour ce qui est de la région de l'Ouest, malgré la multiplicité des groupes ethniques et des langues, il est vrai que plusieurs de ces langues se retrouvent et se complètent. D'où l'impératif qu'il y a à définir une langue dans laquelle les camerounais se reconnaissent véritablement, afin de mieux cerner leurs productions orales, et favoriser le développement de la langue, de la culture, du savoir et même du savoir-faire, en renforçant le sentiment d'appartenance à une même entité culturelle à travers la langue et à un même patrimoine identitaire ce qui favorise l'unité culturelle.

Le premier pas étant fait en guise de réponse aux questions de recherche, nous nous sommes lancés dans une entreprise qui portait à justifier ce qui avait été dit précédemment, à travers l'analyse des phénomènes que nous ont révélés dans le corpus, tout en proposant à chaque fois des illustrations à travers les exemples de ce corpus.

Suite aux rapports qu'entretenaient les phénomènes relevés, nous avons conclu que puisque que les locuteurs semblent produire la même qualité d'énoncé, il ressort que des facteurs importants interviennent dans leurs communications. Facteurs qui sont soit innés (performance, aptitude), soit acquis (produit de la société). Car la langue est un élément important dans le déploiement d'un peuple, d'une communauté, d'un pays. Dans le contexte qui est le nôtre (camerounais), la multiplicité linguistique est caractéristique de plusieurs régions parmi lesquelles l'Ouest-Cameroun. La langue en tant que vectrice de culture et d'identité, doit faire partie de l'histoire culturelle du peuple qui la pratique. Puisque « la langue reflète l'identité d'un groupe humain dans ce qu'elle a de plus intime, telle qu'elle s'est lentement formée à travers les âges et par son existence même, on peut dire qu'elle représente l'authentique image de lui-même, qu'un groupe projette dans le monde extérieur » (Texier 2001,2).

Aussi, rappelons que la langue est un véhicule identitaire des valeurs traditionnelles et l'un des éléments fondamentaux du patrimoine culturel à préserver. On ne saurait s'étonner de cette place qu'occupe la langue dans notre mémoire collective. Elle est le premier bien à conserver, la base et le constituant du patrimoine culturel, le moyen essentiel d'expression de notre société en même temps qu'un instrument d'ouverture au monde et de la circulation libre des biens et des personnes (Arpin, 2001). Puisque nos langues sont des langues à tons, il n'est pas étonnant de voir l'influence qu'elles exercent sur les langues étrangères telles que le français.

Puisque « *la langue française ne se rencontre nulle part dans son intégralité chez un être humain. Cordialement à cette dimension anthropologique de la langue, on peut affirmer sans l'ombre d'un doute qu'elle n'existe pas non plus dans sa plénitude sur aucun territoire où elle est connue ou en usage. Et il n'en a jamais été autrement depuis sa naissance officielle il y a presque douze ans* » Boulanger cité par Sol (2012, p.104).

Au regard des résultats obtenus au sortir de ce travail, nous pouvons dire que les constructions syntaxiques renvoient à la structure de médiation³⁷ entre le sens, de structure hiérarchisée³⁸ et la réalisation phonologique³⁹ des phrases, linéarisée dans le message linguistique. Telles que relevées, analysées et interprétées les constructions syntaxiques subissent des variations qui entraînent des modifications de la nature, de la fonction de certains éléments selon que les individus réagissent lors de leur contact avec la langue française. Ces modifications se justifient non seulement par le fait de l'influence des cultures, coutumes, du niveau d'instruction de chacun, mais aussi par la compétence et la performance de ceux-ci, surtout que notre étude a porté essentiellement sur l'analyse des productions orales, et qui dit oral, dit spontanéité, instantanéité. Il nous est possible de dire que les hypothèses formulées à l'entame trouvent ici leur validation. À cet effet, nous pensons avoir mené à bien notre objectif principal qui était de montrer l'image que se font les locuteurs d'un usage normal du français compte tenu des conditions dans lesquelles ils l'emploient. En cela, ils se sont établis leur norme et l'appliquent selon les cas. Que ce soient dans la ville de Dschang ou dans celle de Bafang, en passant par les écoliers, les jeunes, les adultes, les personnes scolarisées ou nos, tous ou du moins la majorité rencontrent des problèmes au niveau de la syntaxe de la langue française, puisqu'au-delà de son caractère de langue officielle, elle n'en demeure pas moins une langue étrangère. Cependant, un tel agissement, leur nie toute identité, puisque même lorsque les camerounais se retrouvent à l'extérieur, chacun a sa propre façon de s'exprimer, (tons, accents, intonation, syntaxe et bien d'autres...) dépendent désormais de l'environnement qui a triomphé de lui. C'est pour cela qu'il serait important voir impératif de limiter l'influence des langues coloniales pour une réelle affirmation de notre identité, soit alors que nous adoptions une langue commune à tous, intégrant nos valeurs et principes culturels puisque « *si vous parlez à un homme dans une*

³⁷ **Structure de médiation linguistique** : en tant qu'activité communicative dans l'enseignement des langues étrangères (selon le Cadre Commun Européen de Référence pour les langues) comprend des activités où le médiateur joue le rôle d'intermédiaire (à l'oral ou à l'écrit) entre différents interlocuteurs qui ne parlent pas la même langue.

³⁸ **Structure hiérarchisée** : organisation structurelle des unités linguistiques dans la phrase

³⁹ **Réalisation phonologique** : analyse de la fonction des syllabes et des sons qui composent le langage, et de la manière dont ils sont organisés pour faire sens

langue qu'il comprend, vous parlez à sa tête. Si vous lui parlez dans sa langue, vous parlez à son cœur. » Nelson Mandela. Pour signifier que la langue d'appartenance, d'un individu véhicule son identité culturelle, son authenticité ce qui permet de la différencier des autres. C'est la raison pour laquelle les langues camerounaises, devraient être désormais perçues comme des modèles référentiels pour l'émergence. Pour ce faire, il faudrait tout d'abord que leur reconnaissance soit faite par l'Etat, avec une légalisation qui les promeuve et des mesures efficaces d'accompagnement (Sol, 2018 : 226-229).

Ce travail de mémoire se voulait principalement sociolinguistique, dans la mesure où les théories choisies, aussi variées étaient-elles, n'appartenaient qu'à ce domaine. Toutefois, dans une nouvelle perspective, il serait pertinent de procéder à une étude profonde allant dans le même domaine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ouvrages

- ABASSA, M. (20 mars 2015). « L’approche équilibrée : une méthode efficace de la lecture et de l’écriture en langue maternelle ».
- ARRIVE, M., GADET, F., & GALMICHE, M. (1986). La grammaire d’aujourd’hui. Guide alphabétique, Paris, Larousse.
- ASSIPOLO, NKEPSEU, L, L. (2018). Dynamique du français au Cameroun. Thèse de Doctorat/Ph.D. de l’université de Yaoundé I
- BAILLY, L. (2004). Langues, langages et lien social. Hommes & migrations pp.56-65.
- BEAUD, M. (2006). L’art de la thèse.
- BENVENISTE, E. (1974). Problèmes de linguistique générale T1 et 2, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, E. (1996). Problèmes de linguistique générale tome 1, Paris, Gallimard.
- BERNSTEIN, B. (1975). Langue et classes sociales – codes sociolinguistiques et contrôle social, Paris, Minuit adaptation française d’articles contenus dans le vol. I
- BILOA, E. (1995). Functional categories and the syntax of focus in TUKI Munchen/New York LINCOM.
- BILOA, E. (1999). Syntaxe générative. La théorie des principes et des paramètres. Munchen/New York Europa.
- BILOA, E. (2003). Le français camerounais qu’est-ce que c’est ? Essai de définition socio-linguistique », in Langue et communication, vol 2 n°3, P200.
- BITJAA KODY, Z.D. La dynamique des langues camerounaise en contact avec le français (approche macrosociolinguistique). Doctorat de 3eme cycle,
- BLANCHET, P. MOORE, D., & ASSELAH-RAHAL S, D. (2008). Perspectives pour une didactique des langues contextualisées, Paris archives contemporaines agences universitaire de la francophonie.

- BOURDIEU, P. (septembre 1987). Actes de recherches en sciences sociales. Vol. 69 pouvoirs d'école.
- BOUTET, J. (1989). Construction sociale du sens dans la parole vivante. Études syntaxiques et sémantiques. Thèse d'État, UFR de linguistique, Université de Paris VII.
- BOYER, H. 2007. Introduction à la sociolinguistique, Paris, DUNOD.
- CALVET, J. L. (2013). La sociolinguistique, huitième édition, paris PUF, que sais-je, 126p.
- CASTELLOTTI, V. (2020). Appropriation : juste ce qu'il faut d'insécurité... Fesui, Valentin et Lorilleux, Joanna. (In) sécurité linguistique en francophonies. Perspectives in(ter)disciplinaires, L'Harmattan, collection Espaces discursifs.
- CHARLIER DUBOIS, F. BOUIX, L. D. (1974). Comment s'initier à la linguistique ? Paris, Larousse.
- CHOI, J. et DAO, H. L. (2021/1, n°199)). L'intonation dans les langues tonales : des réflexions générales et deux études de cas. Revue ELA (Études de linguistique appliquée).
- CUQ J.P., (dir.). (2003). Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde. Paris asdifile/Clé International.
- CUQ, J. P. & GRUCA, I. (2008). Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. PU DE GRENOBLE, 4^e édition.
- Dialogues et cultures 45. (17-21 juillet 2000). Modernité diversité solidarité. Acte du Xe Congrès mondial des Professeurs de français. Paris Tome I. FIPF.
- Dialogues et cultures 49. (juillet 2004). Textes littéraires et enseignements du français - Le français face aux autres langues. Fédération Internationale des Professeurs de Français (F.I.P.F.).
- DIKIRI, KIDI, M. (2008). Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines, pour une approche culturelle de la terminologie, paris Karthala, 300p.
- DUBOIS, J. GUESPIN, L. GIACOMO, M. MARCELLESI, C. & MEVEL, J. (1973). Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse.
- DUCROT, O. & TZVETAN, T. (1982). Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris Le Seuil.
- DUMONT, P. (1992). La francophonie par les textes. Paris, EDICEF, Université Francophones.

- ESSONO, J. M. (1979). Étude des interférences phonologiques et morphosyntaxiques de l'Ewondo dans le français parlé au Cameroun.
- ESSONO, J. M. (1998). Précis de linguistique générale. Paris Montréal, l'Harmattan.
- GADET, F. (2003). La variation sociale en français. OPHRYS, Paris.
- GALISSON, R. et PUREN, Ch. (1999). La formation en questions. Paris, CLE International.
- GREVISSE, M. (1967). « La Réédition de la Syntaxe du français moderne de Georges et Robert Le Bidois ».
- GUDRUN, L. (2013). Normes. Université de Rennes, ENS.
- HURAUULT, J. (1962). La structure sociale des Bamiléké. Paris (FRA) ; Haye.
- LARVOL, G. (2021). « Peut-on didactiser l'appropriation sociolinguistique en contexte minoritaire ? », recherches en didactique des langues et des cultures.
- LE BIDOIS, G., et, R. (1936). « Syntaxe du français moderne », Auguste Picard, in 8^e, XVI 546 pages. Le français dans le monde. Recherches et applications (février-mars 1991). Vers le plurilinguisme ? École et politique linguistique.
- LE GOFFIC, P. (1993). Grammaire de la phrase française. Paris, Hachette.
- LEON, P. &, LEON, M. (1979). Introduction à la phonétique corrective. Paris, Hachette, Larousse.
- LEON, P. (1964). Prononciation du français standard. Paris, Didier.
- MACKEY, W, F. (1976). Bilinguisme et contact des langues. Paris Klincksieck.
- MARTINET, A. (1970). Éléments de linguistique générale. Paris, Armand-Colin.
- MENDO ZE, G. (1999). Le français langue africaine Enjeux et atouts pour la francophonie. Préface de Ambroise Queffelec. Paris, PUBLISUD.
- MENDO ZE, G. (2009). Insécurité linguistique et appropriation du français en contexte plurilingue. L'Harmattan.
- MENDO, ZE, G. (1992). Une crise dans la crise : Le français en Afrique Noire, le cas du Cameroun.
- MOREAU, M, L. (1997). Sociolinguistique : concepts de base. Deuxième édition, MARDAGA.

- NGALASSO-MWATHA, M et KITENGE-NGOY, T. (2011). Le sentiment de la langue: évasion, exotisme et engagement. Presse universitaire de Bordeaux, études africaines et créoles n°3.
- NGALASSO-MWATHA, M. (2012). Environnement francophone en milieu plurilingue. Presse universitaire de Bordeaux, études africaines et créoles n°4.
- NGALASSO-MWATHA, M. (2014). Le français et les langues paternelles : convivialités et compétitivité. Presse universitaire de Bordeaux, études africaines et créoles n°6.
- OLIVIERI, M. (16 décembre 1994). Phénomènes et mécanismes de pronominalisation en français. Thèse de Doctorat, Université de NICE-SOPHIA ANTIPOLIS.
- PIERRE, L. (2011, p.18 à 221). Phonétisme et prononciations du français
- ROSSI, M. (2 mai 2000). L'intonation, le système du français : description et modélisation. OPHRYS.
- SAUSSURE, F. (1916). Cours de linguistique générale. Paris, Payot.
- SIMEU, S. Le français parlé au Cameroun : une analyse de quatre marqueurs discursifs là, par exemple, ékyé et wèé.
- TABI MANGA, J. (2000). Les politiques linguistiques au Cameroun. Essai d'aménagement linguistique. Paris, Karthala.
- ULLAND, H. (1993). Les nominalisations agentive et instrumentale en français moderne. Peter Lang SA, Éditions scientifiques européennes, Berne.
- VALDMAN, A. (1975). Le français hors de France. Avec la collaboration de R. Chaudenson et de G. Manesny. Dictionnaire du français contemporain, Paris, Larousse.
- WEINREICH, U. (1953). Langues en contact. Le français, l'allemand et le romane dans la Suisse du XXe siècle. Introduction et notes par Kim R. et Labov G.
- ZANG ZANG, P. (1998). Le français en Afrique. Le processus de dialectisation du français en Afrique : le cas du Cameroun Études fonctionnelles des tendances évolutives du français. Thèse de doctorat de 3^e cycle, université de Yaoundé. AUFLAGE, Munchen, Germany, LINCOM.
- ZANG ZANG, P. (1999). Le phonétisme du français camerounais. In Mendo Ze (Ed), le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie. Paris, Publisher.

ZANG ZANG, P. Codification et normalisation du français d'Afrique : enjeux et perspectives. Université de Yaoundé I (Cameroun) zangzangpaul@yahoo.fr

- Articles

BOUGCHICHE, R. (2016). Appropriation et productivité linguistique : comment le locuteur construit-il sa langue ? Published.

BOUTET, J. (1995). Discours en situation de travail. Pp.12-31.

CONEIN, B. (1978). Hétérogénéité sociale et hétérogénéité linguistique. Article publié dans revue Langages n°108.

DASSI, E. (2002). « À la rescousse de la norme : L'entretien de la langue française en situation de plurilinguisme camerounais », in SUDLANGUES, revue électronique internationale, 2002, n2, pp.21-32.

DASSI, E. (2010). « Question de français normatif : Mongo Béti : chroniqueur ou interprète ? » in : *Écriture IX*, Yaoundé, CLE, pp.73-90.

DUMONT, P. (2008). Regard interculturel sur les particularités lexicales du français d'Afrique, pp75-86.

ELOUNDOU ELOUNDOU, V. Les recherches sur le français au Cameroun : bilan critique et perspectives analytiques. Université de Yaoundé I.

Entretien avec SOURDOT, M. Autour la norme. Le sentiment de la faute « il n'y a pas d'usage linguistique fautif en lui-même... ».

ESSONO, L. M. (2011). « Élan-Afrique : consolider le français en développant les langues africaines », lm.essono@cursus.edu, consulté le 2 janvier 2018.

FAME NDONGO, J. (1977). « L'enrichissement du français en milieu camerounais », in : Le français langue camerounaise, Paris, PUBLISUD, pp.214-226.

FIFIELSKA, E. (2014-2015). Les constructions syntaxiques de l'écrit scientifique-exploration et analyse de corpus. Université de Stendhal.

GUDRUN, L. et LEGLISE, I. (2013). Variations et changements linguistiques. Article publié dans l'ouvrage Sociolinguistique du contact, ENS éditions, Lyon.

LABOV, W. (1976). Sociolinguistique. Paris Ed. De minuit.

- LAKS, B. (1992). La linguistique variationniste comme méthode. In : *Languages*, 26^e année, n°108. Hétérogénéité et variation : Labov, un bilan, sous la direction de Françoise Gadet. Pp. 34-50.
- LE TALLEC-LLORET, G. la « concordance des temps » : question de méthode, les méthodes en question, p. 63-81.
- LEGLISE, I. Variations et changements linguistiques. Gudrun Ledegen.
- MANESY, G. (1994). « Pratique du français en Afrique noire francophone », Centre d'étude des plurilinguismes (IDERIC), Nice. Pp11-19.
- MARCELLESI, J.B. (1971). Langue Française. Linguistique et société. « Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane ». Pp 93-99.
- MBOGJI-POUYE, A., VAN, C. (2007). C'est bambara et français mélangés, dans *langage et société*, n° 120, p.127.
- MERTENS, P. (2008). Syntaxe, prosodie et structure informationnelle : une approche prédictive pour l'analyse de l'intonation dans le discours. *Travaux de linguistique* (n°56), pages 97 à 124.
- MINYONO NKODO, M, F. « Pourquoi une réforme de l'enseignement du français à l'école primaire ? », in : *Annales de la F.L.S.H.*, n°8, Université de Yaoundé, pp215-236.
- NJENGOUE NGAMALEU, H. R. « Identité sociale et attitude vis-à-vis de la langue maternelle. Le cas des adolescents bamiléké ».
- NOUKIO, G. B. (2015). « L'aventure ambiguë de la langue française parlée au Cameroun », Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation, Centre National de l'éducation, Yaoundé, Cameroun.
- NOUMSI, M, G. Dynamique du français au Cameroun: créativité, variation, et problèmes socio-linguistiques.
- RENAUD, P. (1976). « Le français au Cameroun : fonctions (et connotations) d'identité et d'identification ethnique des français régionaux camerounais. » *Bulletin des centres linguistiques d'études des plurilinguismes*. Nice pp3-8.
- RICHEDEAU, F. (1969). Les structures des phrases. In : *communication et langages*, n°1, pp. 19-25.

- ROCHER, G. (1992). *Autour de la langue : crise et débats, espoir et tremblements*. Montréal : les presses de l'Université de Montréal, 882pp.
- ROSSI-GENSANE, N. (2010). *Encore quelques commentaires sur la phrase*. P.69-107, Presse Universitaires de France.
- SIMONIN, J., & Wharton, S. *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts. Normes*. Gudrun Ledegen p.375-397. ENS Éditions.
- SOL, M., D. (2013). *Imaginaire des langues et dynamique du français à Yaoundé : enquête sociolinguistique*. Paris, l'Harmattan, coll. « sociolinguistique », 274p.
- SOL, M., D. *les camerounais et la norme du français. Représentations et attitudes sociolinguistiques*. Université de Yaoundé I.
- TA'NKHU YAMO, A. (2004). *La cohabitation des langues en milieu scolaire dans le Nord-Cameroun : conséquences psycho et sociolinguistique*, p76.
- TABI MANGA, J. (1981). « Théories linguistiques et enseignement de la langue française : vers la recherche d'une stratégie du français au Cameroun », O.F.C.A.N, n°2, pp.135-141.
- TARDITS, C. (1960). *Les Bamiléké de l'Ouest Africaine* (Coll. L'Homme d'outre-mer, nlle série, n°4). Paris Berger-Levrault.
- TONYE, FOSSO, A. (2005). *Les contextes du français en Afrique : Cas du Cameroun*. Université de Rennes 2. « Les français régionaux problèmes de définition(s) » samedi 7 octobre 1995 9h30-8h, Amphi L.
- VERGELY, P. (2008/3. *L'expression du dysfonctionnement technique dans des interactions orales de travail*, dans *Langage et société* (n°125), pp 35 à 54.
- Dictionnaires**
- AUGE, C. (1905). *Petit Robert*, Paris, le Robert.
- LAROUSSE, P. (1971-1978). *Grand Larousse de la langue française*. Paris, Larousse.
- Le Petit Larousse*. (1994). *Dictionnaire de référence*.
- REY, A. (1986). *Le Grand Robert de la langue française* (9 volumes). Paris, le Robert.
- ROBERT, P. (2010). *Le nouveau Petit Robert*.
- WILLEKEN'S MENU, P. *Dictionnaire camerounais revue du réseau des observations du français contemporain en Afrique : le français en Afrique*.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	I
REMERCIEMENTS	II
SOMMAIRE	III
LISTES DES SYMBOLES	IV
LISTE DES TABLEAUX	V
LISTE DES FIGURES	VI
RÉSUMÉ	VII
ABSTRACT	VIII
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : CADRE PRAGMATIQUE POUR UNE ANALYSE	
SOCIOLINGUISTIQUE	14
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DU TERRAIN DE L'ÉTUDE	16
I- Le cadre géographique	18
I-1 Cas de la ville de Bafang et de la ville de Dschang : genèse et cadre culturel.....	18
I-1-1 Genèse	18
I-1-2 Aspect culturel.....	20
I-2 Structure et comportement sociologique de ces villes	21
I-2-1 Les populations et leur mode de vie.....	23
I-2-2 Sur le plan politique et administratif	23
II- Environnement socioculturel des peuples des villes de Bafang et de Dschang.....	24
II-1- L'approche par genre.....	24
II-2 L'approche par âge.....	25
II-3 L'approche par classes sociales.....	25
CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	28
I- Cadre théorique	30
II- Technique d'enquête.....	36

III- Échantillon.....	38
IV- Déroulement de l'enquête	39
DEUXIÈME PARTIE : NORMES ET USAGES	42
CHAPITRE III : LES PHÉNOMÈNES D'HYBRIDITÉ LANGAGIÈRE DANS LA	
PHRASE	44
I- Phénomène d'emprunts linguistiques.....	47
I-1 Les emprunts normatifs.....	48
I-1-1 La statonymie	48
I-1-2 La gastronomie	50
I-2 Les emprunts licencieux.....	51
I-2-1 De la volonté du locuteur	51
II-2-2 De l'importance accordée au référent	52
I-2-3 Du degré de familiarité entre interlocuteurs.....	53
II- Structuration des analyses.....	55
II-1 Le calque linguistique	55
II-2 L'alternance codique	57
III- Le phénomène d'interférences.....	59
CHAPITRE IV : LA FLEXION VERBALE	66
I- La concordance de temps	68
I-1 La confusion de temps.....	68
I-2 Erreur de conjugaison	69
II-La confusion de morphème.....	71
II-1 Les morphèmes libres.....	71
II-2 Les morphèmes liés.....	72
CHAPITRE V : STRUCTURATION SYNTAXIQUE DE LA PHRASE.....	75
I- L'expression de la défaillance de la conjonction et de la préposition.....	77
I-1 L'emploi malheureux de la conjonction ou de la préposition.....	77
I-2 La présence non-nécessaire de la préposition.....	80
II. Quelques anomalies du pronom	81

II-1- La conception du pronom relatif selon quelques auteurs : la pensée traditionnaliste et ses limites.....	81
II-1-2 L'emploi du pronom relatif et d'autres pronoms	82
II-1-2 Des énoncés contenant des pronoms contraires à la nature du sujet	86
II-1-2-1 La forme simple	86
II-1-2-2 La forme composée.....	86
III- Le morphème « que » dans ses différents emplois	90
III-1 Le « que » à valeur de précision ou de contrainte	90
III-2 Le « que » à valeur exclusive	91
CHAPITRE VI : LES TRAITES DE PHONOLOGIES	94
I- Variation phonologique.....	96
I-1 Le phénomène d'assimilation.....	99
I-2 Le phénomène d'ajout	100
I-3 Le phénomène de substitution.....	101
II- Le phénomène de reduplication	102
II-1 La répétition de mots	102
II-2 La répétition sémantique	104
III- L'intonation dans la phrase.....	105
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	114
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	120
TABLE DES MATIÈRES.....	127
ANNEXES	130



ANNEXES

Corpus détaillé selon les différents groupes de locuteurs

Département du Haut-Nkam

- **Gens de la rue**

Hommes

1. Tous les tagni ont droit au respect parce que tout le monde n'a pas le privilège d'avoir des jumeaux
2. Chers frères et sœurs permettez-moi pour le dérangement
3. De son vivant, mon grand-père était un kou'ga
4. Je fais le maximum pour être le djileu le plus respecté du village
5. Je suis moi entrain de rentre hein, je vais monter avec ça que mainan mainan
6. Les ké' sont courantes dans nos villes, surtout à prix de rien !
7. Il a fui nor c'est comme ça que eux sont
8. La deuxième personne à qui j'y tire un coup de chapeau c'est Samuel Eto'o
9. Vous avez gagné mais on est content de vous
10. Il faut dire que cette distinction honorifique qui vient de m'arriver je l'ai attendue pendant 34 ans.
11. On va en reparler de cette femme ne vous inquiétez pas
12. Il y a certaines écoles que les parents viennent chercher les enfants pour rentrer ne compliquez pas

Femmes

13. J'avais dit qu'à l'autre qu'on dépasse le péage tu me laisses sur le pont qui est devant
14. Mangez beaucoup de légumes, consommez beaucoup de fru et buvez beaucoup d'eau
15. À Obala, il y a deux dos-d'âne le véhicule marche là-bas que doucement
16. Bye bye les amis on se voit qu'à l'autre jour hein
17. La dernière fois que je suis allée au village, j'ai mangé le bon nsa de ma grand-mère
18. Je ne sais pas qu'est-ce qu'il veut
19. C'est pour ça qu'on prend on marche que sur les cailloux avec ?
20. Quand monsieur veut fuir à ses responsabilités, il trouve tous les prétextes
21. Je devais même d'abord te cogner même
22. Le chat que Laure avait depuis la naissance de son fils qui a maintenant 11 ans et qui est entré au collège est mort hier

Jeunes

23. C'est les kou'ga qui ont enterré mon oncle
24. Chaque fin d'année, les grands parents vont offrir le no' aux mbo du village
25. Le jé est bon surtout avec le couscous de manioc
26. Il a fui nor c'est comme ça que eux sont
27. J'ai commencé à payer ma pension quand j'étais en troisième ; et c'est pareil pour moi un vieux père comme moi je ne pense même pas
28. Bon je suis là-bas mainan là
29. Tu ne connais même pas pour qui ça appartient
30. Si nos yeux pouvaient voir ce que Dieu nous épargne chaque jour, nous cesserions de nous plaindre
31. Solange estimait qu'elle n'avait pas encore accompli ce dont elle voulait
32. C'était la personne que je souhaitais ressembler
33. Tu te rappelles du wé dont je t'ai parlé hier, j'ai fini par send ça à mon frère
34. Le gars m'a djoss que after les examens, il va beggin à work comme stagiaire dans un centre commercial

- **Marché**

Homme

35. Ta puce qu'on a coupé qu'à la main là ça dérange pour mettre ça dans le téléphone

Femmes

36. Tu as déjà vu quoi quand ça doit te piquer tu ne dois pas crier comme ça là
37. Le mois de dekembre est souvent mouvementé et on vend beaucoup mais celui de l'année ci nor... je ne comprends pas
38. Mon téléphone que vous avez arrangé l'autre jour là ça fait que une semaine ne marche pas
39. Nous-mêmes les vendeuses de ça ne nous laisse pas on ne trouve pas la qualité de charbon
40. La nourriture que tu m'as donné la recette, mon mari a aimé ça jusqu'àààààà...
41. Comment ça a augmenté cher comme ça ?
42. Il me dit que la puce c'est 500f je le donne 1000f, comme il a vu 1000f il met le crédit dedans sans me demander mainan je le dis de me rembourser il dit que ça a couté 1000f

- **Étudiants**

Garçons

43. Paul a rien reçu pour sa fiche
44. Je pars faire mon travail, je veux moi que photocopier les trucs là

- 45. J'ai mon appareil que je vais venir avec
- 46. Si tu l'envoies les photos là il sera bien content
- 47. Je l'envoie souvent non, il dit que ça le plaît jusqu'à

Filles

- 48. Le jus que je fais la publicité sur les statuts là c'est pas pour moi hein
- 49. La femme du père là est morte depuuuuuu....

Élève

- 50. Je souhaite que cette année, mes résultats en mathématiques seront meilleurs que ceux de l'année dernière.

Écoliers

- 51. Il a pris le nardoise de Paul pour jouer avec
- 52. C'est mon largent que mon père m'a donné
- 53. Je ne te donne plus mon acraie
- 54. Laure est le namie de lui
- 55. Les noiseaux jouent dans l'eau
- 56. Le parent accompagne son enfant avec sa voiture parce que la distance est trop éloignée
- 57. Les enfants jouaient jusqu'à que tout le monde se demandait que c'est quelle qualité

Église

- 58. Durant la cérémonie de culte, aucune des salles accueillant les prêtres n'étaient propres.
- 59. C'est certainement de visite que nous nous rappellerons longtemps ici à Bafang.

Département de la Menoua

- **Gens de rue**

Hommes

60. On dit qu'une certaine meugni que tu connais bien a fait l'accident hier
61. Je souhaite que je prenne des vacances
62. C'est bon pa'a on peut aller
63. Je suis déjà en route pour prendre le ta'asi
64. Il fallait canaliser les gars, les motiver pour qu'ils ne doivent plus partir
65. Qu'il fasse beau ou mauvais, on voit toujours les choses d'un angle positif
66. Tu es ce genre de personne tu détruis les choses sur lesquelles tu ne peux pas mettre la main dessus
67. Si jamais Jeanne est responsable de l'accident d'hier, elle ne c'est ce dont je suis capable de lui faire subir
68. Par rapport à votre projet, on vous fait confiance. Dites qu'est-ce que vous avez besoin pour le réaliser ?

Femmes

69. Jean et Paul sont des poogni
70. Il a mangé le apa hier et aujourd'hui il demande le kwa'a ndjap
71. Quand tu arrives dans les péages, tu trouves toujours les gens qui vendent le athù
72. Vous allez me faire mourir la tension
73. Je suis moi dépassée hein, pourquoi tu n'es pas toi parti à la renion ?
74. Ce n'est pas fokcément à cause de ton comportement que je fais ça
75. Donc c'est à cause de son enfant que tu ne veux plus toi venir que me voir ?
76. Donne là son eau, donne lui
77. Continue comme ça on va voir où ça va t'arriver
78. Nous te disons merci pour de tels pareils programmes

Jeunes

79. Reusement que j'ai un peu chargé mon téléphone là où j'étais parce qu'il n'y a pas le courant chez moi
80. Vous vous assez au hangar pas en haut
81. Ce traiteur fourni les ustensiles que vous aurez besoin pour la cérémonie
82. Chez moi au village, les gens s'éclairaient qu'avec la lampe qu'on met le pétrole dedans
83. Tu connais le bar que la maison est collée sur ça là ?
84. Je mange la sauce pistache mais ça dépend de ce que ça se mange avec

85. On en a marre de ce phénomène d'empoisonnement là au Cameroun

86. Pendant la journée je vais manger le éfon avec le plantain mur

- **Marché**

Hommes

87. Je pars m'asseoir que là-bas j'avais dit ça qu'à l'autre

88. C'est parce qu'ils savent que tu ne connais pas

Femmes

89. C'est elle qui était la première à m'arrêter pour la bagarre, mais je ne lui ai laissé, je l'a fait quelque chose

90. Mon fils m'a dit hier qu'il avait la paresse pour aller à l'école et je ne lui ai pas forcé

- **Etudiants**

Garçons

91. Des endroits qu'elle vous propose d'y aller

92. Après que tu lui aies parlé, il n'a pas changé

93. Le travail de la langue est d'habiller la pensée

94. Les entreprises qu'on ne sait jamais comment ils embauchent mais les gens travaillent quand même.

95. Etait-ce une raison pour ne pas prendre part à mon cours ?

96. Laisse-moi te dire que quand un homme se place il te jauge, il est capable de dire que le dossier ci je ne peux pas le gérer

97. Quand je regarde la mentalité africaine et je regarde celle du blanc, je me rends compte nous sommes loin derrière surtout à cause des histoires de religion

98. Toutes les langues qu'on propose ça entre seulement

- N'est-ce pas nor

- Oui parce que quand tu es vieux déjà, tu commences à t'inquiéter sur le manger et sur le boire

Filles

99. Je n'ai pas lu le livre de qui vous parlez

100. Les actes de naissance seront informatisés comme ça on pourra mettre ça que dans les clés USB

101. Mon problème c'était qu'il était fatigué mais je lui ai dit qu'il va sauf que faire mon travail

102. Il y a une fille là-bas que son père a attrapé l'AVC il savait que sa fille était déjà au niveau 5 pourtant elle est encore au niveau 2

103. Ce que moi je sais c'est toute chose concourt au bien de celui qui aime Dieu donc la religion n'a rien à voir avec la mentalité des hommes en plus moi je ne suis même pas dans les histoires de religion là

Église

104. Les jeunes, ne cherchez pas à devenir riches de manière brusque

105. Mes enfants la vie n'est pas facile, il faut vous battre pour parvenir à vous réaliser